

**textiles ambiance sa**  
Rue des Chansons 37, 2034 Pesoux  
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

**Choix exceptionnel  
de tissus de confection  
et de rideaux  
à des prix imbattables**

**Tuerie d'Oberriet: arrestation  
de Carlo Critti à Strasbourg**  
(Page 11)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL  
DE LANGUE FRANÇAISE  
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUTS LES JOURS  
EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE  
TÉLÉPHONE 038 2565 01

**L'EXPRESS**

**FAN**

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Travailleurs étrangers: grand débat au National

## VERS UN CONTRE-PROJET DU CONSEIL FÉDÉRAL ?

De notre correspondant à Berne :  
Après avoir adopté le projet de loi sur l'encouragement à la construction de logements à loyers modérés (par 116 voix sans opposition), le Conseil national a entamé le débat sur la troisième initiative populaire contre l'emprise étrangère (initiative de l'Action nationale déposée le 3 novembre 1972).

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Les charges de l'Etat

Le Grand conseil neuchâtelois a tenu, la semaine dernière, une séance extraordinaire de trois jours. A l'ordre du jour, trois objets gouvernementaux. Premièrement, un projet de décret concernant l'octroi d'un crédit de 32 millions pour la cinquième étape de restauration et de correction des routes cantonales. Deuxièmement, un subside pour l'exécution de travaux d'amélioration foncière. Troisièmement, modification de la loi instituant des allocations en faveur des travailleurs indépendants de l'agriculture et de la viticulture.

Sur le crédit routier de 32 millions, qui sera couvert par l'emprunt, et pour tout poste dépassant 2 millions par les taxes sur les véhicules à moteur et cycles, enfin pour toute somme au-delà de 200.000 fr. par le produit des droits d'entrée de l'essence, les Montagnes cette fois-ci, avec 18 millions, se taillent la part du lion.

La route la Chaux-de-Fonds - le Loclé sera dorénavant à quatre pistes. On en a beaucoup discuté. Mais une constatation reste à faire. Le crédit précédent avait été essentiellement affecté au tunnel de la Clusette qui mène au Val-de-Travers. Or dans les deux cas, c'est un avantage pour nos liaisons avec la France, berceau de notre culture. Cependant on voudrait aussi que, tant dans le domaine ferroviaire que dans le domaine routier, la réciprocité fût vraie de la part de notre voisin de l'Ouest. Malheureusement, on ne peut pas trop compter sur M. Edgar Faure, député-maire de Pontarlier, de surcroît président de l'Assemblée nationale, qui songe avant tout à ses ambitions personnelles en vue de son élection à la tête de la République en 1976.

Pour les travaux des améliorations foncières, c'est un crédit de 2.988.000 francs (près de trois millions) qui a été demandé. Fromagerie, bâtiments ruraux, chemins de montagne, aménagement des Deux-Thielles, nul n'en conteste le bien-fondé du moment qu'il s'agit de notre paysannerie. Mais les fonds seront alimentés une fois de plus par une attribution annuelle budgétaire et par des crédits extraordinaires (encore l'endettement).

Plus utilement encore nous paraît l'augmentation à 60 fr. de l'allocation familiale par mois et par enfant aux agriculteurs et aux viticulteurs, ces grands sacrifiés de l'époque. Elle sera prolongée par une allocation professionnelle après l'âge de la scolarité, ce qui favorisera, espérons-le, l'exode rural.

Il n'empêche que tous ces crédits ajoutés les uns aux autres ne font que peser davantage sur nos finances publiques. Le gouvernement a publié les comptes de l'Etat pour 1973. Le bon est d'à peu près 2 millions (249 millions pour les recettes, 236 millions pour les dépenses). A première vue, le résultat est satisfaisant. Mais à y regarder de près, les recettes (31 millions de plus) ne sont dues qu'aux rentrées fiscales provoquées par la progression à froid. Tandis que les dépenses qui, bien entendu, ont suivi la progression ont augmenté, compte tenu du budget extraordinaire, de 44 millions. Comme on l'a écrit ici même, cela donne le vertige. D'autant plus qu'en 1974, la chute des titres et les charges qui subissent les entreprises risquent de faire baisser les recettes.

René BRAICHER

Le thème de la surpopulation étrangère est à la mode. Pourtant, le problème n'est pas nouveau et les périodes de prospérité économique ont déjà attiré dans le passé de nombreux étrangers chez nous sans que l'on se préoccupe autant qu'aujourd'hui de trouver des solutions qui puissent satisfaire tout le monde et qui ressemblent par conséquent, a priori, à la quadrature du cercle.

Le rapporteur de langue française et président de la commission, M. Tissières (PDC VS), a ainsi relevé notamment que le nombre des étrangers en Suisse était en 1888 par exemple, de 291.000 sur une population totale de 2 millions 190.000 autochtones. En 1908, le pourcentage d'étrangers atteignait 14,7 % alors que fin 1972 il était de 16,7 %.

Mais, nous n'en avons pas fini d'en voir remarqua M. Tissières. Nous sommes à la 3ème initiative alors qu'une 4ème vient d'être déposée à la chancellerie fédérale (la deuxième de M. Schwarzenbach) et qu'une 5ème est en train d'être lancée par le Mouvement catholique des ouvriers et employés. De plus, le conseiller national Reich propose de son côté une initiative législative, non constitutionnelle comme les autres, pour une politique humaine en faveur des étrangers.



Ce n'était qu'un départ pour le temps des vacances. Souhaitons qu'il en soit encore longtemps ainsi. (Archives)

Ces initiatives constituent une véritable offensive en faveur d'un contre-projet fédéral.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 11)

## L'ÉTHIOPIE À L'HEURE D'UN NOUVEAU PÉRIL

Du correspondant de l'AFP: Jean-Marie Blin

Après avoir adressé des tracts à la population et aux forces armées faisant état de leurs déplorables conditions de vie, les « petits prêtres » éthiopiens menacent à leur tour de se mettre en grève. Cinq cents prêtres appartenant aux services du patriarcat et à ceux de l'imprimerie de l'Eglise copte viennent, en effet, d'adresser au chef de l'Eglise éthiopienne une pétition dans laquelle ils demandent notamment « des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail ».

Dans leur pétition, ces prêtres affirment représenter « les 200.000 petits prêtres éthiopiens obligés de mendier pour survivre ». Les « petits prêtres » qui gagnent en moyenne trois dollars éthiopiens par mois (1,5 dollar américain) exigent une réponse dans les trois jours.

Le bouillonnement des idées qui caractérise la situation actuelle en Ethiopie atteint ainsi maintenant le clergé, resté jusqu'à présent à l'écart de la crise que traverse le pays comme l'affirmation de nombreux Ethiopiens, « L'alliance de l'armée et de l'Eglise constitue la base la plus solide de notre société. Il est donc normal qu'après les sous-officiers, les petits prêtres à leur tour se révoltent contre leurs conditions de vie ».

(Lire la suite en dernière page)



## Les embarras de San-Francisco

SAN-FRANCISCO (AFP). — Les 6000 employés municipaux de San-Francisco sont en grève depuis vendredi pour obtenir une augmentation de salaire de 8 %.

Depuis cinq jours, les 725.000 habitants de l'agglomération sont ainsi confrontés à de difficiles problèmes quotidiens du fait de la paralysie totale des transports en commun. Les usi-

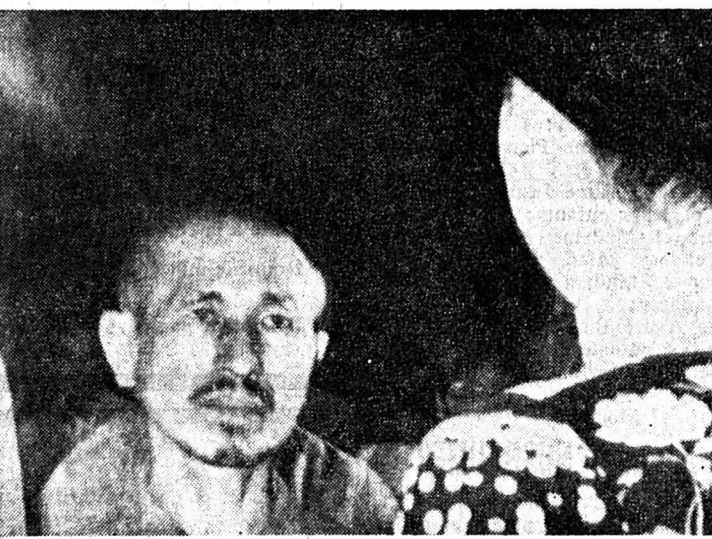
nes de traitements des ordures sont également arrêtées et des milliers de tonnes d'ordures ménagères s'accumulent. Les écoles ne sont plus chauffées, les concierges observant l'arrêt de travail et les infirmières, dans les hôpitaux, n'assurent plus leur service. Et dans les rues, comme on le voit, la circulation est impossible.

(Téléphoto AP)



Pendant les récents troubles à Addis-Abeba. (Téléphoto AP)

## Onoda satisfait du Japon d'aujourd'hui



Le vieux soldat alors qu'il faisait ses adieux à Mme Marcos, femme du président des Philippines, avant son départ. (Téléphoto AP)

TOKIO (AP). — Le lieutenant Hiro Onoda, rentré lundi dans son pays où il a été accueilli en héros après avoir vécu trente années dans les jungles des Philippines au spectacle du Japon moderne et en paraît enchanté.

L'officier qui a passé sa première nuit en compagnie de son frère Shigeo dans une chambre du 15ème étage du premier hôpital national de Tokio, a notamment déclaré que les Japonais sont habitués avec plus d'élégance et de goût depuis qu'elles ont adopté la mode occidentale.

Devant le panorama de l'immense capitale avec ses gratte-ciel et ses avenues noires de monde, il a eu cette réflexion : « C'est un genre de vie artificiel mais très économique. Ce n'est pas le cas dans la nature. »

Il a été soumis, mercredi, à un premier examen médical complet et les médecins ont constaté qu'il était en parfaite santé.

## Brouillard tragique

LONDRES (Reuter). — Cinq personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées, mercredi, dans un carambolage survenu par un épais brouillard sur l'autoroute No 1, à 80 km au nord de Londres, près de Northampton. Quelque cent soixante voitures ont été endommagées. Certaines ont pris feu.

小食類 飯類 魚蝦類  
類 類 類  
LA PORTE DU BONHEUR 品 品  
類 類 類  
喜臨門 類 類  
Cuisine chinoise 類 類  
類 類 類  
鴨 類 類  
肉 類 類  
素菜類 湯類 牛肉類

Neuchâtel - Tél. (038) 25 54 12

## Une bombe atomique de type artisanal est-elle possible ?

WASHINGTON (AFP). — M. Theodore Taylor, président de l'International research and technology corporation a déclaré mardi devant la commission gouvernementale qu'il était possible de fabriquer à l'aide d'une quantité de plutonium grosse comme une boule de neige une bombe atomique « artisanale » qui pourrait tuer des milliers de personnes.

Les publications techniques et les bibliothèques recèlent assez de documentation, a confirmé un autre atomiste également entendu par les sénateurs, pour permettre la fabrication d'une bombe atomique rudimentaire et cela en quelques semaines seulement.

Cette arme suffirait à détruire le Capitole. Et, a souligné un troisième physicien, quelques parcelles de plutonium ou d'uranium-235, insérées dans le sys-

tème de climatisation d'un immeuble pourraient tuer tous ses occupants.

Le sénateur Ribicoff, président de la commission devant laquelle ont déposé les trois savants, a suggéré que la commission de l'énergie atomique prenne M. Taylor au mot et lui demande de fabriquer une bombe atomique selon les techniques artisanales décrites.

Réd. — Soulignons que, dans le débat qui s'est instauré mercredi au Conseil des Etats, M. Grosjean (rad. NE) évoque la possibilité d'une contamination atomique en temps de paix. Des accidents sont possibles. Des bandits pourraient se servir de telles armes. Un roitelet, un tyran pourraient menacer l'existence de l'humanité simplement parce qu'il serait en possession d'un arsenal atomique.

## La police et la pilule

La pilule ! Problème aux perspectives illimitées... On n'a pas fini d'épiloyer sur ses effets et ses conséquences, proches ou lointaines, dans les domaines de l'érotisme, de la médecine, de la neurologie, de l'esthétique, de la théologie. Et même sur d'autres terrains et régions encore insoupçonnées, pour la découverte desquels les aventuriers de la pilule attendent leur Christophe Colomb.

Qui eût cru hier encore que la police se verrait un jour entraînée sur cet océan d'émotions et de passions, semé d'écueils et truffé de naufrages. La pilule, l'avoir ou pas. La pilule, la prendre ou pas, au bon moment, etc...

Voilà que c'est fait : les gardiens de l'ordre et de la tranquillité publics devront dorénavant avoir l'œil, et le bon, et faire preuve de réflexe, instantanément, sans scrupule ni pudibonderie, dans cette délicate affaire.

La nouvelle nous vient de Munich, capitale de la bière et du jarret de porc. Les agents de police viennent d'y recevoir l'instruction impérative de poser la question suivante à toutes les délinquantes, à l'instant précé de leur arrestation : « Prenez-vous la pilule ? »

Le chef de la police espère ainsi éviter à ses subordonnés les ennuis sans nombre auxquels ils s'exposeraient, au cas où leur intervention impetive aurait pour effet d'arrêter l'action anticonceptionnelle de la pilule. Il est même prévu qu'en cas d'urgence, les braves fonctionnaires auront l'obligation d'aller récupérer dare-dare la pilule salubre au domicile des dames et demoiselles, désarmées dans leur geôle.

Il a été démontré en effet que la police serait rendue responsable de la venue au monde de bébés non désirés si, du fait de l'arrestation, une interruption de plus de trente-six heures dans l'absorption de la pilule avait les conséquences que l'on imagine.

L'affaire est si importante que la direction de la police municoise s'est décidée à affecter les infirmières, préposés à ses propres services de santé, à la tâche délicate et pressante d'approvisionner sur le champ en pilules les délinquantes en difficulté. Car à cette condition seulement, la police serait en mesure d'empêcher que les victimes lui fassent un jour prochain des procès... en reconnaissance de paternité. On voit d'ici les embarras sans fin auxquels les gardiens de la paix s'exposeraient en outre : création de cliniques d'accouchement, soins aux nourrissons, garderies de bébés, etc... Quel métier !

R.A.

**TISSUS**  
modernes en stock  
laine et synthétique  
Centre de couture  
BERNINA

**L. CARRA**  
Epancheurs 9  
Neuchâtel

**Chronique régionale :** pages 2, 3, 6, 7 et 9

**Informations suisses :** page 11

**Tous les sports :** pages 13 et 15

**Carnet du jour - Programmes radio - TV :** page 21

**Dernière heure et bourses :** page 23

Les travaux de rénovation au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (page 3)

Ce sera peut-être l'aménagement de la plage de Bienne

Jura: la Troisième force pense déjà à l'après 23 juin... (page 9)



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## TOUR DE VILLE



**Collision**

● MARDI, vers 20 h, au volant d'une automobile, Mme F. S., de Neuchâtel, circulait avenue de la Gare. A la hauteur du passage sous-voies, elle ne respecta pas le « cédez-le-passage » et sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. T. K., de Neuchâtel. Dégâts.

## Notre ancien directeur technique fête son 90me anniversaire

A Pietra-Ligure, en Italie, où il est présentement domicilié, M. Fritz von Gunten fête aujourd'hui son 90me anniversaire. Entré dans notre maison en 1918, il devait bientôt, en qualité de prole, puis de chef technique, marquer le service qu'il dirigeait de sa personnalité, de son souci de la précision et du travail bien fait, de sa bienveillance également.

M. von Gunten, qui quitta notre maison en 1960, s'occupa en outre très activement du « Musée neuchâtelois » et de l'« Almanach édité par l'Imprimerie Centrale ».

Nous lui souhaitons un heureux anniversaire et lui présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux.



## Naissances

Monsieur et Madame Claude-Alain PERRET-GERBER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Stéphane**

le 5 mars 1974

Suchiez 56

2006 Neuchâtel

## Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 8 mars. Leite, Sara, fille de Joaquim-Raimundo, graveur, Neuchâtel, et d'Esmeralda-Clara, née Lopes. 9. De Sousa, José-Manuel, fils d'Antonio, maçon, Travers, et de Maria de Fatima, née Pinto da Silva; França, Frédéric-François, fils d'Antonio-Carlos, employé de maison, Marin, et de Maria-Eugénia, née Melo; De Salvo, Cosimo, fils d'Ippazio, maçon, Boudry, et de Maria-Giovanna, née Venuti. 10. Weibel, Patrik-Olivier, fils de Charles-Paul, gendarme, Neuchâtel, et d'Andrée, née Roud; Charbonney, Delphine, fille de Raymond, monteur-électricien, Lignières, et de Marie-Gabrielle-Ghislain, née Delobbe. 11. Reber, José-Elsbeth, fille de Heinz-Paul, maître secondaire, Buttes, et d'Elisabeth, née Brunschweiler; Guillaume, Sandra, fille de Georges, chauffeur, le Landeron, et de Fernande-Alice, née Vial. 12. Zimmermann, Laurent-Maxime, fils de Roland, employé de commerce, Neuchâtel, et de Linda-Maria-Louisa, née Brossard; Paris, Valérie, fille d'Albert-Ernest, serrurier, Bevaix, et de Simone, née Comtesse; Gradassi, Roberta, fille de Domenico, serrurier, Boudry, et de Marie-Claire, née Schlatter.

**PUBLICATION DE MARIAGE.** — 12 mars. Graber, Rolf-Erich, étudiant, et Davoine, Isabelle, les deux au Locle.

**DÉCÈS.** — 12 mars. Rumo, Michel-François, né en 1943, mécanicien de précision, Peseux, célibataire.

## La chorale des T.N. à Boudry

Qui sont-ils ces chanteurs? Un groupe de joyeux lurons qui expriment par le chant toute leur joie de vivre. Complètement indépendante du syndicat TN, la chorale fut fondée en 1954 par M. Benjamin Perret et le premier président en fut M. Georges Bochud, son premier directeur M. Francis Perret. Il l'est toujours, après une brève interruption, et à la satisfaction générale. Le comité est présidé par M. Roland Hamel, assisté de MM. Gilbert Uldry, vice-président, René Schenker, secrétaire; James Stähli, caissier; Jacques Schlaeppli, assesseur; Jean-Daniel Correvon, secrétaire aux procès verbaux.

La chorale se compose actuellement de 23 membres chanteurs et une cinquantaine de membres passifs. Elle donnera sa soirée annuelle samedi 27 avril dans la salle des spectacles de Boudry, cette soirée coïncidant avec le vingtième anniversaire de sa fondation. C'est dire que, quoique réservée au personnel des TN et à leurs familles elle sera particulièrement rehaussée par un programme de circonstances. Une plaquette commémorative a été éditée à l'occasion de cet anniversaire.

Wr

## Nouvelle infirmière

Dans sa séance du 8 mars, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Florence-Noëlle Kübler née Jaquet, à Boudry, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

## COMMUNIQUÉ

### Récital de piano à quatre mains à Boudry

Sous les auspices de l'Ecole sociale de musique (ESM), un récital de piano à quatre mains aura lieu à Boudry le samedi 16 mars à la Salle polyvalente du Centre scolaire de Vauvilliers. Des œuvres de Beethoven, Schubert, Dvorak, Ravel, Poulenc et Brahms seront interprétées par Louis et Marie-Louise de Marval, ce qui promet une très belle heure de musique.

### CORTAILLOD

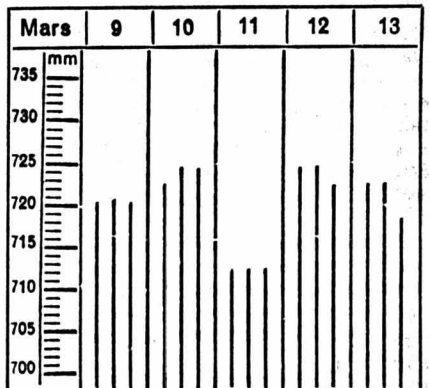
### Séance d'information sur l'aménagement

Le parti radical de Cortaillod organise, vendredi soir, dans l'aula du nouveau collège, une séance d'information sur les problèmes posés par l'aménagement du territoire.

M. Pierre Debrot, architecte-urbaniste, présentera trois films qui retracent et présentent toute l'ampleur de ce problème. Ces films sont intitulés: L'avenir en mains, Nous autres fossyeurs et La rançon du progrès. M. Debrot, qui est secrétaire de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, est particulièrement compétent pour traiter ces problèmes. Après la projection, le nouveau plan d'aménagement de Cortaillod sera présenté et chacun pourra poser les questions qui l'intéressent.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 mars. Température: moyenne: 6,8; min.: 3,9; max.: 10,0. Baromètre: moyenne: 718,5. Eau tombée: 0,1. Vent dominant: direction: est-sud-est; force: calme à faible de 9 h à 11 h 30, sud-ouest-faible à modéré de 12 h à 17 h très nuageux à couvert le matin, l'après-midi et le soir couvert, gouttes de pluie l'après-midi.



**Prévisions météorologiques.** — Nord des Alpes, Valais nord et centre des Grisons: dans l'est le temps sera particulièrement ensoleillé: des éclaircies alternent avec quelques pluies intermittentes. Dans l'ouest la nébulosité restera en général abondante et quelques faibles pluies intermittentes sont à attendre.

Température prévue: l'après-midi 9 à 13.

La limite de zéro sera voisine de 1600 m. Les vents du sud-ouest seront faibles en plaine, modérés en altitude.

**Evolution pour vendredi et samedi.** — En général très nuageux ou couvert. Précipitations régionales notamment dans l'ouest et le sud. Limite des chutes de neige 1300 m puis 500 - 800 m.

## Le concours interne du Ski-club Neuchâtel-Sports

C'est par un temps magnifique et une neige excellente que le concours interne du Ski-club Neuchâtel-Sports, a eu lieu, à Tête-de-Ran, devant le petit chalet. En présence du président, M. B. Lecoulter, les épreuves se sont déroulées dans une ambiance de saine émulation. Du plus petit au plus grand, de Sandra (4 ans) à Philippe ou Hilda, tous ont pu se mesurer et recevoir une récompense. Voici la liste des mieux classés dans les différentes épreuves:

**Slalom, licenciés et moniteurs:** dames: 1. M.-L. Favre; 2. V. Favre; 3. P. Pythoud. Hommes: 1. M. Hasler; 2. P. Berner; 3. J.-Ph. Berthoud. Challenge du club: M. Hasler.

**Slalom: dames:** 1. Fr. Quinche; 2. D. Quinche; 3. H. Barbier. **Hommes:** 1. W. Humbert-Droz; 2. P.-A. Worp; 3. F. Guessaz. **Elle et Lui:** 1. M. Hasler et P. Pythoud; 2. R. Hasler et M.-L. Favre; 3. J.-P. Reusser et D. Quinche. **Fond:** hommes: 1. F. Guessaz; 2. J. Frochoux; 3. E. Guessaz. **Dames:** 1. M. Neuhaus; 2. J. Augier. **Minimes:** 1. J.-M. Reusser; 2. R. Parel; 3. P. Ruedin.

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Monsieur et Madame Francis Cavin-Richina, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Sereno Richina, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Ercole Richina, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Americo Richina, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Bernardo Mantegazzi, leurs enfants et petits-enfants;

les enfants et petits-enfants de feu Ricardo Beltrami;

les familles Cavin, Richina, Beltrami, Celotti, Marielli, parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame Rose RICHINA**

née BELTRAMI

leur très chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 81me année, après quelques jours de maladie.

2013 Colombier, le 12 mars 1974. (Sombacour 17)

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Colombier, vendredi 15 mars, à 14 heures.

Messe de requiem en l'église catholique, à 13 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais en qui j'ai cru.

II Tim. 1: 12.

Madame Louis-Auguste Nusbaumer-Allanfranchini;

Monsieur et Madame Georges Nusbaumer, à Nice;

Monsieur et Madame Jacques Nusbaumer et leurs enfants, à Saint-Gaudens;

Monsieur et Madame Frédéric Moser, à Bâle;

Madame Arthur Bura;

Monsieur et Madame Pierre Raymond et leurs enfants;

Monsieur et Madame Jean-Paul Allanfranchini et leurs enfants;

Monsieur et Madame Michel Allanfranchini et leurs enfants;

Monsieur et Madame Edgar Renaud et leurs enfants;

Madame André Bura;

les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

### Louis-Auguste NUSBAUMER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, gendre, beau-père, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74me année.

2003 Neuchâtel, le 13 mars 1974. (Maillefer 3)

Dieu est amour et qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu en lui.

I Jean 4: 16.

L'incinération aura lieu vendredi 15 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (c. c. p. 20 - 6717)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Modification des délais de réception des annonces

### Dernier délai

Numéro du lundi	jeudi 15 heures
Numéro du mardi	vendredi 15 heures
Numéro du mercredi	lundi 15 heures
Numéro du jeudi	mardi 15 heures
Numéro du vendredi	mercredi 15 heures
Numéro du samedi	jeudi 15 heures

Service des annonces FAN

## PLATEAU DE DIESSE

### L'agriculture s'organise

(c) Le Plateau de Diesse, ne disposant pas de société d'agriculture alors que tous les districts en ont une, la commission agricole de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADJ), avait demandé au syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse d'organiser une séance d'information destinée aux diverses organisations agricoles de la région et concernant la création éventuelle d'une Chambre d'agriculture du Jura.

Au cours de cette assemblée, que présidait M. C. Bourquin, MM. Cerf, ingénieur agronome, et Frund, secrétaire de la commission agricole, donnèrent chacun un exposé sur le projet de statuts ainsi que sur le coût d'une telle Chambre et la participation dont devraient s'acquitter les agriculteurs. Pour le district de la Neuveville, la charge serait de 602 fr. 50 soit 73 fr. pour Diesse 87 fr. pour Lamböing, 118 fr. 50 pour la Neuveville, 189 fr. pour ture du Jura permettrait de coordonner Nods, et 135 fr pour Prêles.

La création d'une Chambre d'agriculture du Jura permettrait de coordonner les actions sur le plan de la défense professionnelle. L'éventuel éclatement du Jura, suite au plébiscite du mois de juin, ne devrait pas être un frein pour unir les gens de la terre devant les problèmes qui se posent à la profession. C'est sans opposition que le principe de l'adhésion des organisations agricoles de la région à cette future Chambre d'agriculture fut admis.

## MARIN - EPAGNIER Soirée fantastique

(sp) Tel était le titre de la soirée organisée par la société d'émulation de Marin, puisque le club des magiciens de Neuchâtel donnait son nouveau spectacle, très varié et plaisant qui a comblé les spectateurs les plus incrédules. De la magie à l'illusionisme sous toutes ses formes, sérieuses, humoristiques, frissonnantes, le club des magiciens a donné un bel étalage de ses possibilités.

### LE LANDERON

### La soirée de l'«Aurore»

Il y avait foule samedi à la salle communale du Landeron, où le chœur d'hommes «L'Aurore» donnait sa soirée annuelle. Six chansons dynamiques, entraînantes, convenant parfaitement à ce groupe vocal masculin furent exécutées sous la direction de M. Pierre Guex pour le plus grand plaisir de chacun. Trois femmes et un tiers, c'était tout un programme, et il fut parfaitement joué par les acteurs amateurs du Landeron. Une comédie aux rebondissements fréquents, qui tira plus d'un éclat de rire du public enthousiasmé. Cette pièce était signée Dominique Vilbert.

Enfin, la danse traditionnelle mit un terme à la soirée.

Au cours de cette manifestation, le président de l'Aurore, M. Jules Jaquier, a tenu à remercier chacun et tout spécialement M. Jean-Pierre Gurtner, pour les nombreux services rendus.

Enfin, quatre membres d'honneur ont été nommés, pour 20 années de sociétariat; ce sont MM. Gilbert Liengme, Ernest Lack, Charles Stehlin et André Girard.

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Nous ne connaissons ni le jour ni l'heure.

Madame Roland Waelchli, à Sao-Paulo; Monsieur et Madame Michel Waelchli et leur fille, à Sao-Paulo; Monsieur et Madame Thierry Kern et leurs enfants, à Genève; Madame veuve Antoine Aellig, à la Neuveville; Monsieur Pierre Aellig, à Neuchâtel; Monsieur Emile Frôte, au Landeron; Monsieur et Madame Charles Frôte, à la Neuveville; Messieurs François et Claude Frôte, à la Neuveville, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu dans des circonstances tragiques à Sao-Paulo, à l'âge de 67 ans, de

## Monsieur Roland WAELCHLI

leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, oncle, beau-fils, beau-frère, parent et ami.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Neuveville, vendredi 15 mars 1974, à 14 heures, suivie d'un culte à la Blanche-Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame François Rumo-Turrian et leur fils Pierre-Alain, à Neuchâtel; Madame Eugénie Rumo et famille, à Bonnefontaine (FR); Monsieur Louis Turrian-Goy et famille, à Château-d'Éex; Monsieur et Madame Georges Desarzens, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Monsieur Michel RUMO

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 31me année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 12 mars 1974. (Acacias 12)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra. Mat. 25: 13.

L'incinération aura lieu jeudi 14 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

### IN MEMORIAM

### LUCIANO

### SANCHO Y AGUILAR

8 janvier 1893 - 14 mars 1973

14 mars 1974. Son épouse.

## REMERCIEMENTS

Vivement touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de

### Monsieur Marc BOURQUIN

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Aubert et à la sœur visitante.

Le Landeron, mars 1974.

Les familles affligées.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

### Monsieur Gilbert LIÈVRE

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, mars 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Emmanuel BOREL

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1974.

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 6.50

\* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 27.—

\* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 68.—

Puis renouvellement au tarif suivant:

3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—.

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: Prénom:

No et rue:

No postal: Localité:

Signature:

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

## FAN FAN FAN FAN FAN







## AVIS OFFICIELS



## Ville de La Chaux-de-Fonds

L'hôpital de la Ville de la Chaux-de-Fonds cherche :

1. Pour son centre de traitement électronique des Informations,

## UNE PERFOREUSE - VÉRIFIEUSE

sur machine IBM, système 3, 96 colonnes.

Entrée en fonctions : 1er avril 1974 ou à convenir.

Traitement : classification communale selon formation et expérience.

La préférence sera donnée aux candidates possédant une ou deux années d'expérience mécanographique.

2. Pour ses services de maison et « Exploitation hôtelière ».

## UNE INTENDANTE DE MAISON

Formation : école d'intendante ou formation équivalente.  
Exigences : diplôme d'intendante de maison ou certificat équivalent.  
Age minimum : 25 ans.  
Traitement : classe 10 - 9 - 8 éventuellement 9 - 8 - 7, selon qualifications.

Entrée en fonctions : 1er mai 1974 ou à convenir.  
Horaire : selon règlement communal.

Ces emplois permettent aux titulaires de bénéficier des avantages sociaux offerts par l'administration communale.

Adresser offres de service écrites au Chef du personnel, jusqu'au 20 mars 1974.

Tous renseignements peuvent être obtenus au numéro suivant : (039) 21 11 91, interne 406.

## MISE A BAN

Avec l'autorisation de la présidente III du Tribunal, SOHOREC S.A., FABRIQUE D'HORLOGERIE, à Neuchâtel, met à ban les places de parc à voitures numérotées de 1 à 19, sises au nord des bâtiments rue des Poudrières 135-137 (article 9898 du cadastre de Neuchâtel), ainsi que la place de parc pour bicyclettes sise immédiatement à l'ouest desdits bâtiments (article 9898 du même cadastre). En conséquence, défense formelle et juridique est faite au public d'utiliser lesdites places de parc ou d'en gêner l'accès.

Neuchâtel, le 7 mars 1974.  
SOHOREC S.A.  
l'administrateur unique :  
Me Claude Cattin

Mise à ban autorisée.  
Neuchâtel, le 7 mars 1974.  
La présidente III du tribunal  
du district de Neuchâtel,  
G. FIALA

## MISE A BAN

Avec l'autorisation de la présidente III du tribunal du district de Neuchâtel, Monsieur Bruno STOPPA, entrepreneur à Neuchâtel, met à ban les articles 1154 et 2068, P1 fol 1 Nos 131 et 210 du cadastre de Lignières.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée d'utiliser le passage No 131 et notamment de parquer tout véhicule quel qu'il soit sur l'ensemble des articles 1154 et 2068.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Neuchâtel, le 6 mars 1974.  
Par mandat : Denis Wavre.

Mise à ban autorisée.  
Neuchâtel, le 8 mars 1974.  
La présidente III du tribunal  
G. FIALA

## IMMEUBLES

A vendre

## parts immobilières

sur immeubles neuchâtelois.  
Prix d'émission 15.000 fr.  
Garanties et discrétion assurées.  
Faire offres à La Brise Marine,  
case 15, 2072 Saint-Blaise.

## A VENDRE

## A Saint-Blaise Perrières 28 et 30

Beaux appartements, tout confort, grand balcon, vue imprenable, situation tranquille.

3 pièces 91 m2	dès Fr. 150.000.—
4 pièces 103 m2	dès Fr. 175.000.—
4 1/2 pièces 116 m2	dès Fr. 195.000.—
5 pièces 123 m2	dès Fr. 200.000.—

Tapis tendus. Cuisine agencée, frigo, Ascenseur. Cave. Place de parc dans garage commun tempéré. Service de concierge. Aménagement final (papier peint et tapis tendus) au choix du preneur.

Crédit hypothécaire à disposition 60 % en premier rang.

Possibilité d'obtenir un second rang avec garantie supplémentaire.

Pour traiter :

Etude François Cartier  
Rue du Concert 6  
Neuchâtel  
Tél. (038) 25 12 55-6

Etude Bernard Cartier  
Rue de la Gare 11  
Marin  
Tél. (038) 33 35 15 ou 33 40 16.

A vendre,  
dans village au bord  
du lac de Neuchâtel,

maison  
mitoyenne

à rénover,  
de 3 appartements.  
Bas prix.

Ecrire sous chiffres  
PX 900803,  
à Publicitas,  
1002 Lausanne.

A vendre à  
la Tour-de-Peilz

magnifique appartement de 73 m2 dans villa locative à grand standing. Vue directe et imprenable sur le lac et les Alpes. Magnifique parc résidentiel et tranquille. Grand salon avec cheminée communicant sur grande terrasse couverte. 9 grands placards, hall, grande chambre à coucher communicant avec salle de bains. Cuisine d'un équipement ultra-moderne avec machine à laver la linge et séchoir électronique, frigo, congélateur, machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique à 4 plaques et four auto-nettoyant, hotte d'aspiration, communicant sur petit balcon. On peut traiter avec 40.000 fr. après reprise des hypothèques. Si désiré, grand garage pour 2 voitures.

Ecrire sous chiffres 288-10,  
Publicitas, 1800 Vevey.

A vendre à l'est de Neuchâtel

## IMMEUBLE LOCATIF

de 16 appartements.

Nécessaire pour traiter :  
Fr. 400.000.—.

Faire offres sous chiffres ES 694  
au bureau du journal.

Particulier cherche  
terrain

pour construire,  
ou villa-maison  
familiale,  
au plus près de  
Neuchâtel.

Adresser offres  
écrites à IX 698 au  
bureau du journal.

Particulier vend  
vieux chalet  
aux Diablerets

habitable toute l'année, avec confort ; 8 pièces meublées, zone chalets, à proximité d'un centre d'achats ; ensoleillé, tranquille ; 1500 m2 de terrain, 360.000 fr.

Ecrire sous chiffres PE 302204 à  
Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

## IMMEUBLE LOCATIF

Nécessaire pour traiter :  
Fr. 300.000.—.

Faire offres sous chiffres FT 695  
au bureau du journal.

## A LOUER

A louer

## LOCAL COMMERCIAL

d'environ 30 m2, avec lave-mains et W.-C., situé à la rue des Fahys, à Neuchâtel.  
Loyer Fr. 250.— plus charges.

S'adresser à  
l'étude Jacques Ribaux,  
Promenade-Noire 6,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 67 41.

A louer

## GARAGE

dans garage collectif tempéré, à la rue des Fahys 123, à Neuchâtel.  
Loyer : Fr. 70.—.

S'adresser à  
l'étude Jacques Ribaux,  
Promenade-Noire 6,  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 67 41.

BUREAUX à louer pour le 24 juin, dans immeuble commercial au centre de la ville,

## 6 PIÈCES

Chauffage central général.  
Ascenseur.  
S'adresser à l'Etude Wavre,  
notaires.  
Tél. 25 10 63.

Particulier cherche  
capitaux de  
200.000 fr.

Garantie  
sur appartements.

Adresser offres  
écrites à EV 717 au  
bureau du journal.

Aux Paccots, sur  
Châtel-Saint-Denis,  
alt. 1060 m, à vendre  
magnifiques  
apparte-  
ments

de 2 et 3 pièces,  
tout confort,  
cheminée de salon -  
balcons - piscine -  
garage.

Très belle situation,  
accès facile.  
2 pièces,  
Tél. (021) 2 13 14 ;  
3 pièces,  
Tél. (021) 56 73 90.

Riviera  
des fleurs

Jolis studios  
et appartements  
à vendre, près mer  
et plage,  
à la résidence  
suisse, avec balcon  
ou jardin privé,  
à partir de  
Fr. 31.400.—.  
Visites les  
week-ends,  
sur place en bus.  
Location par  
SWISS TOURING.  
Crédit disponible,  
par banque suisse.  
INTER SERVICE,  
Cité 15, Genève.  
Tél. (022) 21 58 44.

Particulier vend

vieux chalet  
aux Diablerets

habitable toute l'année, avec confort ; 8 pièces meublées, zone chalets, à proximité d'un centre d'achats ; ensoleillé, tranquille ; 1500 m2 de terrain, 360.000 fr.

Ecrire sous chiffres PE 302204 à  
Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer à Neuchâtel

## 5 pièces avec hall

complètement agencé, à l'état de neuf.  
Loyer : 850 fr. charges non comprises.

S'adresser à :  
Etude J. Ribaux, avocat et notaire,  
Promenade-Noire 6. Tél. 24 67 41.

## A louer à Neuchâtel

rue de l'Orée - rue des Fahys, pour date à convenir,

## APPARTEMENTS

7 logements de 3 pièces à partir de Fr. 560.—

1 logement de 4 pièces à partir de Fr. 740.—  
charges non comprises.

Appartements tout confort avec vue sur le lac.

Fiduciaire Sella & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 59 59.

A louer pour date à convenir, à la rue des Fahys,  
à Neuchâtel,

bel appartement  
de 3 pièces

situé dans un immeuble neuf avec ascenseur et  
à proximité du trolleybus.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-  
Noire 6, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

## Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

## appartements

3 1/2 pièces 92 m2 à partir de Fr. 510.—  
4 1/2 pièces 107 m2 à partir de Fr. 600.—

situés dans un magnifique parc arborisé et  
aménagé pour les enfants, à proximité de  
l'école primaire, des transports publics et des  
magasins.

Appartements très spacieux et fonctionnels,  
comprenant :  
cuisines agencées - parquets et autres sols  
pratiques - balcon - ascenseur - tranquillité.

FIDUCIAIRE SELLER & MAYOR  
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel  
Tél. (038) 24 59 59.

## A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, à la rue des  
Sablons 45, pour date à convenir, beaux apparte-  
ments de

## 3 PIÈCES

Loyer : dès Fr. 550.— comprenant :

consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver et séchoir électrique, service de conciergerie, + Fr. 45.— d'acompte chauffage et eau chaude.

Appartements spacieux avec tapis collés - cuisine équipée - ascenseur - adoucisseur d'eau - antenne collective TV-radio.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à M. Raymond Wetzel, agent général de LA NEUCHATELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, 9, rue du Musée, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

Lire en page 8

A LOUER  
ENCHÈRES  
Appartements  
de vacances

A louer à Cornaux,  
dès le 31 mars 1974,  
APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces avec garage.  
Location mensuelle avec charges ;  
625 fr. Garage 60 fr.

Fiduciaire Sella & Mayor,  
Trésor 9, Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 59 59.

A louer au Landeron  
APPARTEMENTS

de 4 pièces et 4 1/2 pièces ainsi  
que plusieurs garages.

S'adresser à :  
Etude Blaise Clerc et Amlod de  
Dardel, 2525 le Landeron.  
Tél. (038) 51 23 15.

A louer, à Dombresson,

## APPARTEMENT

de 4 pièces, confort moderne.  
Loyer : 340 fr. + garage + charges,  
disponible immédiatement ou  
pour date à convenir.

Pour visiter : tél. (038) 53 31 52.  
Pour traiter : tél. (038) 25 85 85.

A louer à Pesex, dans quartier  
résidentiel,

## villa de 8 pièces

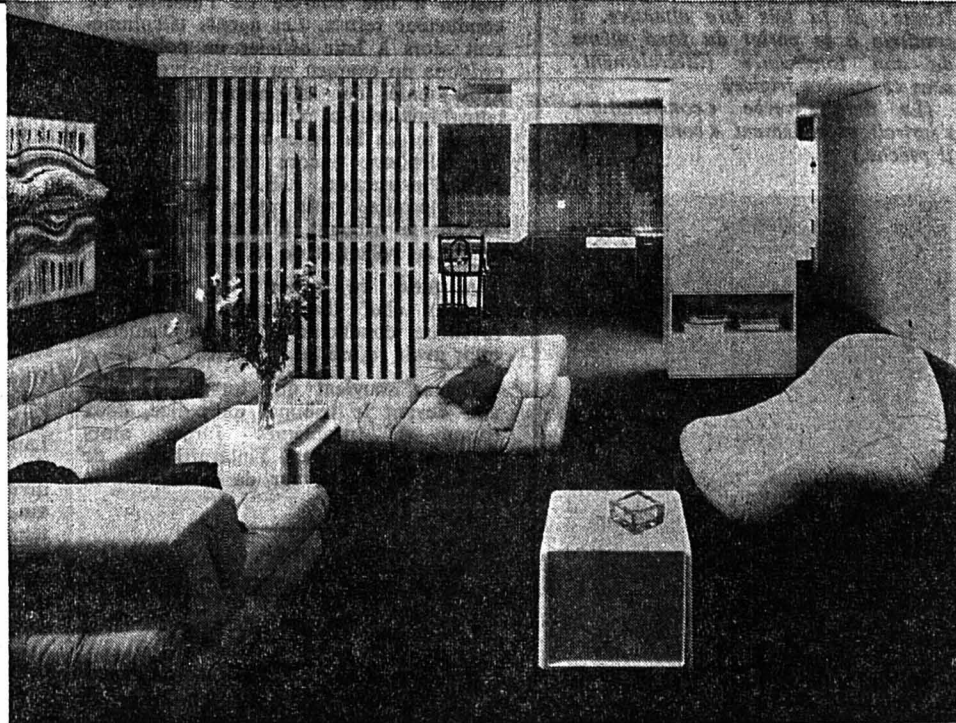
dépendances et jardin. Bail de  
longue durée.

Adresser offres écrites à GX 179  
au bureau du journal.

La Résidence les Chevrons est une réalisation d'une conception nouvelle. L'immeuble domine le vieux Pesex. La vue y est magnifique et le confort des appartements séduira les plus difficiles. Pour ceux qui le désirent, la cuisine dotée de tous les aménagements modernes s'ouvre sur le salon. Dans ce cas le bar remplace la salle à manger traditionnelle (notre photo). Les acheteurs choisiront.

résidence  
«les chevrons»

Une piscine chauffée, des places de jeux et un grand jardin entourent la résidence. Par mauvais temps, les enfants peuvent aussi se retrouver dans une salle de jeux intérieure. En visitant les appartements pilotes, décorés par Marcel Jacot, la Chaux-de-Fonds, vous serez aussi conquies par la qualité des isolations phoniques et thermiques.



un placement sûr

Visites  
les mardi et jeudi  
de 19 à 22 heures  
ou sur rendez-vous

Les prix 1973  
sont valables  
jusqu'au  
30 juin 1974



Touraine S.A.  
Les Bourguillards 16  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 55 55



## GRANDE SALLE DE COLOMBIER

Jeudi 21 mars 1974

Matinée 15 heures, soirée 20 h 30

# GRAND DÉFILÉ DE MODE

## printemps-été 1974



Quatre mannequins professionnels vous présentent notre nouvelle collection de classe internationale.

« Dames », chic et élégance  
« Girls », très actuel et sympathique  
Tailles 36 à 44 **AUCUNE SÉRIE**

Tout naturellement c'est à nouveau Madame Colette Jean qui animera, avec son entrain habituel, cette présentation.

Participeront également au défilé les Maisons suivantes :

**Bijouterie du Château**  
G. Ielsch, tél. (038) 41 38 38, Colombier

**Boutique Pitchoun**, Mmes H. Crittin et G. Bridy  
rue Haute 3, Colombier, tél. (038) 41 31 91  
Confection pour enfants, de nouveau-nés à 16 ans

**Boutique Artesania**, artisanat des Andes Péruviennes  
Rita Schaer, Colombier, rue Basse 8, tél. 41 29 91

La décoration florale est due à la Maison  
**BURRI Fleurs**, Saint-Honoré 1, Seyon 30, Neuchâtel

Les tapis ont été gracieusement mis à disposition par la  
Maison Pfister Ameublement, à Neuchâtel

Prix d'entrée : Fr. 3.—. Toutes les places sont numérotées. Réservation directement au magasin ou par téléphone au **41 21 93** jusqu'au **mardi 19 mars**, dernier délai.  
Le magasin est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 18 h 30.  
Le samedi de 8 h 30 à 16 heures.

### DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS

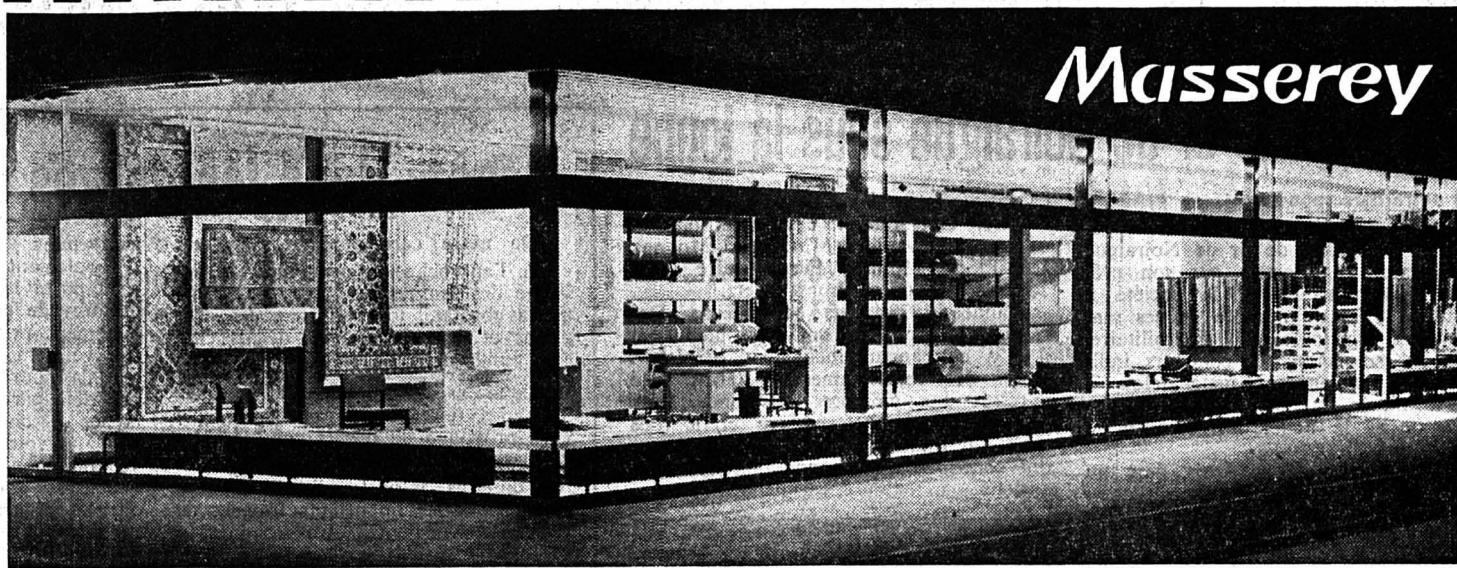
## Claude JORNOD

Suisse - Etranger  
NEUCHÂTEL - Tél. 24 23 75 - 46 18 40

### MENUISERIE

## DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67



Masserey

# Masserey

### ● SUPERBE CHOIX DE RIDEAUX :

Des rideaux prêts à poser ?  
Du tissu décoratif à l'emporter ?  
Un intérieur agréable et habillé ?

Venez chez **MASSEREY**  
Parcage facile devant le magasin.  
Choix agréable et aéré.

### ● DÉMONSTRATRICE expérimentée à votre disposition.

● **EXPOSITION NOUVELLE** avec les tonalités 1974.  
Nous souhaitons vous conseiller et vous meubler avec goût.

Rideaux  
sur mesure -  
simplement à suspendre: le  
<prêt-à-poser>  
**FISBA!**



## MAGASIN

8 vitrines - 2 étages  
PORTES-ROUGES 131-133

## PARC

ARRÊT DU TROLLEYBUS

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



La Passat et la Passat Variant.

## Nouveauté: Passat.

# Pour conduire d'une façon économique et variée.

Une fois qu'on a opté pour une Passat, une décision difficile reste à prendre: Laquelle choisir? Berline ou Variant?

**Aspect différent. Technique identique.** Toutes deux possèdent un moteur refroidi par eau, placé à l'avant, de 60, 75 ou 85 CV. Toutes deux brillent par leur faible consommation. (Réservoir plein, vous parcourrez - chose du reste à peine pensable pour une autre voiture - quelque 500 km.) Toutes deux sont dotées du même ensemble châssis-suspension de sécurité, à déport négatif du plan de roue et double circuit de freinage. Et toutes deux sont aussi livrables en version automatique.

**Alors, laquelle?** Toutes deux comportent le même équipement intérieur: Sièges de forme anatomique. Système de ventilation-chauffage raffiné. Lunette arrière chauffante. Et bien d'autres agréments qui vous surprendront agréablement.

**Peut-être la Variant?** Elle a une 5<sup>e</sup> porte, derrière. Une grande soute à bagages: jusqu'à 1520 litres, lorsque la banquette est rabattue. 520 kg de charge utile.

**Ou bien la berline?** Elle a une belle ligne de poupe. Un coffre de 490 litres. Et deux ou quatre portes.

**Alors, laquelle?** Prenez celle qui vous plaît le

mieux. C'est le meilleur choix qui soit.

- Veuillez nous envoyer le prospectus consacré à la Passat.
- Pour les entreprises seulement. Nous nous intéressons au leasing d'un parc de véhicules.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Découpez ce bon et adressez-le à:

AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad. 30

**La Passat et la Passat Variant.**



# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## La Société de tir de Noiraigue sous la loupe

De notre correspondant :

Du rapport présenté à l'assemblée générale de la société de tir de Noiraigue « Aux armes de guerre » par son président M. Ernest Raetz, la société a compté en 1973 un nombre de ses manifestations principales, un tir militaire, un tir en campagne, un concours individuel, le tir cantonal neuchâtelois à Pierre-à-Bot, le tir du vignoble à Boudry, le tir de la Fédération et enfin le tir de clôture.

Trente-huit tireurs ont pris part au tir militaire, parmi lesquels 10 ont obtenu la mention fédérale pour 108 points et plus, soit MM. Ernest Raetz 124, Michel Calame et Jean-Pierre Monnet 117, Gaston Hamel 115, Raoul Perret 110, James Thiébaud 109, Bernard Muller et Bernard Righetti 108.

Le tir en campagne a eu lieu à Noiraigue. 17 tireurs y ont participé. Une distinction a été accordée pour 75 points et plus à MM. Gaston Hamel, Jean-Pierre Monnet, James Thiébaud, Léon Monnet, Ernest Raetz, André Sunier et Francis Monnet.

Le tir cantonal a attiré 8 tireurs. C'est avec 14 tireurs, dont 6 de Travers, que la section a participé au tir du vignoble. Sur 31 sections inscrites, elle s'est classée 8<sup>me</sup>, résultat très réjouissant, avec une moyenne de 52,380 points. Voici quelques résultats individuels : Otz Hermann et Ernest Raetz 54, Michel Otz 53, Gaston Hamel 52, James Thiébaud et André Krugel 51, Léon Monnet 50.

Dix tireurs se sont rendus à Saint-Sulpice pour le tir de la Fédération. Cinq d'entre eux ont touché une distinction. Ce sont MM. Ernest Raetz, Léon Monnet, James Thiébaud, Gaston Hamel et Willy Piamaro. Quant au tir de clôture, il n'a réuni que 11 participants malgré les magnifiques prix annoncés. M. Ernest Raetz a obtenu 831 points, M. Gaston Hamel 828, M. Léon Monnet 828 et M. Pierre-André Pilet 704. Le challenge Maurice Reboud a été attribué à M. Gaston Hamel pour les résultats suivants : tir militaire 115, campagne 80, tombola 828, challenge 430 soit au total 1453.

A l'assemblée générale de 1972, il avait été décidé de récompenser les membres qui assistaient aux assemblées générales, qui accomplissent les tirs militaires et les concours de section en

campagne et qui participent au tir de clôture. Ont rempli ces conditions et ont reçu une cuiller MM. Léon Monnet, Jean-Pierre Monnet, Pierre-André Pilet, James Thiébaud et Ernest Raetz.

L'année 1973 a été fructueuse. Des résultats honorables ont été obtenus et il n'y eut aucun incident à déplorer. Aussi des remerciements ont-ils été adressés aux membres du comité, aux moniteurs, au chef cibare et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la bonne marche de la société.

## COUVET

### Le camp de ski des primaires à Zinal

(sp) Après un voyage en train jusqu'à Sierre et en autocar jusqu'à Zinal, les élèves des 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> années primaires de Couvet ont commencé lundi leur séjour d'une semaine dans les Alpes valaisannes, sous la direction de MM. Gilbert Bourquin, président de la commission scolaire, et François Codini, alors que M. Eric Bastardoz, maître de sports, assume le rôle de chef technique du camp. 88 élèves y prennent part, répartis en 9 groupes. La neige poudreuse et le soleil sont à l'origine de pistes excellentes et d'une bonne humeur générale. Le retour au Vallon est prévu samedi en fin d'après-midi.

### Mutation à la gare

(sp) Commis à la gare de Couvet R.V.T. M. Bernard Rosat a été nommé à la gare de Fleurier en remplacement de M. Ernest Bantle mis au bénéfice de la retraite. M. Rosat sera remplacé à la gare de Couvet par M. L'Eplattenier, de Fleurier dès le 15 mars.

### Séance extraordinaire du Conseil général

(c) C'est le 22 mars à 20 h que le Conseil général de Couvet siégera en séance extraordinaire. L'ordre du jour comprend notamment la discussion d'un nouveau projet de budget pour 1974. Rappelons à ce sujet qu'une première proposition avait été refusée lors de la séance de décembre dernier.

## Dégâts dans les gorges de l'Areuse

De notre correspondant régional :

A l'approche du printemps, la Société des sentiers des gorges de l'Areuse a constaté, tout au long des chemins et des sentiers, les dégâts causés par la neige et le gel.

Cette saison hivernale, marquée par des températures clémentes, n'a pas provoqué de dégâts considérables à l'ensemble du réseau.

Toutefois, la passerelle Cuchemanteau, dont les importants travaux de réfection venaient d'être terminés, a

subi une nouvelle détérioration. L'éboulement d'une masse rocheuse a emporté la barrière du pont. Des mesures de protection ont été immédiatement prises et la réparation définitive sera exécutée ce printemps.

Mais pour permettre à la société, présidée par M. Yann Richter, de mener à chef ces réparations, elle doit pouvoir compter sur le bienveillant appui de ses sociétaires, puisque c'est grâce à leur contribution que les réparations peuvent être menées à chef.

## MÔTIERS

### Stages de perfectionnement pour les spéléologues

A Môtiers se déroulera, les 27 et 28 avril, un stage de perfectionnement de la Société suisse de spéléologie. Sous la direction de MM. Jean-Claude Lalou et Roland Baumann, les 30 participants partiront à cette occasion, leurs connaissances des techniques d'exploration et de l'emploi du nouveau matériel.

Une partie des cours sera théorique. Les exercices pratiques auront comme cadre les falaises situées aux abords de la localité.

### Une exposition de Jean Hirtzel à Granges

Jean Hirtzel, les habitants du Val-de-Travers s'en souviennent, avait présenté, il y a quelque temps une passionnante exposition au château de Môtiers. Ses deux années passées au Brésil et sa rencontre avec les Indiens du Mato-Grosso avaient servi de thème à cette exposition.

Mais Jean Hirtzel, au talent incontestable, est aussi un peintre.

Il présentera du 16 mars au 4 avril ses peintures à l'huile à la galerie Toni Brechbühl à Granges.

Cet artiste, rappelons-le, né à Neuchâtel, habite actuellement à Saint-Sulpice.

### Assemblée du groupement sportif des Invalides

(c) La section du Val-de-Travers du groupement sportif des invalides s'est réunie récemment sous la présidence de M. Bernard Dubois. Une trentaine de membres et d'accompagnants avaient répondu à l'invitation. Après une brève partie administrative, un repas fut servi. La fin de la soirée fut agrémentée de diverses productions. Quelques morceaux d'accordéon ont été suivis de la participation bénévole des clovins Angelo, Rigo et Letto, dont les réparties ont particulièrement amusé l'assistance.

## FLEURIER - FLEURIER

### Fleurier - Le Parc

(c) Pour la coupe neuchâteloise, après avoir battu dimanche à Saint-Blaise l'équipe locale par 2-0, le F.-C. Fleurier recevra le week-end prochain, sur son terrain des Sugits le F.-C. Le Parc de la Chaux-de-Fonds pour la coupe neuchâteloise aussi.

Cette rencontre permettra de voir évoluer pour la première fois en un match officiel, le F.-C. Fleurier sur son terrain depuis que l'équipe est soumise à un entraînement intensif et qu'elle entend se sortir du mauvais pas dans lequel elle se trouve actuellement en championnat suisse de 2<sup>me</sup> ligue.

## Les Loup du district et d'ailleurs

De notre correspondant régional :

Le mois dernier, nous avons publié un article sous le titre « Connaissez-vous la Serpillière », l'ancienne ferme située au-dessus de Fleurier, où l'on fabriquait des « serpis », outils utilisés pour le bois. A ce propos, Mme Germaine Schumacher, de Lausanne, nous a fait parvenir une lettre de M. Robert Loup, habitant lui aussi Lausanne, et ayant fait des recherches dont il vaut la peine de parler.

« ... Mes recherches sur la famille Loup de Rougemont, écrit M. Robert Loup, sur les branches de celle-ci essayées ailleurs et, subséquemment des familles Loup d'autres lieux d'origine, ont débuté en 1955. Je me suis laissé dire qu'un cousin de mon père, avait entrepris les mêmes recherches au début du siècle et les avait abandonnées, lorsqu'il aboutit à un moine. Cette boutade devait servir à dissimuler un échec, qui empira lorsqu'il prit pour nos armoiries celles que les Loup de Montagny, adoptèrent lorsqu'ils reçurent la bourgeoisie de Neuchâtel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

« ... Mais comme toute l'histoire des comtes et du comté de Gruyère part de la fondation du prieuré de Rougemont en 1080 et que ce lieu est celui dont nous sommes originaires (notre nom y

est mentionné dans le rôle censier de 1300), il est tentant pour un farceur de penser aux moines... On voit que cette légende a la vie dure, puisque vous en avez eu l'écho à Merières. Il est vrai qu'un Jacobo Lupi est mentionné à Moudon le 3 avril 1377. »

M. Loup termine : « ... Ce que j'ai trouvé de plus approchant, c'est que le 24 août 1531, Guillaume Loup, avec Farel et Fromentin, renversèrent l'autel et les images de l'église d'Onens, de même à l'église Saint-Maurice à Champagne avec Bernard Quiqan et Jehan Rodriges... Après le partage du comté de Gruyère en 1554, les Loup, comme beaucoup d'autres, quittèrent petit à petit Rougemont. On les trouve à Nyon en 1593, dès 1600 à Morges et dès 1646 au Val-de-Travers, reçus bourgeois de Mezières en 1668. Il ne s'en trouve plus à Rougemont. »

La famille Loup de la « Serpillière » provenait de Rougemont. Fleurier eut du reste plusieurs Loup, si ce n'est dans la... bergerie, du moins au village ! Albert Loup était graveur et guillocheur, Jean Loup fut international de football et Louis Loup, président du Conseil communal et président-gouverneur de la Noble corporation des six communes.

## VAUD - VAUD - VAUD

YVONAND

### Démission du pasteur

On a appris la démission du pasteur d'Yvonand, M. Ami Gallay qui, en 1963, avait succédé au pasteur Nicolas de Haller qui avait lui-même passé dix-huit ans à la tête de la paroisse. Le départ de M. Gallay coïncidera avec ses 37 années de pastorat et il se retirera à Morges.

YVERDON

### Nonagénaire fêtée

Aujourd'hui, Mme Jules Crot, née Bernadette Veuilleil, sera fêtée par les autorités à l'occasion de son 90<sup>me</sup> anniversaire. Née à Monthey, Mme Crot habita Comondrèche avant de se fixer à Yverdon en 1919 et exploita avec son mari la boucherie chevaline de la rue du Milieu.

### La Société d'agriculture à Granges - près - Marnand

## Un projet de 450.000 fr. choisi pour l'installation de moutures

De notre correspondant :

La Société d'agriculture de Granges-près-Marnand, qui groupe des membres de nombreux villages de la Broye vaudoise et fribourgeoise, a siégé hier matin à la grande salle de Granges, sous la présidence de M. Roger Cosendai, qui a salué la présence de MM. Jacques-Louis Estoppey, municipal, Keuffer, directeur de la FVAV, à Lausanne, et Charles Miéville.

M. Etienne Jaquière, gérant, a présenté les comptes, M. Torche (le rapport des vérificateurs et M. Rey celui de la fiduciaire. Comme l'année précédente, une partie de la ristourne sera redistribuée aux membres sous forme de parts sociales. En 1973, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.786.396 fr. soit une augmentation de 23,5 % sur l'exercice précédent. Cette augmentation réjouissante est due essentiellement au développement du tonnage et très peu à l'inflation.

M. Cosendai a ensuite présenté le rapport du comité. Après avoir fait un rapide tour d'horizon de la situation actuelle dans le monde, il a rappelé que les paysans étaient mécontents des prix agricoles trop bas.

Dans son rapport sur la marche des affaires, le gérant relève que les engrais, avec cent cinquante wagons de dix tonnes, représentent toujours le secteur le plus important des ventes. Les produits fourragers se sont élevés à 678 tonnes. L'activité étant la plus intense, à la fin et au début de l'année, il devient dès lors nécessaire de boucler les comptes au 30 juin (ce qui fut accepté

par l'assemblée). Il en résultera une modification des statuts.

Le comité a ensuite été réélu comme suit : MM. Roger Cosendai, président, Robert Duc, vice-président ; René Rey, secrétaire ; Emile Maeder, Willy Henzer, Maurice Robert et Jean-Claude Miéville. La commission de gestion sera composée de MM. Alfred Cachin, André Pasche et Charles Notz ; les suppléants sont M.M. Jean-Pierre Duc et Fritz Blaser.

La régulière augmentation des moutures, nécessite le remplacement des installations. Le premier projet coûterait 76.000 fr., le second 114.000 fr. et le troisième 450.000 francs. Après une discussion, le troisième a été approuvé à une forte majorité. Ces installations seraient construites près du centre collectif des céréales de Granges.

En fin d'assemblée, le directeur, M. Keuffer, s'est félicité de l'étroite collaboration existant entre la Société d'agriculture et la FVAV, puis a parlé de l'évolution des prix dans la situation économique actuelle, ainsi que du développement régulier de la FVAV, dont le chiffre d'affaires atteindra bientôt cent millions de francs.

Dans les divers, des critiques ont été émises à l'égard du journal « La Terre romande » qui, selon certains, ne défend pas assez vigoureusement la paysannerie. Dans sa réponse, M. Keuffer a rappelé que cet organe officiel des Chambres d'agriculture vaudoise et genevoise, était un journal d'information professionnelle apolitique, qui a besoin de la publicité pour maintenir l'abonnement à un bas prix. D'ailleurs, chacun peut y faire part de ses doléances.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

### Au Conseil communal

(c) Dans sa première séance de l'année, présidée par M. Roland Coucet, le conseil communal de Corcelles a désigné les membres de la commission de gestion et les suppléants. Il a également accordé à la Municipalité l'autorisation générale de plaider pour la durée de la législature. Une commission de sept membres a été nommée pour étudier le préavis municipal concernant des achats de terrains au chemin du Sansuy, en vue de la construction de la route de raccordement « Findu-Gibet » — chemin du Sansuy. Ces terrains seraient payés quinze francs le mètre carré.

Au cours de la séance, la municipalité a renvoyé le conseil sur les pourparlers en cours avec le cercle scolaire de Grandcour et la commune de Payerne en vue de la formation d'un groupement scolaire pour les classes primaires supérieures. L'enseignement dans ces classes passerait de trois ans à quatre ans et un seul degré serait enseigné dans chacune d'entre elles. Il y aurait deux classes à Payerne, une à Grandcour et une à Corcelles. Les élèves fréquenteraient la classe correspondant à leur degré et seraient transportés en bus, les frais étant payés par l'Etat et les communes.

En fin de séance, la municipalité a répondu à l'interpellation d'un conseiller au sujet de la construction en cours de la route d'évitement de la briqueterie.

SAINTE-CROIX

### Collision entre un train routier et une auto

(c) Hier, vers 17 h, un accident s'est produit au lieu-dit « Grand contour », dans un virage, entre un train routier zuricois qui circulait en direction de Sainte-Croix et une voiture fribourgeoise roulant en sens inverse. Les dégâts sont très importants mais il n'y a pas eu de blessé.

MISSY

### Soirée du chœur d'hommes

(c) C'est en présence d'un nombreux public que le chœur d'hommes de Missy a donné à la grande salle une soirée de qualité. Sous la direction de M. Francis Pittier, les chanteurs ont interprété avec beaucoup de sensibilité sept chœurs, dont plusieurs furent bisés. En intermède, le chœur mixte de Donneloye, invité d'honneur, a également chanté plusieurs chœurs, pour le plus grand plaisir des auditeurs. Entre deux chants, M. U. Riesen, président, après avoir souhaité la bienvenue à chacun, adressa des remerciements à tous les artisans de la réussite de la soirée, puis félicita MM. André Quillet et Georges Thevoz pour leurs nombreuses années d'activité : vingt-cinq ans pour le premier et trente-cinq ans pour le second.

### Succès en Coupe Perrier

(sp) Dans notre édition de samedi, nous nous demandions si le jeune skieur du Ski-club de Fleurier, Henri Bernasconi, réussirait à conserver sa Ire place en catégorie III garçons (1958-1959) à l'issue de la dernière manche de la coupe Perrier disputée à la Vue-des-Alpes. Avec 44 centièmes d'avance sur son poursuivant immédiat, il l'a finalement emporté et termine donc en tête de sa catégorie. En revanche, Jacques-Eddy Juvet, de Fleurier, mais membre du Ski-club de Buttes, a rétrogradé d'un rang lors de la finale et se classe en 2<sup>me</sup> position de la catégorie II garçons (1960-1962) dont le jeune Covasson Dominique Jeanneret occupe la 6<sup>me</sup> place. En catégorie II filles (1960-1962), la Fleurisane Anne-Mary Juvet sort en 7<sup>me</sup> position, tandis qu'en catégorie III filles (1958-1959), Michèle Sandoz, de Fleurier, se retrouve ex-aequo à la 4<sup>me</sup> place.

### Informations horlogères

### « Lip 1974 » : des Suisses au conseil d'administration

Lors d'une séance qui s'est tenue mardi après-midi au siège de la société BSN, à Paris, le conseil d'administration de la SEHEM (\*) a été constitué comme suit : — pour la France, MM. Antoine Riboud, Renaud Gillet, José Bidegain, Christian Lautie, Brunost Roquère, Francis Gautier, Claude Neuschwander et François Millet ; — pour la Suisse : MM. Pierre Renggli, directeur général de l'ASUAG, Pierre-A. Stucker, directeur administratif, et André Beyner, directeur technique d'Ebauches S.A. D'autre part, M. André Beyner et M. P.-A. Schwaar, directeur de Rotary, siègeront au conseil d'administration de la CEH.

(\*) La Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques (SEHEM) est la société holding coiffant d'une part la Compagnie européenne d'horlogerie (CEH), c'est-à-dire l'ancien Lip horloger, et d'autre part, la SPEMELIP, autrement dit l'ex-secteur « armement-équipement » de Lip.

### Nouvelles des Marécottes

(c) Trente-six élèves de cinquième année primaire, sont arrivés dans cette charmante et paisible station valaisanne au début de dimanche après-midi pour un camp de ski qui se terminera samedi. Une orientation générale, la prise des dortoirs et une visite du parc zoologique étaient à l'ordre du jour. Les conditions d'enneigement sont bonnes et les moniteurs ont pu dispenser les premières leçons sur des pentes culminant à 2300 mètres d'altitude. Les conditions atmosphériques sont bonnes elles aussi, la subsistance savoureuse et la vie communautaire dissipe presque toutes traces d'ennui.

A propos de ce camp de ski, il convient de relever que l'action de vente du mimosa ainsi que la générosité manifestée par les entreprises et commerces de la place ont largement contribué à sa réussite.

### Après une audition du conservatoire

(sp) Involontairement, le compte-rendu de la seconde audition publique des élèves de la succursale fleurisane du Conservatoire de musique de Neuchâtel (voir FAN du 12 mars) a laissé dans l'ombre les productions offertes par la classe de violon de Mme Danièle Othenin-Girard. Et pourtant les auditeurs ont fort goûté les trois sonates de Hauptmann, Mozart et Schubert jouées par de jeunes musiciens qui ont choisi un instrument particulièrement difficile et long à maîtriser.

### La Clusette fermée : des dates

De notre correspondant régional : Nous avions annoncé que la route de la Clusette, en raison des travaux qui s'y déroulent actuellement, serait fermée à la circulation. Cette interdiction de circuler prendra effet après les fêtes de Pâques et subsistera jusqu'au milieu du mois de novembre. Les usagers de la route, pendant ce laps de temps devront faire le détour par la Tourne, les Petits-Ponts, Brot-Dessus et la Côte de Rosières pour se rendre au Vallon.

BIENTOT...

En ce qui concerne le percement du tunnel proprement dit, il reste encore quelque quarante mètres avant que les deux équipes ne se rejoignent, jonction qui s'opérera mi-avril ou début mai de cette année.

### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « La fille de Jack l'éventreur » (16 ans).  
Môtiers, château : ouvert.  
Buttes-la-Robella : installations en service.  
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.  
Médecin et pharmacien : habituels.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 73.  
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.  
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare. tél. 61 18 76, télex 3 52 80.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### AU CLUB 44

## Un public pour un public

Le nouvel invité du Club 44 est artiste-peintre, jeune, et Irlandais. A son actif, plusieurs distinctions, dont le premier prix de peinture de la Société irlandaise des beaux-arts en 1972 et 1973, la réalisation d'un timbre pour les postes irlandaises, et des expositions personnelles, en Irlande encore. Prophète en son pays, donc...

Après plusieurs expositions collectives sur le continent, Robert Ballagh s'y est hasardé « en solitaire », avec un passage à l'Aktionstheater de Berne, suivi d'un second au Club 44, qui l'accueille jusqu'à la fin du mois.

Le principe des œuvres de Ballagh est un peu celui de « L'arroseur arrosé ». Dans le cas particulier, il s'agit plus précisément du public vu par le public. En clair, les toiles de Ballagh représentent des spectateurs en contemplation devant d'autres toiles, dues, celles-ci, aux maîtres de la peinture moderne, américains pour la plupart, et qui ont nom Magritte, Warhol, Lichtenstein, Stella, Soulage, etc. Les œuvres de Ballagh s'intitulent donc « Fille devant un Warhol » ou « Quatre personnes devant un Frank Stella » ou encore

« Couple devant un Clifford Still », dans la logique des choses !

Robert Ballagh ne se contente pas de reproduire avec minutie les travaux de ses contemporains illustres, mais il s'attache également à peindre ses contemporains anonymes (les spectateurs) avec un souci de précision proche du surréalisme. Les personnages sont vus de dos, mais on les devine désinvoltes ou dubitatifs ou rêveurs ou attentifs face à l'œuvre qu'ils contemplent. Et c'est paradoxalement moins le « Monsieur-tout-le-monde » devant une œuvre, que cette œuvre elle-même, qui accroche le regard. Robert Ballagh, à sa façon, s'efface devant Soulage, Magritte et les autres, avec une admiration mêlée de respect. Et pourtant, sa démarche lui est propre, et s'inscrit dans la lignée de celle des artistes novateurs qu'il met en valeur. Le film « Art Scene USA » projeté lors du vernissage illustre l'intériorité de ces artistes américains au talent inégal mais à l'imagination débridée. Bien que déjà quelque peu dépassé, ce court-métrage s'érige en témoin de l'époque dans ce laboratoire de l'Art où la déraison côtoie le sublime, et où Robert Ballagh a, lui aussi, sa place. F.B.



## CHEZ JOSEPH

Hôtel-restaurant de l'Ours  
Travers. Tél. 63 16 98

LA QUINZAINE DE LA MER  
approche de sa fin.

PAS DE PROLONGATION

Profitez encore de ces quelques jours pour déguster nos spécialités.  
Cadre sympathique. Cave de choix.  
Réservez vos tables.



# LE LOCLE

## Assises de la section des Montagnes de l'ACS Limitation de vitesse et compétition automobile

De notre correspondant :

La section des Montagnes neuchâtoises de l'Automobile-club de Suisse, que préside M. Sadi Bourquin, de la Chaix-de-Fonds, tenait à la fin de la semaine dernière son assemblée générale ordinaire. Plus d'une centaine de membres s'étaient donné rendez-vous dans la grande salle de l'hôtel des Trois-Rois, au Locle, pour suivre un ordre du jour qui ne manqua ni d'intérêt, ni de consistance. Il fut notamment question, comme nous l'avons déjà relevé dans une précédente édition, de la volonté manifeste de maintenir la compétition automobile en pays neuchâtois. Et du problème, ô combien ardu ! de la vitesse sur les routes suisses.

En ouvrant cette réunion, M. Bourquin salua tout d'abord ses nombreux invités parmi lesquels MM. René Felber, conseiller national et président de la ville du Locle ; Jean Haldimann, préfet des Montagnes ; André Perret, substitut du procureur général ; Jacques Cornu, président de la Cour de cassation pénale ; Freddy Boand, président de tribunal de la Chaix-de-Fonds ; Paul Brasey, commandant de la police locale du Locle, et Gilbert Sonderegger, de la police locale chaix-de-fonnaire, ainsi que d'autres personnalités dont le président d'honneur de la section André Nardin.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, M. Sadi Bourquin aborda le point essentiel de cette soirée, son rapport présidentiel. Après avoir adressé des remerciements au comité : « Mes ministres sont excellents et je n'ai pas à souhaiter une meilleure cohésion » ajouta-t-il, en retraçant l'activité de la section en 1973.

**FAITS MARQUANTS EN 1973**  
Nous en retiendrons les dates marquantes. C'est ainsi, qu'en mai, se déroulaient les derniers préparatifs pour la course du Bas-Monsieur, une compétition devenue traditionnelle et attendue. Puis ce fut, en juin, la sortie printanière au château de Môtiers ; et, en juillet, l'opération « savoir vivre sur la route ».

Grande animation, en septembre, puisqu'un enregistrement d'abord la deuxième course de caisses à savon, à la Chaix-de-Fonds, et la torré à Sommaré.

Deux événements, en octobre : la présence du club au Salon commercial cloclais. Puis la course d'automne du kilomètre en côte, du Bas-Monsieur.

En novembre, ce fut l'assemblée générale des présidents ACS tandis qu'en décembre, les vétérans se retrouvaient pour une journée pleine de bonne humeur.

### VOICI LE 100 km/h

Sur le plan national, l'année 1973 restera celle de l'introduction du 100 km/h avec des vitesses différenciées ne dépassant pas le 120 km/h sur les routes cantonales. « Nos autorités fédérales, en introduisant le 100 km/h ont indiqué, souligna le

président, que cette mesure était adoptée à titre d'essai pour une durée de trois ans. Nous ne désirons nullement qu'à l'avenir elle devienne plus ou moins définitive ». Après avoir rappelé aussi la crise du pétrole, dans les derniers mois de l'année passée, M. Bourquin manifesta encore une fois quelques craintes émises. « A quoi cela servirait-il vraiment de construire de nouvelles autoroutes, qui coûtent si cher et de ne pouvoir rouler sur celles déjà construites qu'à 130 km/h comme le demande le BPA ». On sait que le 130 km/h est introduit cette semaine, comme cela a été annoncé il y a peu.

### VIE DE LA SECTION

Au chapitre des effectifs, la section compte en ce début d'année 969 membres. L'assemblée honora, ensuite, la mémoire de quatre sociétaires décédés en 1973.

Sur le plan administratif, le secrétariat a vendu pour plus de 12.000 fr. de matériels et de documents l'an passé, dont 224 livrets ETL. L'agence de voyage poursuit son activité en augmentant chaque année ses prestations.

Par ailleurs, l'ACS a pris la décision en 1972, sur le plan suisse d'interrompre le dépannage sous contrat avec le TCS et de rendre ainsi la liberté à ses membres de se faire dépanner par le garage ou le service de leur choix. En 1973, le nouveau service entra en fonction. Cette année, deux innovations sont à signaler : l'ACS et ses sections portent à 80 fr. le remboursement maximum par cas à ses membres, soit presque toujours la totalité des montants des factures présentés au remboursement. L'ACS offre à ses sections l'installation d'un répondeur automatique au téléphone. Après avoir encore signalé quelques caractéristiques de ce service, M. Bourquin, donna la parole aux différents présidents de commissions.

Dans son rapport, M. Bernard Sandoz, pour la commission sportive, rappela que 1973 restera l'année « qui nous a pris l'essence ». Sport automobile ? Les autorités ont encore resserré le lien sur les possibilités de le pratiquer. On a pu organiser en 1973 un championnat de section qui avait l'allure. Mais qu'en sera-t-il en 1974, si la limitation à 100 km/h est maintenue ?

### HARO SUR L'AUTO...

Pour M. Ewald Rahm, de la commission des divertissements, la notion « loisirs » a pris un sens accru. Il signala les nombreuses manifestations qui ont émaillé l'exercice éoué et dont nous avons donné l'essentiel plus haut. M. Henri-Louis Perrin, de la commission de circulation, parla de cette « autophobie » qui sous le couvert de la crise pétrolière fait de la voiture la cause de tous les maux. Or, ne reste-t-elle pas le moyen de transport le plus économique et le plus approprié ? Il rompit également une lance en faveur du trafic automobile qui ne devient intolérable que lorsqu'il prend une place intolérable dans la vie. C'est pourquoi, il faut

soutenir les efforts des autorités pour améliorer les voies de circulation, renforcer la sécurité et protéger l'environnement.

M. Wildi présenta ensuite les comptes 1973 qui se ferment sur une situation financière satisfaisante. M. Charles Berset, au nom des vérificateurs, releva qu'un bénéfice de plus de 5000 fr. avait été enregistré.

Le comité a été réélu dans sa composition actuelle, à l'exception de M. Bruno Moncilli (démissionnaire) qui a été remplacé par M. François Béguin, du Val-de-Travers.

Le budget 1974 est équilibré. C'est ce qu'il ressort du rapport de M. Wildi. Quant aux cotisations, leur montant reste inchangé.

### VITESSE ET SPORT

Dans les divers, une discussion s'engagea sur le problème de la limitation de vitesse et la compétition sportive. Plusieurs membres s'exprimèrent, dont le président d'honneur M. Nardin qui fit remarquer que nous sommes dans une période où l'auto est sujette à critique : pollution, bruit, etc. Or, les manifestations sportives intéressent chacun, comme cela a été constaté. Et tout spécialement la jeunesse. C'est pourquoi, à l'instar d'autres personnes, il demanda que l'assistance s'exprime. A l'unanimité, la section des Montagnes de l'ACS s'est prononcée pour le maintien de la compétition automobile dans le canton. Cette prise de position sera communiquée au Conseil d'Etat et à la population.

Le problème de la limitation de vitesse fit l'objet d'un sondage. C'est ainsi que deux personnes (2%) se prononcèrent pour le 100 km/h ; 10 (11%) pour le 120 km/h ; 30 (33%) pour le 130 km/h, et 3 (3%) pour le 140 km/h. Enfin, plus de la moitié (51,5%) soit 48 membres sont favorables à la vitesse libre.

M. René Felber, président de la ville, apporta les salutations des autorités. Il affirma que les utopistes qui veulent la fin de l'auto ne sont qu'une minorité. Puis il constata que le peuple sait se montrer discipliné lorsque cela est nécessaire : en janvier 1974, la consommation de mazout et d'essence a diminué de 20% par rapport au mois de janvier 1973.

Une choucroute-garnie complétait d'heureuse manière cette assemblée qui vit encore M. Willy Berthoud évoquer quelques péripéties de l'histoire de l'automobile tandis que M. Bourquin donna lecture de la liste des vétérans qui fêtent cette année 25 à 40 ans de sociétariat. La distribution des challenges et prix du championnat de section et la remise des récompenses aux membres recruteurs mirent un terme à une réunion des plus amicales.

### CHAMPIONNAT DE SECTION 1973

1. Jean-Claude Béring, challenge du président d'honneur et une grande chance ; Philippe Erard, une grande chance ; François Perret, une chance moyenne, etc...

Ph. N.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Quand les anciens de l'Ecole d'art appliqué travaillent à la décoration du Centre professionnel de l'Abeille...

De notre correspondant :

L'Ecole d'art appliqué de la Chaix-de-Fonds célébra, avec un certain retentissement, son centenaire, l'année dernière. En octobre, vraisemblablement, la deuxième étape du Centre professionnel de l'Abeille verra ses locaux mis à la disposition des élèves. Une occasion toute rêvée de faire participer les « anciens de l'Ecole d'art appliqué dans la décoration du nouvel ensemble. L'idée s'est rapidement concrétisée puisque, cette semaine déjà, au cours d'une petite conférence de presse, MM. Etienne Broillet, conseiller communal et président du Jury, ainsi que Willy Egger, directeur de cette école ont pu lever le voile sur les deux projets retenus.

Le Centre professionnel de l'Abeille, dont nous avons déjà eu l'occasion de présenter les activités actuelles dans le cadre d'une journée « porte ouverte », doit s'agrandir et recevoir tout un équipement utile à différentes professions enseignées au sein du Technicum neuchâtois.

La première étape sera complétée cet automne par un deuxième bâtiment pratiquement en voie d'achèvement. Un troisième, qui fera suite au premier et qui comprendra notamment des halles de gymnastique, verra le jour sitôt que les finances le permettront.

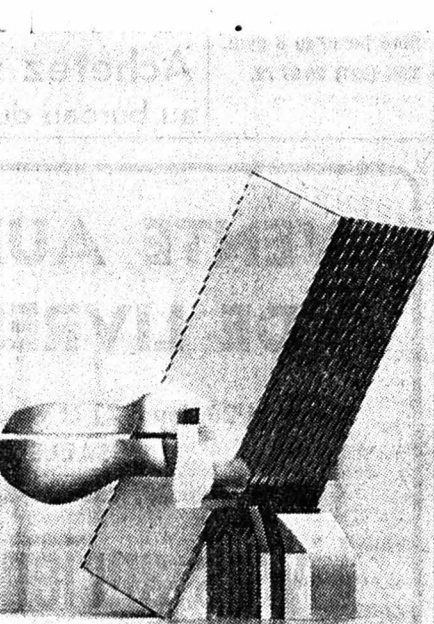
Mais pourquoi avoir lancé un tel concours de décoration ? Pour deux raisons, avant tout : l'embellissement du Centre le soutien aux artistes de la région. « Le principe, admis depuis un certain nombre d'années, veut que les artistes se manifestent dans le cadre des constructions officielles, explique M. Broillet. Comme en 1973 l'Ecole d'art appliqué fêtait son centième anniversaire, les élèves de cette école participent à un concours de décoration. Tout a été organisé selon les règles habituelles avec constitution d'un règlement de concours et jury. A

fin août 1973, le jury a examiné des projets envisagés dans des techniques différentes. Deux projets de sculptures ont été retenus comme étant des plus intéressants. Mais les jurés ont souhaité que ces œuvres s'intègrent mieux au complexe architectural. Les deux artistes dont les projets ont été retenus, MM. Fred Perrin et Onelio Vignando, ont été priés de revoir leurs travaux pour une mise au point plus précise et un choix plus judicieux de l'emplacement ».

### « CHASSERAI » ET « VOLUME DÉCOMPOSÉ »

L'œuvre de Fred Perrin, artiste dont la renommée n'est plus à faire, porte le nom de « Chasseraï ». Elle devrait être érigée, si le budget et les crédits le permettent, sur le côté ouest de la nouvelle construction, rue de l'Avenir. Elle créerait ainsi un lien entre la première et la deuxième étape. En bronze, elle mesurera 2 m 40 de hauteur sur 3 m d'envergure.

Quant à la sculpture de Vignando



« Volume décomposé » d'Onelio Vignando.

(Avispress - M. A. Robert)

(dont les attaches familiales sont profondes avec la Chaix-de-Fonds), elle s'appelle « Volume décomposé » et sera réalisée en alliage d'aluminium. Elle trouvera place au carrefour des rues du Balancier et de la Paix, véritable lien entre l'école et tout le quartier. Il ne reste plus qu'à souhaiter la réalisation de ces deux œuvres, dont il faut maintenant envisager l'aspect financier.

La Ville, comme on le sait, depuis plus de dix ans, consacre entre 1 et 1,5 % du coût d'une construction (écoles spécialement) à la décoration des lieux. C'est ainsi que le collège des Endroits, celui des Forges, de Bellevue, des Foulets notamment ont bénéficié de ces dispositions. On peut y admirer des œuvres de Quélou, de Diau, de Schwob ou de Kaiser, de Claudévard pour n'en citer que quelques-unes. Mais déjà, les regards se tournent vers le Centre multilatéral de Numa-Droz, pour lequel un groupe de la section locale de travail des PSAS, s'est constitué. Premier ouvrage retenu : un travail du béton dans la masse d'un coffrage, de Claudévard.

Cette politique des arts voulue par les autorités se montre très intéressante. Elle permet de constituer un reflet de l'activité déployée par les artistes dans la région et forme un patrimoine d'une rare richesse. Aussi serait-il souhaitable que la population et les hôtes de la ville puissent les découvrir, ou redécouvrir de temps en temps. A quand donc l'organisation d'un « circuit » détaillé et commenté ?

Ph. N.

### Tamponnement

Hier, vers 14 h, Mme V.L.S., de la Sagne, conduisant une voiture, placée sous la présidence de M. P.-A. Rognon assisté de Mme C. Ducommun qui remplissait les fonctions de greffier. Nous reviendrons sur les différentes affaires dans une prochaine édition.

### Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaix-de-Fonds a tenu une audience, hier, placée sous la présidence de M. P.-A. Rognon assisté de Mme C. Ducommun qui remplissait les fonctions de greffier. Nous reviendrons sur les différentes affaires dans une prochaine édition.

### Perte de maîtrise : gros dégâts

Vers 18 h 30, mardi, au volant d'une automobile immatriculée en France, M. Jean-Pierre Binetruy, âgé de 27 ans, domicilié à Maiche, circulait sur la route Biaufond - la Chaix-de-Fonds. Au lieu dit « Aux Avants », il perdit le contrôle de sa voiture, laquelle sortit de la chaussée à gauche, dévala un talus d'une quinzaine de mètres et termina sa course contre un arbre. Le conducteur a été blessé et transporté à l'hôpital de la Chaix-de-Fonds. Gros dégâts.

### Sortie de la route

Alors qu'il circulait hier vers 14 h 20 au volant de sa voiture en direction de la Cibourg, M. A.B., domicilié à la Chaix-de-Fonds, a, à la hauteur du chemin conduisant au Bas-Monsieur, perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci, après un tête à queue, est venu finir sa course en contrebas de la chaussée. Dégâts.

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### La Chaix-de-Fonds

**CINÉMAS.** — Corso : 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout, 16 ans. Plaza : 20 h 30, Un homme sans pitié. 18 ans, prolongations. Scala : 21 h, Les Chinois à Paris, 16 ans. **TOURISME.** Bureau officiel de renseignements, 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10. **DANSE ET ATTRACTIONS** Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h. Le scotch : 21 h 30 - 4 h. Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h. **Chez Jeanne :** 21 h - 4 h. **EXPOSITIONS** Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande). Musée d'horlogerie : fermeture provisoire. Musée d'histoire naturelle : Collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttés. (Mercredi et le week-end). Musée des beaux-arts : Les collections. Galerie du Club 44 : Peintures de Robert Ballagh. Galerie du Manoir : Dix ans d'art contemporain. Bibliothèque de la ville : Livres et affiches cubains. **Permanences médicale et dentaire :** En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. **Pharmacie d'office :** Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite téléphone 11. **Manifestations :** Club 44 : 20 h 30, La crise de l'énergie, par Alphonse Roussey.

### Le Locle

**CINÉMA** Casino : 20 h 30, « En cas de malheur » (16 ans). **EXPOSITIONS** Château des Monts : les collections. Musée des Beaux-Arts : 50 peintres graveurs suisses. **Pharmacie de service :** Philippin, Daniel-JeanRichard 27, dès 21 h, tél. 17. **Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin traitant : tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes  
M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.  
Avenue Léopold-Robert 75  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 47 54  
Case postale 473  
Télex : 3 52 82

Pour les districts de la Chaix-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

## Projets ambitieux au programme de l'OEV

Améliorer son image de marque, tel fut le souci constant de la section neuchâtoise de l'OEV ou « Oeuvre » tout au long de l'année 1973, tel sera aussi son projet en 1974. Lors de son assemblée qui s'est déroulée récemment au Locle, M. Lucien Bringolf, dans le rapport d'activité de l'association put exprimer un certain nombre de sujets de préoccupation. Assurément le groupement cantonal a fait preuve d'une vitalité que les autres groupes romands peuvent envier. Pourtant tout n'est pas où l'OEV doit encore faire

oublier un silence qui dura plusieurs années. C'est pourquoi l'OEV s'est fixé de faire mieux encore cette année.

Parmi les réalisations les plus marquantes de l'année dernière, il faut signaler tout d'abord l'organisation d'un nombre respectable d'expositions, la plupart mises sur pied dans le haut du canton et qui firent largement parler d'elles tant dans la presse que parmi le grand public. Au premier chef, il faut citer l'exposition du bon jouet, organisée en collaboration avec le « Club 44 », manifestation majeure pour l'OEV, qui rencontra un réel succès populaire, puisque c'est près de 2500 visiteurs qui s'y rendirent. Mais il faut ajouter que c'est une exposition qui a coûté très cher et le financement de son activité est un souci permanent de l'OEV. Vu l'importance de la manifestation, le groupe neuchâtois espère une aide du secrétariat romand, vu le retentissement de l'exposition dans l'ensemble de la Suisse française.

Parmi les autres activités de l'OEV, il y a lieu de rappeler l'exposition d'artisanat à la galerie du Manoir, dont la portée ne fut pas moindre à celle du bon jouet, ainsi que l'exposition du souvenir de qualité à la galerie de l'ADC, et l'ouverture d'un atelier musical en collaboration avec la galerie du Manoir, qui traçait une nouvelle voie originale de l'activité de l'OEV.

Quant aux réunions de groupe, M. Bringolf dut regretter la faible participation et en appela à plus d'assiduité auprès de ses collègues. Du côté des finances, le groupe neuchâtois peut se féliciter d'avoir obtenu des subventions de l'Etat, de Neuchâtel (2000 fr.) et de la ville de la Chaix-de-Fonds (2000 fr. également). Malheureusement quand on sait que l'exposition du bon jouet a coûté 6000 fr., on comprendra vite que ces ressources ne sont pas suffisantes, et que même avec une participation du secrétariat romand escamotée à 1000 fr., il faudra trouver encore un millier de francs en plus. Le bureau, constitué de trois membres, comprendra MM. Lucien Bringolf, Blaise Raymond et Germain Chevillat, qui remplace M. Mentha.

Au chapitre des projets, les propositions ne manquent pas non plus. Le groupe neuchâtois devra tout d'abord se soucier de réorganiser le prix de l'OEV destiné aux apprentis et qui ne put être décerné en 1973. Mais là encore la question financière reste à résoudre. En outre, le bureau de l'OEV a dû prendre acte avec regret du fait que le Prix de « désign » de la Chaix-de-Fonds ne comprenne aucun membre de l'OEV, comme cette association en

avait exprimé le désir. Les membres du bureau y voyaient en effet une occasion particulièrement bien choisie de mettre au service du public les connaissances de ses membres.

Quant aux expositions projetées, elles seront aussi nombreuses et ambitieuses, sinon plus, que celles de l'année dernière. Il est tout d'abord prévu d'innover une exposition illustrant la visualisation des jeux olympiques de Munich (de l'affiche au billet en passant par les fanions). Mais ce sera également une manifestation chère pour laquelle il faudra fonds. La Rose de Noël (exposition d'artisanat) devrait elle aussi connaître un certain renouvellement et certaines adaptations.

De plus une exposition planifiée par un groupe zuricois intéressé à la reproduction de la gravure se déroulera en novembre au « Club 44 » et la collaboration de l'OEV serait particulièrement appropriée. Enfin, reste un projet d'une grande ambition, la participation d'une ville romande au travail d'un groupe de villes européennes à l'organisation d'une série d'expositions collectives échangées entre ces cités au nombre desquelles on compte Vienne, Graz, Zurich, Paris et Stockholm. Il y a là matière à réflexion sur toutes les questions qui touchent à l'environnement urbain. C'est ainsi qu'une exposition hollandaise est déjà prête sur la voiture dans la ville. Les thèmes pouvant être abordés sont multiples : récupération collective, assainissement des vieux quartiers, villes anciennes dont ce sera l'année en 1975. Le bureau neuchâtois de l'OEV souhaiterait que la représentante romande soit une ville du canton et verrait d'un bon œil la candidature du chef-lieu qui pourrait tirer la leçon d'un problème toujours présent et particulièrement épineux de la traversée de la N 5.

Tâche considérable donc qui attend les membres de l'OEV, mais qui montrera d'une manière plus tangible encore l'utilité de cette association et du service public qu'elle peut rendre à la collectivité que ce soit dans le domaine de l'architecture ou « design », des arts graphiques ou de l'artisanat. B. N.

### Pas de permis

Mardi, vers 23 h 30, M. R.G., de la Chaix-de-Fonds, circulait rue Daniel-Jean-Richard au volant d'une voiture. A la hauteur de l'immeuble no 10, il entreprit de dépasser la voiture conduite par M. J.K., du Locle, qui au même moment tourna à gauche ; la collision fut inévitable. M. R.G., ne possédait pas de permis de conduire !

## Pour les amateurs de théâtre, cabaret et chanson

# Plate-forme de rencontres proposée par l'ABC et le TPR

De l'un de nos correspondants : Dans les activités de loisirs concernant la chanson, le théâtre, ou autre genre d'expression, il existe pour l'heure en ville fort peu de possibilités d'une pratique active. Ce manque est ressenti par exemple, par les élèves des ACO théâtre terminant leur scolarité, ou par ceux qui se sentent l'envie de tâter des planches sans pour autant s'incorporer régulièrement aux troupes amateurs existantes, ou encore par ceux qui aimeraient bien faire quelque chose, chanter, raconter des sketches, dire des poèmes.

Le centre de culture ABC ainsi que le TPR offrent donc une expérience large à toutes ces aspirations secrètes. En effet, le 18 mars, de 20 à 22 h, une salle de répétition est à disposition au théâtre ABC, ainsi qu'un animateur, qui aura plutôt le rôle de conseiller et tentera d'aider à la réalisation des projets qui nul doute surgiront nombreux.

**PAPILLON POUR LES ÉCOLES**  
Un petit papillon imprimé à été réalisé par les organisateurs qui destinent cette publicité principalement aux écoles, soit le Technicum,

l'Ecole de commerce, le gymnase, la S.S.E.C., ainsi qu'aux centres de loisirs et autres associations de même type.

Dans une première étape, il s'agit de regrouper tous ces éventuels futurs artistes, de leur permettre de s'exprimer et de se confronter à un public. Mais l'idée est au départ, déjà plus ambitieuse et peut-être une troupe se constituera-t-elle, un spectacle se créera-t-il.

De toute façon, une animation régulière prendra corps autour de l'ABC et le centre de culture acquerra une raison d'être supplémentaire. De plus, les organisateurs tiennent à ce que la pratique et cette expérience comblera une lacune, elle est essentielle qu'une telle plate-forme de rencontres et d'expression ait sa place dans notre ville. Donc que tous les mordus des planches se le disent ; l'occasion leur est offerte de tester leurs possibilités face à un public et de se prouver à eux-mêmes s'ils sont capables ou non de surmonter leur trac ; et ceci sous la conduite d'animateurs qualifiés.

Dans quelque temps, nous irons faire le point et qui sait, révéler déjà quelques talents prometteurs !

if

## Informations horlogères

### Plus de 50 membres au Club européen des « sans-aiguilles » !

Cinquante-quatre exposants présenteront à la Foire de Bâle des montres électroniques à affichage digital, c'est-à-dire de purs « solid state ». Il s'agit de l'ASUAG (Bienne), d'Avia et Silvana (Neuchâtel), de Belvil Watch (Soleure), C. Beuchat (Marseille), Bucherer AG (Lucerne), Buser Frères (la Chaix-de-Fonds), Buttes Watch CO. (Buttes), Candino Watch (Bienne), Delma Watch (Lengnau), Dugena (Chêne-Bourg), Ebauches Electroniques SA (Marin), Exquisit Weinmann (Pforzheim), Fleurier Watch (Fleurier), Gameo (Lausanne), General Time (Dumbarton), Girard-Perregaux (la Chaix-de-Fonds), Glycine et Altus (Bienne), Golana (Bienne), Helios (Porztruy), Helvetia (Tramelan), Herna (Villers-le-Lac), Invicta (la Chaix-de-Fonds), Longines (Saint-Imier), Lov (Villers-le-Lac), Marvin SA (la Chaix-de-Fonds), Milus (Bienne), Mondaine Watch (Zurich), M.S.R. (la Chaix-de-Fonds), Nepro Watch (la Chaix-de-Fonds), Nivada (Granges), Para (Pforzheim), Daniel Perret (Zurich), Phenix Watch (la Chaix-de-Fonds), Pronto Watch (le Noirmont), Provita (la Chaix-de-Fonds et Pforzheim), Rayville (Villeret), Repco Watch (Tramelan), Reuve Thommen (la Chaix-de-Fonds), A. Raymond (Tramelan), Roamer Watch (Soleure), Rodania (Granges), Sandoz (la Chaix-de-Fonds), Emil Schmeckenbecker (VS-Villingen), Schwarz Etienne (la Chaix-de-Fonds), S.G.T. (la Chaix-de-Fonds), Montres Sicura (Granges), Helmut Sinn (la Chaix-de-Fonds), Solvil et Titus (Neuchâtel), S.S.I.H. (Bienne), Vulcan et Studio (la Chaix-de-Fonds), Waltham International (Neuchâtel), Philipp Weber (Zurich et Pforzheim), Westclox Ltd (Dumbarton) et Yema International (Besançon). (Source : Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie).

## VAL-DE-RUZ

### VALANGIN

#### Repas paroissial

(c) Un « repas-ceinture » est organisé jeudi soir à la cure par les paroisses protestantes et catholique. Il sera suivi immédiatement d'un montage audiovisuel réalisé par des enfants de la localité. Le même soir et dans les mêmes locaux, aura lieu l'assemblée paroissiale annuelle.

### CHEZARD

#### Une centenaire fêtée

(c) Le 9 mars, Mme Berthe Favre a fêté ses 100 ans révolus. Toute sa famille s'est réunie pour la circonstance au réfectoire de l'hôpital de Landeueux. Quatre générations étaient représentées. La centenaire très lucide et heureuse reçut aussi les félicitations du délégué de l'Etat, de la commune de Chézard-Saint-Martin ainsi que du pasteur. Son plus grand plaisir fut de passer un après-midi gai et bienfaisant au milieu de ses siens.

### CERNIER

(A) Les cours post-scolaires agricoles qui se déroulent depuis novembre à l'Ecole cantonale d'agriculture prennent fin vendredi. Trois classes de 1<sup>re</sup> année et une seule de 2<sup>me</sup> ont suivi des cours techniques et de connaissances scolaires à raison d'une journée par semaine.

### Camion contre voiture

Mlle L.W., de Saint-Martin, circulait hier vers 18 h 20 de Fenin en direction de Neuchâtel. A la hauteur de l'hôtel du Chasseur, elle a entrepris le dépassement de véhicules stationnés alors qu'arrivait au même moment en sens inverse un camion piloté par M. C.Y. de Chézard. Une collision s'ensuivit. Dégâts.

### SAVAGNIER

#### Rencontres parents-enfants

(c) Au cours de ce dernier trimestre, plusieurs jeunes couples des paroisses de Savagnier et de la Côteire-Engollon, ont participé à quatre entretiens, conduits par le pasteur Held, traitant de la responsabilité spirituelle des parents vis-à-vis de leurs enfants. En conclusion momentanée à ces rencontres, les participants et leurs enfants se sont retrouvés, samedi, pour une célébration. De la salle de paroisse où les enfants purent illustrer le thème de l'amitié : « Moi et mon ou mes copains », la soirée se termina au temple par un service religieux.

### CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorganni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel. Danse : les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.



## A LOUER

A louer à la rue des Parcs, à Neuchâtel,

## appartement de 4 pièces avec hall

agencé.  
Loyer : 700 fr. charges non comprises.

S'adresser à :  
Etude J. Ribaux, avocat et notaire,  
Promenade-Noire 6. Tél. 24 67 41.

On offre

## appartement de 2 chambres

cuisine, cave, galetas et salle de bains, contre aide au ménage.  
Ecrire à : Famille Rognon-Gafner, Cossonay-Ville.  
Tél. (021) 87 17 62.

A louer à Neuchâtel, dès le 1er avril 1974,

## appartement 2 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée.  
Fr. 545.— charges comprises.  
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

CORTAILLOD  
A louer immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement de

## 4 CHAMBRES

tout confort. Frigidaire.  
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.  
Tél. 25 10 63.

LOUIS-D'ORLÉANS

A louer pour le 24 juin

STUDIO DE 30 m<sup>2</sup>

tout confort.  
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires.  
Tél. 25 10 63.

CRESSIER

A louer pour le 1er juillet, appartements de

## 2, 2 1/2, 3 chambres

tout confort. Frigidaire.  
Tapis tendus.  
S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.  
Tél. 25 10 63.

Cassarde

A louer pour le 1er avril

## PLACE DE PARC

S'adresser à l'Etude Wavre, notaires.  
Tél. 25 10 63.

## A LOUER A MARIN

près de la gare, bel appartement de 4 pièces, hall, cuisine agencée, loggia et cave. Libre tout de suite ou pour date à convenir.  
Loyer mensuel : Fr. 590.— + charges.  
Box disponible dans garage souterrain.  
S.I. du Village S.A. Tél. 33 17 15.

## ENCHÈRES

## ENCHÈRES PUBLIQUES VOLONTAIRES

A la requête des héritiers de M. David-Emile PELLAUX, le greffe du tribunal du district de Boudry procédera à la vente, par voie d'enchères publiques, le jeudi 21 mars 1974, dès 9 heures, dans l'immeuble Grand-Rue 54, à Corcelles, des meubles et objets ci-après :

6 chaises hollandaises, 1 vaisselier, 1 morbier, 1 sellette pied tourné, 1 table Louis XV, 1 étagère Napoléon III, 1 miroir Louis-Philippe, 1 secrétaire Henri II, divers tableaux, plusieurs miroirs, 1 poste de radio, plusieurs lits complets avec literie, tables de nuit, lampes de chevet, armoires, commodes, couvre-lit, 1 commode-lavabo avec broc et cuvette, 1 armoire en sapin, 1 sellette, 1 armoire 2 corps en sapin, 1 commode-lavabo avec miroir, plusieurs lots de draps, enfourrages, linges, lavettes, chemises de nuit, nappes, serviettes, rideaux, tapis, coussins, 1 machine à laver le linge Miele, 1 frigo Bosch, 1 cuisinière à gaz Forster, table et tabourets, 1 lot d'argenterie, fers à repasser, plusieurs lots de vaisselle, verres, casseroles, services de table, paniers, lampes, seilles, 1 fourneau en catelles, 1 aspirateur, 1 statue, 1 oiseau empaillé, bibelots et autres objets dont le détail est supprimé.  
Les locaux seront ouverts aux visiteurs dès 8 heures.

Paiement comptant. Echutes réservées.

GREFFE DU TRIBUNAL

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

## VENTE AUX ENCHÈRES DE LIVRES DE LUXE

Mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars 1974, dès 20 h 30

SALLE DES VENTES

29, rue du Rhône, 3<sup>me</sup> étage

## Livres anciens et modernes

MONTHÉRLANT, éditions originales  
VOLTAIRE : 70 volumes richement reliés  
LA VARENDE, LA FONTAINE, COCTEAU, VILLON, VERLAINE, VALÉRY, etc.

Nombreux ouvrages illustrés par DALI  
Ouvrages illustrés et numérotés de Braque, Delaunay, Dignimont, Dubout, Dufy, Erni, Ferrero, Fini, Foujita, Kandinsky, Kislind, Lhote, Lydis, Picasso, Rouault, Survage, Steinlen, Terechkovitch, Trémois, Van Dongen, Vlaminck, Waraquier.  
600 livres catalogués

Hors catalogue : plus de 200 éditions originales brochées et nombreux livres d'art.

## CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

## EXPOSITION:

lundi 18 et mardi 19 mars, de 16 à 21 heures

Me Christian ROSSET

29, rue du Rhône, 1204 GENÈVE, tél. 25 82 75

## IMMEUBLES

Société suisse, filiale d'un très important groupe scandinave, cherche à établir contact pour l'expansion de son activité avec

## ENTREPRISES GÉNÉRALES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

pour la promotion, la réalisation et la vente de ses constructions industrialisées unifamiliales.

Réponse sous chiffres PZ 350080, Publicitas, 1002 Lausanne.

## OFFRES D'EMPLOIS

## OMEGA

Pour la DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SSIH, nous cherchons :

## un ingénieur ETS en électronique

dont la mission consistera à  
— développer et construire des appareils de simulation  
— appliquer de nouvelles méthodes de contrôle à différents composants électroniques de l'horlogerie ;

## un ingénieur ETS en microtechnique

qui sera appelé à faire, de manière indépendante, des études et des tests sur nos nouveaux calibres électroniques.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

SSIH

Robert-A. Meystre, architecte F.A.S. et S.I.A. 12, rue Saint-Maurice - Neuchâtel engagerait

## technicien-architecte ou dessinateur-architecte expérimentés

Travail varié touchant des programmes industriels, commerciaux, scolaires et d'habitation. Situation stable dans climat de travail agréable ; semaine de cinq jours, horaire libre ; prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, ou téléphoner au (038) 25 38 45.

Nous cherchons

## 2 chauffeurs-livreurs

avec permis de conduire A.

Se présenter ou téléphoner à Fruits Imports S. à r. l. Tél. 36 15 25 ou 36 15 35.

Atelier de réglages en pleine expansion cherche des

## ouvrières

## en atelier

Horaires continus ou normal. Tél. 24 57 47.



On cherche **SOMMELIÈRE**

remplacement 2-3 semaines ou éventuellement fixe.

Restaurant sans alcool. Le soir fermeture à 20 h. Samedi fermé. Date d'entrée à convenir.

S'adresser à F. Martin, gérant. Tél. (039) 31 46 23, tous les jours jusqu'à 14 h, sauf samedi.

## SCHAUBLIN

Nous cherchons

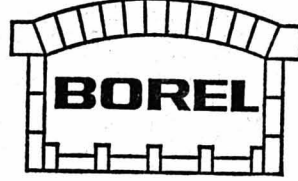
## contrôleur de fabrication

Ce poste conviendrait à un mécanicien de précision ou éventuellement à un ouvrier spécialisé qui pourrait être formé par nos soins.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et autres avantages vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées à cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone au (039) 92 18 52 ou en dehors des heures de bureau au (032) 92 10 07.

SCHAUBLIN S.A. - Fabrique de machines - Bévillard.



fabrique de fours industriels cherche, pour entrée immédiate,

## un(e) aide-concierge

principalement pour le nettoyage des bureaux.

Horaires : du lundi au vendredi de 17 h 30 à 20 h environ.

Ce poste peut également convenir à personne retraitée.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83.



Nous cherchons, pour entrée à convenir,

## VENDEUSES

pour nos départements :

CONFECTION DAMES (TRICOTAGES)

TABAC

MERCERIE

BIJOUTERIE-

HORLOGERIE

DISQUES

LIBRAIRIE

PHOTO-OPTIQUE

PAPETERIE

SPORT

Nous offrons :

- Places stables et bien rémunérées
- Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement
- Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats
- Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

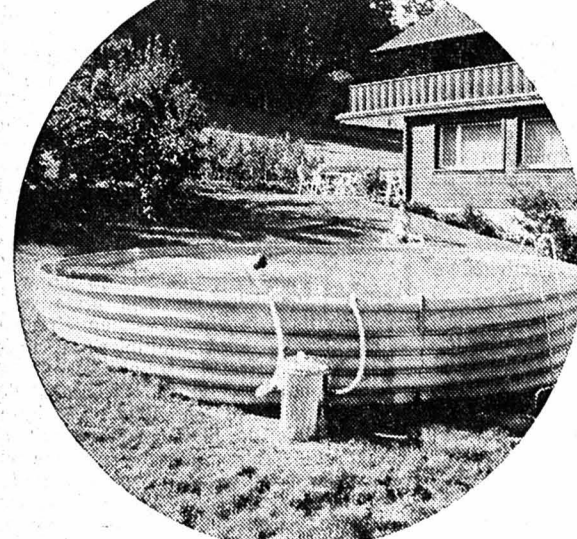
armourins neuchâtel



affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

APOLLO

POOL



Pour notre programme de vente de piscines, APOLLO-Pools halls gonflables piscines et accessoires, nous cherchons pour la région de la Suisse romande un

## REPRÉSENTANT

ayant de l'initiative.

(Agence ou collaborateur libre.)

Nous offrons une belle collection de vente et des conditions très avantageuses.

Pour la correspondance française et anglaise (éventuellement aussi allemande) de notre département de vente, ainsi qu'à titre de secrétaire de direction, nous cherchons habile

## sténodactylographe

Horaire au choix.

Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphonez-nous au (032) 41 47 21, interne 20, ou adressez votre offre, avec curriculum vitae, à

RMB ROULEMENTS MINIATURES S. A. Case postale, 2500 Bienne 6

## SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital, 2000 NEUCHÂTEL

engage

## employée

consciencieuse, aimant les chiffres, pour la GESTION DU STOCK des produits terminés ;

## 1 employée de bureau

ayant de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais. Travail varié et indépendant.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Nous offrons : horaire mobile, avantages sociaux propres à une grande entreprise, ambiance de travail jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 24 33 22, interne 16, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

## La RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche pour son

studio de radiodiffusion à Lausanne :

## un (e) opérateur (trice)

tout spécialement affecté (e) au département musical. Le (la) candidat (e) sera formé (e) dans la Maison, et le stage sera de un ou deux ans, selon la formation de base et la pratique. Nationalité suisse. Entrée : 1er avril 1974 ou à convenir ;

## un (e) secrétaire

pour la bibliothèque musicale et divers travaux au département des émissions musicales. Connaissances souhaitées en musique. Nationalité suisse. Entrée : immédiate ou à convenir.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF STUDIO DE RADIODIFFUSION 1010 LA SALLAZ sur Lausanne.



Nous cherchons, pour un de nos services d'exploitation, une

## SECRETÀIRE

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. L'activité variée comprend de la correspondance, des travaux de statistiques, organisation, etc.

Nous vous offrons :

- horaire souple
- parc à auto
- restaurant du personnel
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Etes-vous intéressé ? Téléphonnez alors à M. Buol, du Service du personnel. Il répondra volontiers à toutes vos questions.

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 456



# BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

## LIBRES OPINIONS

### Laissez-les se défouler !

Récemment, dans « Paris-Match », Jean Cau (dont je ne partage pas toutes les idées) relevait avec une ironie féroce la lamentable faillite du système d'éducation prôné par les psychologues américains et servilement adopté par un Vieux-Monde désemparé. Reprenant les notions mal digérées de la théorie freudienne, ces pseudo-savants avaient cru résoudre toutes les difficultés de la formation des jeunes en laissant l'enfant se défouler, en le libérant de toute discipline.

Pour bien des parents égoïstes, inconscients, ennemis de l'effort, cette solution de facilité avait été la bienvenue : « Vos enfants seront plus heureux s'ils se développent naturellement, s'ils ne se heurtent pas constamment à des contraintes, à des interdits... »

Les résultats sont brillants ! Jamais encore, dans le monde des jeunes surtout, le désordre, la violence, le désespoir ne se sont manifestés avec une telle ampleur. Car cette prétendue libération n'est que le prélude à l'anarchie.

encombrant les trottoirs, empiétant même sur la chaussée, moins de champions en herbe tournant des heures durant autour du muré pâté de maisons ; on entend moins de moteurs truqués pétaradant à vous casser les oreilles.

Dans d'autres domaines, il y a encore bien à faire. Il suffit de regarder autour de soi.

On voit des enfants transformant une place publique en terrain de hockey, y installant des buts, y disputant de véritables parties en ignorant superbement la circulation. D'autres, dans une rue en pente, dessinent une piste de slalom avec les pierres prises dans les jardins avoisinants, et la descendent à toute vitesse sur leurs patins à roulettes, indifférents aux klaxons des voitures et au risque d'accident.

Il y a deux jours, j'ai assisté au spectacle affligeant donné par une bande de gamins de cinq à dix ans que des parents inconscients avaient équipés de longs bâtons, de pistolets et de mitraillettes, et qui tournaient autour des maisons en faisant « pan ! pan ! pan ! » à la grande joie des habitants du quartier. Qu'ils se défoulent donc, ces mignons !

Il existe bien un article du règlement de police précisant que « les jeux provoquant un bruit excessif sont interdits ». Mais l'agent de police, s'il veut bien se déranger, jugera peut-être supportable un bruit auquel il n'est pas exposé du matin au soir.

Si les parents inconscients laissent faire, ce serait aux voisins ou aux passants à intervenir. Mais ils n'osent pas. Vaguement influencés par cette funeste notion de « défoulement », ils s'énervent, s'indignent en silence. Chacun ne devrait-il pas contribuer au maintien de l'ordre public en rappelant aux enfants les règles élémentaires du respect d'autrui ? Pourquoi, par exemple, dans un trolleybus, ne pas inviter un gamin vautré sur son siège à le céder à une personne âgée ?

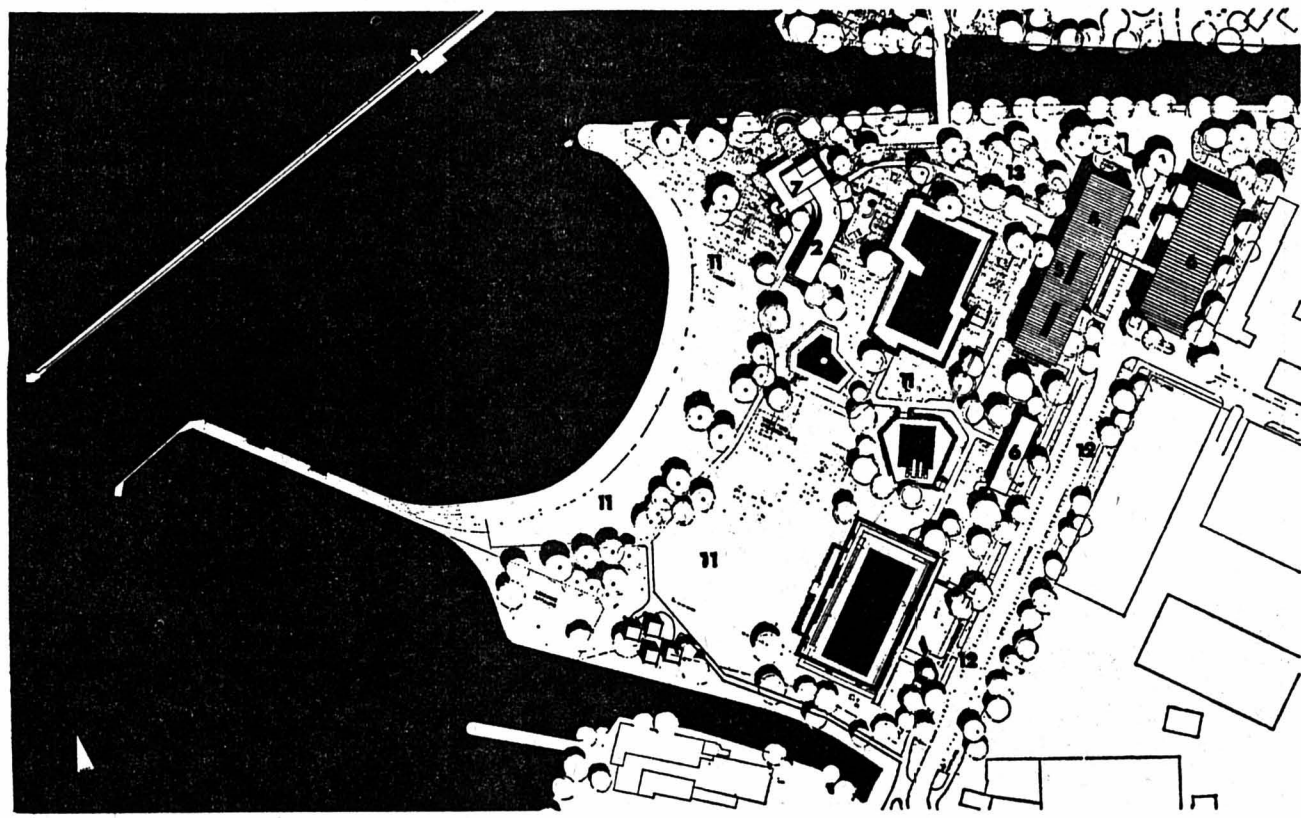
Ce que l'on oublie trop souvent — par paresse, indifférence ou lâcheté — c'est qu'en réalité l'enfant aime la discipline ; s'il a l'impression chez lui, dans la rue, à l'école de vivre dans un monde ordonné, où son comportement est déterminé par des règles, l'enfant se sentira certainement sécurisé.

Des membres de commissions scolaires m'ont déjà confirmé plus d'une fois le fait qu'à tous les degrés, les enfants préfèrent généralement les enseignants faisant régner dans leurs classes une certaine discipline, qui est pour eux un véritable besoin. Ils savent ce qu'il leur faut alors que, souvent, leurs propres parents l'ignorent, laissent aïler les choses, et leur préparent un avenir de trouble et de confusion.

Peut-être le remède naîtra-t-il de l'excès du mal ?

On doit le souhaiter.

R. WALTER



2. Vestiaires existants pour écoliers ; 4. entrée, caisse, appartements ; 5. vestiaires dames - messieurs ; 6. cabines ; 7. bassin pour nageurs ; 11. pelouse de repos ; 12. parc pour voitures ; 13. parc à vélos.

## Une piscine de luxe ou le strict nécessaire ?

### Ce que sera peut-être l'aménagement de la plage

De notre correspondant :

La Plage de Bienne fut assurée en 1932. Sa construction avait assuré un travail temporaire à de nombreux chômeurs. Longtemps, la beauté du site et l'agrément du lieu devaient attirer, chaque été, la grande foule. Fiers de cette réussite, les Biennois vantaient « leur » plage comme l'une des principales attractions de la région.

La pollution du lac et la création de piscines dans les localités avoisinantes provoquèrent un net recul de la fréquentation et, depuis une vingtaine d'années déjà, on se préoccupe de la transformation et de l'agrandissement de cette plage. Après diverses interventions parlementaires, une initiative populaire et des études préliminaires de toute espèce, on se mit d'accord sur un principe : l'installation de bassins. Même un lac quelque peu épuré, dit-on, ne résoudrait pas le problème, car l'eau est souvent trop froide pour le commun des mortels, et si l'on veut organiser des manifestations sportives dignes de ce nom, les installations doivent répondre aux normes.

UN PROJET D'ENVERGURE

Après d'innombrables séances de la commission de la plage et de la commission de construction, le projet, dont l'élaboration a été confiée à M. G. Gaudy, a fini par prendre forme et passera prochainement devant le Conseil de ville avant d'être soumis au peuple. Il prévoit notamment un bassin « olympique » de 50 m pour nageurs, un

plongeur « olympique » de 10 m avec bassin spécial, un bassin pour nageurs et un patageoire. L'innovation révolutionnaire (déjà réalisée dans de nombreuses piscines de l'étranger) consisterait à recouvrir la piscine principale d'une sorte de pellicule gonflable constituant un toit amovible et permettant de se baigner toute l'année. La piscine serait chauffée, et l'on construirait une tribune pour les spectateurs. Le programme complet de cet aménagement implique un coût total de 16,2 millions, dont on peut déduire des subventions pour un montant de 1,9 millions de francs.

que la commission de construction voudrait renoncer à la mise sous toit tout en maintenant le plongeur.

CENTRALISER OU DÉCENTRALISER ?

En fait, deux conceptions s'affrontent : l'une veut créer une piscine de luxe qui, à long terme, constituerait certainement une attraction de premier ordre pour les visiteurs étrangers et pour les sportifs ? Ou veut-on se limiter à l'essentiel, ne pas prévoir d'exploitation en hiver puisque, de toute façon, on dispose déjà de la piscine couverte du Palais des Congrès ? Certains pensent même qu'on devrait aller encore en deçà du minimum.

ÇA FAIT BEAUCOUP DE MILLIONS !

On peut évidemment procéder par étapes, dépenser 1,5 à 2 millions par an et terminer en 1981. Mais ce ne serait certainement pas un plaisir pour les baigneurs d'être dérangés dans leurs baignades pendant une période de cinq à six ans... On peut aussi, tout en réduisant les étapes, renoncer à une installation de prestige, supprimer l'exploitation en hiver, et même le grand plongeur. Dans ce cas, on arriverait tout de même à un total dépassant dix millions de francs.

Selon les renseignements obtenus, la commission de la plage préconise l'adoption du programme complet alors

« Ce qu'il nous faut, disent-ils, est de la population, aux écoles aussi de pratiquer la natation sans longs déplacements. Comme dans d'autres domaines, il faut faire porter l'effort sur une décentralisation, tenter de faire vivre ou revivre les quartiers d'une existence propre, ne pas favoriser la concentration de milliers de personnes en un seul lieu, ce qui, en dernier ressort, n'aura plus rien d'hygiénique. »

Un nouveau gymnase, une nouvelle piscine, un nouveau dépôt de trolleybus : ce ne sont pas les projets qui manquent mais bien les millions... R. W.

## JURA - JURA

### La Troisième force pense déjà à l'après 23 juin

De notre correspondant :

Dans un nouveau communiqué diffusé hier, le « Mouvement pour l'Unité du Jura » (M.U.J.) ou « Troisième force », se distance une fois de plus du Rassemblement jurassien et de l'U.P.J. et insiste auprès des Jurassiens pour que, le 23 juin prochain, il dépose un bulletin blanc dans l'urne du plébiscite.

« L'unité du Jura », écrit le M.U.J., est le but essentiel de la 3me force. Elle est sa raison d'être et d'agir. Pour l'U.P.J., il suffit de voter « non » pour sauvegarder cette unité. Pour le R.J., il suffit de voter « oui » pour sauvegarder cette même unité. Au pire, les districts qui n'auraient pas rejoint le nouveau canton, lors d'un premier plébiscite, le rejoindront à coup sûr ultérieurement.

DEUX LACUNES

Cette analyse du problème vu sous l'angle de l'unité du Jura présente, selon le M.U.J., deux lacunes : l'U.P.J.

néglige, volontairement ou non, le courant qui se manifeste actuellement dans le Jura nord à un point tel qu'une majorité de « oui » s'y retrouvera vraisemblablement au soir du 23 juin ; le R.J. ne parle déjà plus du district de Laufen qui fait partie de cette unité jurassienne et est prêt à sacrifier l'un ou l'autre district du sud qui, au soir du 23 juin, compta vraisemblablement une majorité de « non ».

L'ATTITUDE CONSTANTE DU M.U.J.

Seule la 3me force fait de l'unité du Jura un objectif absolument prioritaire. Il ne lui est pas possible, à un stade où aucun statut n'a été élaboré pour le Jura, de se prononcer par « oui » ou par « non » dans un plébiscite. Son refus de se déterminer témoigne précisément de son souci constant de l'unité du Jura. Partager le Jura est la faute politique que les citoyennes et les citoyens de ce pays ne pourront pas

commettre : les échos rencontrés dans les trois camps soulignent cette préoccupation grandissante. Pour le M.U.J., les Jurassiens ne veulent ni d'un statut qui absolument insuffisant, ni d'un canton à territoire limité. Ils ne peuvent donc ni voter « oui », ni voter « non ».

L'APRÈS 23 JUIN

La 3me force, qui se rend bien compte qu'un vote blanc ne résoudre pas le problème jurassien, laisse entendre ensuite dans son communiqué qu'elle lancera son action politique après le 23 juin. « Le moment venu, écrit-elle, la 3me force disposera des ressources nécessaires pour relancer son action politique et présenter les voles permettant la réalisation de ses objectifs. Ce sera la période de « l'après 23 juin ». En se manifestant par un vote blanc sans handicap, conclut-elle, les partisans inconscients de l'unité jurassienne se tiendront en réserve pour la deuxième phase de la procédure du plébiscite. »

## LE MARASME ÉCONOMIQUE DANS LE JURA : UNE INTERVENTION AUPRÈS DE LA BANQUE NATIONALE

Dans une lettre adressée à la direction de la Banque nationale suisse à Zurich et rendue publique mercredi, la commission jurassienne de stabilisation du marché de la construction, que préside le préfet Henri Parrat, de Delémont, attire son attention sur « le marasme économique dans le Jura bernois ».

La commission relève notamment qu'à la suite de l'ordonnance fédérale du 6 février désignant les communes exclues du champ d'application des interdictions de démolir et de construire, elle a constaté que 124 communes sur les 133 que comptent les six districts francophones du Jura sont libérées de l'interdiction de démolir et de construire, « ce qui est un constat de récession économique ». Toutefois, indique la commission, « le marasme est dû avant tout aux restrictions dans le domaine du crédit, même si des allègements ont été prévus dans des cas déterminés ». Elle poursuit en citant les propos tenus le 2 mars à Malleray par M. Jean-Claude Crevoisier, ingénieur E.P.F.Z., urbaniste de la ville de Montier, lors d'un colloque organisé par le cercle d'études historiques de l'émulation jurassienne.

M. J.-C. Crevoisier déclarait : « Les récentes mesures conjoncturelles et en particulier sur ce point, les restrictions de crédits entraînent, pour les régions marginales comme le Jura, des difficultés dans le financement de leurs infrastructures. Ici encore, ce sont les ré-

gions financièrement fortes qui peuvent, sans trop de peine, tirer leur épingle du jeu. N'a-t-on pas suffisamment démontré que la politique conjoncturelle va à l'encontre d'une politique de développement régional favorable aux régions marginales ? » Et la commission de poursuivre la citation : « Un dernier aspect non négligeable des difficultés financières de nos communes réside dans l'impossibilité pour elles de mobiliser et d'utiliser, du moins en partie, l'épargne

réalisée par leurs habitants. Les banques drainent, elles, vers les régions urbaines l'argent recueilli dans nos campagnes. »

La commission indique que « ce point de vue correspond à la réalité ». Elle sollicite de la part de la direction de la Banque nationale « un examen attentif de la situation » et l'invite à revenir sa « politique financière vis-à-vis des régions défavorisées ou marginales, et plus spécialement le Jura bernois ».

## La région du Doubs est classée réserve naturelle



En vertu d'un arrêté du Conseil exécutif bernois — qui entrera en vigueur avec sa publication dans la feuille officielle du Jura bernois — la région du Doubs est déclarée définitivement réserve naturelle.

Elle s'étend sur 56 km, englobe le territoire de 12 communes et accuse une superficie de près de 20 km<sup>2</sup> soit environ 2 km<sup>2</sup> et demi de moins que ne le prévoyait la délimitation initiale, mise dès 1967 sous protection provisoire.

Ces modifications touchent, selon un communiqué de l'Office d'information et de documentation du canton de Berne (OID), le seul secteur des communes de Montmelon et de Saint-Ursanne. Elles se justifient par le fait que les deux tiers de la zone libérée sont protégés par la lé-

gislation forestière, le troisième n'étant pas menacé d'altération non plus grâce à la nouvelle loi sur les constructions et aux prescriptions sur la protection des eaux et l'aménagement du territoire.

Au printemps, des panneaux signaleront la réserve naturelle ainsi que les prescriptions en vigueur. Elles ont d'ailleurs été complétées, relève le communiqué, par des dispositions telles que l'interdiction de la plongée avec des moyens auxiliaires techniques et de la chasse sous-marine ainsi que la défense d'allumer du feu à proximité des arbres et de troubler le bryum par les appareils de radio trop bruyants. Cependant, il n'est pas exclu que soit autorisé l'aménagement de places de camping et de stationnement. (ATS)

## Le groupe Bélier recharge ses batteries

(C) Depuis quelque temps, le groupe Bélier ne s'est plus manifesté. Son animateur principal, M. Jean-Claude Montavon, explique, dans le « Jura Libre » de cette semaine, cette « éclipse » que beaucoup jugeaient surprenante. « Portée aux avant-postes du combat jurassien, écrit Jean-Claude Montavon, la jeunesse du Jura se tient actuellement sur la réserve. Certains peuvent s'en montrer étonnés, mais qu'ils soient rassurés : elle n'en reste pas inactif pour autant... nous vivons à présent le temps de la réflexion politique, ajoute l'animateur du groupe Bélier, le militantisme de choc s'est estompé pour faire place aux débats d'idées. Chacun fait le point, analyse la réalité politique et dresse des plans pour un avenir chargé d'espérances. »

Toute une jeunesse connaît donc actuellement une activité fébrile. Elle recharge ses batteries pour être en mesure, le moment venu, de déverser toute son énergie dans la lutte avec perspective d'un Jura libéré de la tutelle bernoise. »

## Enfant renversé

(C) Hier, à 11 h 25, l'ambulance de la ville de Bienne s'est rendue à Studen où un enfant avait été renversé par une voiture. Blessé à la tête, il a été transporté à l'hôpital Wildermeth.

## Motocycliste blessé

(C) Hier peu après 13 h, une voiture est entrée en collision avec un motocycliste rue des Hirondelles. Les dégâts s'élevèrent à 3500 fr., le motocycliste a été légèrement blessé.

## Voiture contre camion

(C) Hier à 13 h 30, une collision entre une voiture et un camion, chemin du Terreau, a fait pour 3000 fr. de dégâts. Il n'y a pas de blessé.

## Assemblée de la Mura

(C) La 23me assemblée extraordinaire des délégués de la Mura s'est déroulée hier soir, devant un nombreux auditoire. Nous reviendrons plus longuement sur cette manifestation dans notre prochaine édition.

## Au tribunal du district

### Trois voleurs sur le banc des accusés

Longue séance hier au tribunal de district de Bienne, où trois « voleurs » étaient sur le banc des accusés.

Si P. K. fut acquitté, W. R. a été condamné, pour complicité de vol, vol simple et vol qualifié, à 10 mois d'emprisonnement, moins 7 jours de préventive, avec sursis pendant cinq ans, et sera placé sous patronage. Il devra en outre subir une peine de 10 jours d'arrêt, les nouveaux délits commis tombant dans une période de sursis. Il payera d'autre part 656 fr. de frais et un montant de 300 fr., dont il devra s'acquitter solidairement avec E. Z. Ce dernier a été condamné pour vol simple et vol qualifié, vol pour emploi et abus de confiance à 8 mois d'emprisonnement, moins 7 jours de préventive, avec sursis pendant quatre ans, et au paiement d'un montant de 656 fr. et de 300 fr. solidairement avec W. R.

E. Z. se trouvant dans une situation financière misérable, se confiait à W. R., qui lui achetait de temps à autre un objet pour le dépanner. W. R. signala un jour à E. Z. qu'il avait besoin d'une tondeuse à gazon. E. Z. se rendit en ville pour « prendre » devant un magasin spécialisé l'objet en question, en compagnie de P. K., qui a pu toutefois prouver qu'il n'avait pas participé à la manœuvre.

Toujours en quête d'argent, E. Z. se rendit une autre fois chez W. R. Ils décidèrent d'un commun accord de « dévaliser » un magasin de tabac. Afin de faciliter le transport du petit « coffre-fort » jusqu'à son domicile, W. R. « emprunta » un cycle sur la chaussée. En chemin, il profita de « visiter » un salon de coiffure, où il trouva... 18 francs. De retour chez lui, où il retrouva E. Z., ils ouvrirent le « coffre-fort ». Pour tout trésor ils découvrirent environ 300 fr., quelques billets de loterie, deux livres de banque et quelques bijoux, qu'ils s'empressèrent de cacher dans une machine à laver.

G. S.

## FRIBOURG

### Constructions rurales : un concours public

De notre correspondant :

Bricoleurs, agriculteurs, artisans, maîtres d'état, techniciens et architectes, tout le monde peut participer au concours d'idées ouvert par le Conseil d'Etat en matière de constructions rurales et d'équipement des fermes. Il s'agit de présenter, sous forme de dessin, de photo, de croquis ou de maquette, des idées pouvant conduire à la rationalisation ou à une économie, dans n'importe quel élément d'une construction rurale. L'explosion des coûts, en matière de transformation ou de construction nouvelle, justifie cette recherche de standardisation. En une deuxième étape, un concours d'architecture sera organisé, dans le but de proposer des types de ruraux dont le coût serait supportable à la fois par l'exploitant et par les pouvoirs publics. Ceux-ci, en effet, apportent un subventionnement de 30 % au moins.

Le concours d'idées a été présenté hier par M. Jean-Pierre Robatel, chef de service à la direction de l'agriculture. Celui-ci note que 70 % des ruraux fribourgeois ont été construits avant 1900, alors que 2 % seulement sont récents. Très nombreux sont donc ceux qui ont un besoin urgent de réno-

vation et d'adaptation au machinisme, notamment. Or, dans la situation actuelle, le chef d'exploitation a de plus en plus de peine à rentabiliser ses investissements. Le canton et la Confédération connaissent des difficultés financières. Et les constructions rurales sont devenues excessivement coûteuses.

Ainsi, une excavation couverte (rural, habitation et installations) hors du périmètre d'un village, pour 40 unités de gros bétail sur 25 hectares, coûte aujourd'hui quelque 800.000 francs...

M. Verdon a présenté les modalités du concours organisé par la direction de l'agriculture (groupe d'études des constructions rurales du service cantonal des améliorations foncières). Tous ceux qui auraient trouvé des systèmes nouveaux ou plus économiques en matière de systèmes d'attache, d'évacuation de déjections, d'éléments de constructions, d'équipements de ferme, de halle polyvalente, d'étable en stabulation libre, etc., sont invités à participer au concours d'idées.

Le délai de remise des travaux est fixé au 24 avril. S'il est court, c'est parce que les propositions primées seront présentées dans le pavillon de l'agri-

culture du Comptoir de Romont, du 22 au 26 mai. La distribution des prix (5000 fr.) aura lieu à cette occasion. Michel GREMAUD

## Cyclomotoriste blessé

(C) M. Willy Rossy, 17 ans, de Fribourg, a débouché route du Jura avec son cyclomoteur, venant du chemin Sainte-Agnès, mardi vers 18 h 15. Renversé par une voiture à laquelle il était coupé ainsi la route, il fut blessé et dut être transporté à l'hôpital cantonal.

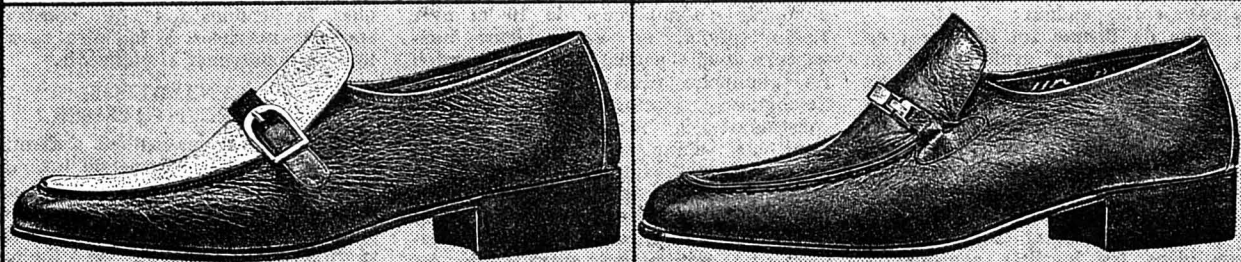
L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel





## Bally. Allure et allant.

La mode masculine est à l'image de l'homme d'aujourd'hui: décontractée et sans préjugés. Les chaussures, souples comme un gant, d'une légèreté et flexibilité étonnantes, sont soulignées de surpiqures et doublées de tissu frais. Elles peuvent se choisir en deux teintes et accompagnent un pantalon écru ou à petits dessins et une veste claire coordonnée. Unie ou à carreaux fenêtrée dans les tons mode allant du rouge au brun. Bien entendu chemise sport largement ouverte. Et une chaussure ayant allure et allant: Bally superleggero.



Label de qualité «Cuir véritable». C'est tellement plus agréable de savoir sur quoi l'on marche!

**BALLY**

Mode jeune et vivante

Neuchâtel: Bally Arola, Rue de l'Hôpital 11. Couvet: Chaussures Bally.

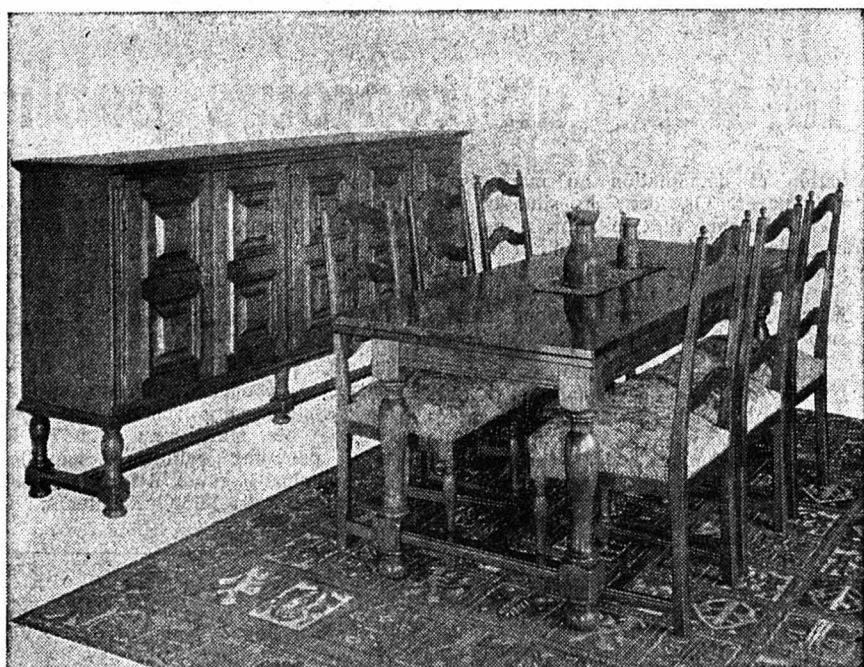
Lintas

## Les artisans Perret & Picci

Confection et restauration  
de meubles de style

VILARS (Val-de-Ruz), tél. (038) 36 13 42

ont le plaisir de vous informer qu'ils ont, dans leur exposition et dépôt, un magnifique choix de meubles de style confectionnés entièrement dans leur atelier.



Superbe salle à manger Louis XIII en noyer

Vaisselle d'angle Louis XIII en noyer

Divers buffets Louis XIII en noyer

Salle à manger Louis XVI en noyer

Chambre à coucher Louis XVI en noyer

Bibliothèques et bahut-bibliothèque

Grand choix d'armoires anciennes

Ils se tiennent à votre entière disposition pour résoudre tous vos problèmes d'agencement de PAROIS-BIBLIOTHÈQUES SUR MESURE ET DE BOISERIES DE STYLE

Vous serez toujours les bienvenus et ils se feront un plaisir de vous recevoir et de vous donner les meilleurs conseils

La nouvelle  
super bougie GTX

**...économise l'essence.**

**Dure trois fois plus. Eco**

**nomise l'essence.**

**ce. Lutte contre la pollution. Economise!**

Montage facile, sans outil spécial. Prix Fr. 12.- la pièce.  
Envoi contre remboursement et information par:  
GTX-OMNIA-CAR, 6911 GRANCIA-LUGANO 091/54 41 21

**COLO**

**CHOUX-FLEURS**

**1.50**

**Prix nets**

**Prix vedettes** le kg Fr. **net**

## Pays nordiques:

les plus belles destinations Kuoni au royaume du soleil de minuit!

Le Nord exerce une attraction toujours plus forte. Toujours plus de gens rêvent de l'immensité de la toundra, des glaciers plongeant dans la mer, des fjords enchanteurs et de l'atmosphère libre et vivante qui règne dans les capitales nordiques.



Troupeaux de rennes conduits par des Lapons nomades, maisons de bois peint, gorges sauvages traversées par le célèbre train de Bergen - ce sont là quelques-unes des visions que vous retiendrez pour toujours d'un voyage Kuoni sur la route du Cap Nord.

Et le soleil de minuit contemplé dans tout son éclat à la pointe la plus septentrionale de l'Europe restera pour tous un souvenir vraiment impérisable.

Pour en savoir plus, veuillez nous demander la brochure détaillée et gratuite que nos spécialistes ont mise au point sur la base de leur longue expérience du tourisme scandinave.

7 jours Copenhague,	Fr. 525.-
7 jours circuit du Danemark,	Fr. 1050.-
7 jours Danemark et Norvège,	Fr. 1390.-
13 jours capitales scandinaves et Leningrad,	Fr. 1980.-
9 jours Laponie et soleil de minuit,	Fr. 1770.-
15 jours Cap Nord en bateau,	Fr. 2690.-
12 jours Laponie-Hammerfest,	Fr. 1990.-
9 jours Laponie,	Fr. 595.-
15 jours panorama nordique,	Fr. 2670.-
15 jours Spitzberg,	Fr. 2750.-
14 jours Islande,	Fr. 3160.-
12 jours Islande-Groenland,	Fr. 3800.-
11 jours Groenland,	Fr. 3930.-

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.



Toujours en quête  
des plus beaux endroits  
pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8. rue de l'Hôpital, Tél. (038) 244500 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Travailleurs étrangers: grand débat au National

Or, en réponse à l'initiative de l'Action nationale, le Conseil fédéral suggère simplement son rejet pur et simple, estimant que la politique actuelle du gouvernement est suffisante et adéquate.

La commission elle-même, en présentant une motion, fait pourtant pression sur le gouvernement pour qu'il fasse un rapport et des propositions concernant la politique future des étrangers en vue d'une stabilisation puis d'une réduction de leur nombre en tenant compte toutefois de tous les facteurs en cause: humains, sociaux, économiques et démographiques et de la situation particulière de certains cantons.

CONTRE-PROJET INDISPENSABLE

Ces engagements formels demandés au gouvernement portent malheureusement sur un avenir qui demeure chargé d'inconnues et d'incertitudes.

Il lui faudra prévoir une évolution aléatoire en se rappelant que « gouverner c'est prévoir ». Or, la politique actuelle manque de rigueur. Elle est trop pragmatique aux yeux de certains comme le montre le problème des faux saisonniers et des frontaliers, ainsi que le souligne M. Canonica (soc-ZH), président de l'Union syndicale suisse. Celui-ci est d'avis, avec le Conseil fédéral, que l'initiative de l'Action nationale doit être rejetée. Mais il estime aussi qu'un contre-projet est indispensable.

Il s'agit, en effet, déclara-t-il, de mettre le souverain en mesure de se prononcer sur une alternative claire et fondamentale. La révision des droits des étrangers figure d'ailleurs parmi les objectifs de la législation tels que les ont définis les partis représentés au gouvernement.

Le contre-projet à mettre au point de

vrait, selon M. Canonica, veiller à ce que le nombre des étrangers au bénéfice d'un permis de séjour soit dans un rapport équilibré avec la population suisse de résidence.

L'entrée en Suisse de main-d'œuvre étrangère devrait être impérativement subordonnée à l'existence du plein emploi dans notre pays. Enfin, la coexistence harmonieuse de deux populations devrait être favorisée, conclut généreusement le président de l'Union syndicale suisse, juste avant que le président ne lève la séance du matin.

La discussion devait reprendre en séance de relevée pour permettre aux neuf orateurs inscrits de développer chacun à leur tour leurs idées sur ce thème, en déclarant chacun à leur manière aux déclarations fracassantes de M. Valentin Oehen, auteur de l'initiative de l'Action

nationale, qui débversa sur le parlement des flots intarissables d'éloquence.

Pour M. Oehen, la survie de notre pays est en jeu. Son initiative permettrait de freiner le développement insensé de l'industrie hôtelière (...). Il est grand temps, dit M. Oehen, de faire quelque chose en faveur des générations futures. 480.000 étrangers exercent actuellement en Suisse une activité lucrative et cela lui paraît intolérable.

M. Oehen voit notre stabilité économique dans une limitation de notre activité. Pour lui, le développement de notre économie conduit à notre perte. C'est là une théorie économique contraire à tous les exemples vécus dans le monde au cours de ces dernières décennies. Ne vaut-il pas mieux ouvrir en effet les yeux sur le monde plutôt que de tenter de se replier vainement sur soi-même ?

Certes, le problème de la surpopulation étrangère doit retenir toute l'attention du gouvernement et du parlement. En 1965 déjà, des motions et postulats ont été acceptés par le Conseil fédéral, mais la solution au problème posé court en quelque sorte après lui, car il évolue d'année en année et le législateur est en somme toujours pris quelque peu de vitesse par les événements qui peuvent toujours modifier les situations sur lesquelles on avait raisonné auparavant...

C'est pourquoi la définition tant réclamée d'une politique plus stricte à l'égard des étrangers risque d'hypothéquer notre avenir et de gêner notre adaptation à l'évolution du monde qui nous entoure. Dans la gestation d'un contre-projet, le Conseil fédéral ferait bien, en conséquence, de ne pas perdre de vue les intérêts primordiaux de notre économie, de notre industrie, hôtelière en particulier, qui conserve d'immenses ressources potentielles dans nos régions de montagne notamment, et qui souffre présentement dangereusement des restrictions imposées en ce qui concerne la main-d'œuvre et les investissements.

J.-P. G.

Trop d'étrangers en Suisse ?

Perseverare diabolicum...

(C.P.S.) L'extrême facilité avec laquelle on peut maintenant faire aboutir une initiative nous mène à une inflation dans l'usage de ce droit démocratiquement helvétique, et par conséquent à son galvaudage. C'est en effet un jeu d'enfants que de réunir les 50.000 signatures nécessaires depuis que les femmes possèdent tous les droits politiques. C'est la porte ouverte au déclenchement sans frein de toutes les formes de démagogie et d'exploitation des sentiments et des réactions les plus viscérales des individus.

Cette inflation sévit notamment dans le domaine si étonnant de la présence en Suisse d'un très grand nombre d'étrangers... que nous sommes allés chercher chez eux et dont nous avons besoin pour que perdure notre bien-être. Nous avons présentement sur les bras trois initiatives concernant la surpopulation. La troisième vient d'être déposée à la Chancellerie fédérale par M. James Schwarzenbach, président du Mouvement républicain. En voici la teneur :

« La surpopulation étrangère, soit les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement ou de séjour, serait ramenée à un taux correspondant au 12,5 % de la population suisse et cela au cours des dix prochaines années.

La durée des permis de séjour serait limitée de façon à ne pas donner droit au permis d'établissement. En revanche, seraient mis au bénéfice d'un régime libre et ne seraient donc pas compris dans ces dispositions les saisonniers et la main-d'œuvre frontalière: ces catégories, en effet, ne constituent pas une charge pour notre infrastructure.

Les services d'intérêt général tels

qu'établissements hospitaliers, maisons de retraite, cliniques, services publics, agriculture, industrie hôtelière, entreprise d'approvisionnement en denrées alimentaires, petites exploitations et service de maison, seraient protégés contre le détournement de leur personnel par les grosses entreprises industrielles.

Serait interdit tout renvoi de travailleurs suisses des entreprises où travaille de la main-d'œuvre étrangère de la même branche ».

Ce texte est assorti d'un commentaire assez patelin qui dit notamment ceci :

... Les Républicains et, avec eux, une bonne partie de la population suisse voudraient ainsi obtenir du Conseil fédéral une déclaration de volonté sans équivoque quant à la mise sur pied de mesures destinées tant à la réduction de la population étrangère résidant chez nous qu'à un arrêt immédiat de son augmentation ».

Cela frise l'insulte à l'égard du Conseil fédéral. C'est d'une suffisance insigne en ce sens que M. Schwarzenbach s'arroge le droit d'annexer sans autre forme de procès « une bonne partie de la population suisse ». Est-il sûr, malgré les succès électoraux très relatifs de ses amis politiques, qu'il sera suivi par les citoyens qui raisonnent avec la tête froide, qui constatent que notre économie, et nous tous, avons besoin d'un apport extérieur de main-d'œuvre ? Ces citoyens refusent néanmoins d'assurer leur bien-être au prix de mesures inhumaines et cyniques et de recourir à des esclaves et des ilotes pour les servir.

René BOVEY

Les partis face à l'initiative

BERNE, (ATS). — En séance de relevée les porte-parole des groupes se succéderont à la tribune pour exposer leur position face au rapport du Conseil fédéral sur la troisième initiative populaire contre l'emprise étrangère.

M. Jaeger (ind-SG) reconnaît lui aussi le caractère réel du problème des étrangers en Suisse. Il déplore la vision unilatérale de l'Action nationale dans son initiative, qui n'envisage que l'aspect des effectifs et aucun autre, puis présente l'amendement de la seconde minorité de la commission, minorité dont il est le représentant: ce texte demande la suspension de l'examen de l'initiative jusqu'à ce que le Conseil fédéral ait un contre-projet constituant la base d'une nouvelle politique des étrangers en Suisse, tenant compte des aspects humains, sociaux et démographiques du problème.

M. Sausser (ev-ZH) se déclare personnellement partisan d'un contre-projet, ce

à quoi s'oppose M. Ruegg (rad-ZH). M. Vincent (pd-G) qualifie l'initiative de honteuse, désastreuse, catastrophique, suicidaire et faisant reculer la Suisse d'un siècle en arrière. Puis il se prononce non sans hésitation pour un contre-projet, sans en envisager le contenu avec précision.

M. Tschopp (pdc-BL) ne pense pas non plus qu'il faille présenter une alternative au souverain et appuie la motion préparée par la commission. M. Akeret (udc-ZH) approuve la politique du Conseil fédéral: le délai de trois ans prévu pour l'application de objectifs de l'initiative est à lui seul irréalisable, observe-t-il au passage, pour annoncer ensuite que son groupe souhaite le renvoi du rapport au Conseil fédéral avec mandat de mettre au point un contre-projet.

Mme Sahlfeld (soc-SG) présente l'amendement de la première minorité de la commission, non sans remarquer

les conditions particulières dans lesquelles aura lieu la votation populaire: les femmes, notamment, y participeront, ce qui n'était pas le cas pour l'initiative Schwarzenbach. L'amendement de la première minorité est pratiquement semblable à celui de la seconde. La présentation d'une alternative permet de ramener l'opinion sur le chemin de la raison, alors que l'initiative se fonde sur la passion xénophobe, déclare le député saint-gallois.

LA POSITION

DE M. SCHWARZENBACH

M. Schwarzenbach (rep-ZH) justifie sa proposition personnelle, qui consiste à charger le Conseil fédéral d'élaborer un contre-projet prévoyant une réduction progressive de la population d'origine étrangère, et cela de telle sorte que la votation populaire puisse avoir lieu en décembre prochain. Le leader républicain, parlant de la multiplication des initiatives xénophobes, rappelle les principes de sa politique et souligne le fait qu'il respecte les règles constitutionnelles. Il estime, quels que soient les défauts de l'initiative de l'Action nationale, que laisser traîner les choses constituerait une grave faute politique. Il est indispensable, déclare encore M. Schwarzenbach, de résoudre le problème de la présence étrangère en Suisse, alors que la passivité actuelle du Conseil fédéral aboutit à creuser un fossé profond entre celui-ci et l'opinion. Le leader républicain estime enfin ne pas pouvoir soutenir le projet d'article constitutionnel de l'Action nationale.

M. Grolimund (rad-SO) développa une motion demandant au Conseil fédéral de maintenir la proportion de la population résidente étrangère dans des limites politiquement supportables.

LE PROBLÈME TESSINOIS

M. Speziali (rad-TI), s'exprimant au nom de la députation tessinoise, étant donné la position particulière du Tessin, constata que l'initiative est principalement dirigée contre la population d'origine italienne en Suisse, cette population qui nous a aidés à faire la Suisse de demain. C'est là un aspect particulièrement condamnable de l'opération lancée par l'Action nationale, contre lequel les députés tessinois entendent prendre fermement position.

Les six initiatives

BERNE (ATS). — Une série d'actions politiques ont été entreprises ces dernières années contre la surpopulation étrangère en Suisse. En voici un bref aperçu :

● Une initiative populaire contre l'emprise étrangère a été déposée le 30 juin 1965 par le parti démocrate du canton de Zurich. Elle était munie de 59.164 signatures. Elle a été rejetée par le Conseil fédéral le 29 juin 1969 et retirée le 16 mars 1968.

● Le 20 mai 1969, l'initiative populaire fédérale contre l'emprise étrangère, lancée par un comité d'action que présidait M. J. Schwarzenbach, était déposée munie de 71.772 signatures. Le 22 septembre 1969, le Conseil fédéral, puis le parlement, se prononçaient contre elle. Le 7 juin 1970, enfin, elle était rejetée par le peuple par 654.588 voix contre 557.714.

● Trois ans et demi plus tard, le 3 novembre 1972, l'Action nationale contre l'aliénation du peuple et de la

patrie, dont le président était à l'époque M. Weber, de Bâle, lançait la troisième initiative populaire contre l'emprise étrangère qui est débattue cette semaine au Conseil national.

● Le Mouvement républicain, que dirige M. Schwarzenbach, a déposé mardi dernier une initiative intitulée « Pour la sauvegarde de la Suisse », dotée de 53.800 signatures. Elle demande que le nombre des étrangers résidents soit diminué dans une proportion de 12,5 % de la population suisse, en l'espace de 10 ans, les établis et les travailleurs à l'année étant compris dans ces mesures.

● Le conseiller national Reich, du Mouvement républicain, de Zurich, a déposé en février dernier une initiative parlementaire individuelle pour une politique humaine des étrangers.

● Le Mouvement suisse des ouvriers et employés catholiques a élaboré une initiative populaire pour une politique des étrangers plus humaine, qui a reçu le soutien de plusieurs partis et organisations.

Encouragement à la construction et accession à la propriété de logements: oui du National

BERNE, (ATS). — L'examen de détail du projet de loi fédérale sur l'encouragement à la construction et l'accession à la propriété de logements a repris hier dès le début de la séance du Conseil national.

A l'article 32, M. Waldner (soc-BL) revient sur le problème de la rationalisation de la construction, et évoque à cette occasion la question de l'isolation thermique. Il sera tenu compte de ces souhaits dans l'ordonnance, répond le président de la Confédération, M. Brugger, qui siège au banc du gouvernement en qualité de chef du département de l'économie publique.

M. Stadelmann (PDC-LU) évoque, à propos de l'article 35, les possibilités d'abus en matière de baux à loyers. Le problème, le cas échéant sera résolu au niveau de la réglementation, observent les rapporteurs, M. Raissig (rad-ZH), président de la commission, et M. Jelmini (PDC-TI), ainsi que M. Brugger.

Une minorité de la commission, représentée par M. Tschopp (PDC-BL), s'oppose à une disposition adoptée par la majorité et ne figurant pas dans le projet gouvernemental. Cette disposition prévoit que le Conseil fédéral pourrait obliger les banques affiliées à une centrale d'émission de lettres de gage d'accorder la priorité aux demandes de crédit pour la construction de logements à loyer abaisé. De l'avis des rapporteurs, la minorité a raison de refuser la disposition en cause, qui vient encore défendue M. Brunner (rad-ZG), M. Blatti (rad-BE) en dénonçant en revanche les dangers.

On entend encore M. Kloter (ind-ZH) soutenir la thèse majoritaire, puis M. Brugger souligne les effets négatifs de l'adjonction proposée et demande au Conseil national de s'en tenir à la version gouvernementale. Cette recommandation est entendue et la disposition condamnée par 53 voix contre 36.

A propos de l'article 47, premier de la partie de la loi consacrée à l'encouragement de l'accession à la propriété, M. Jaeger (ind-SG), sans présenter de proposition précise, évoque la situation, à ses yeux catastrophique, sur le marché de la vente d'appartements. Puis s'ouvre un débat sur l'article 50, c'est-à-dire sur le calcul de la plus-value, déjà analysé en ce qui concerne l'article 24, et qui réapparaît à propos du changement d'affectation ou de l'aliénation d'appar-

tements ou de maisons familiales acquis avec l'aide de la Confédération.

INTERVENTION ROMANDE

M. Debétaz (rad-VD) défend une thèse semblable à celle qu'il a imposée à l'article 24 au nom de la minorité de la commission et M. Nauer reprend lui aussi les idées qu'il a préconisées à titre individuel dans le même contexte. Les rapporteurs approuvent la minorité représentée par M. Debétaz. M. Brugger adopte la même position. Au vote, l'amendement minoritaire est approuvé par 99 voix contre 2, et celui de M. Nauer repoussé par 74 voix contre 39.

M. Kuenzi (rad-ZH) demande, à l'article 53, la suppression d'un alinéa 3 ajouté par la commission au texte gouvernemental, alinéa disposant que la Confédération, pour être en mesure d'assurer les tâches qui lui incombent en vertu de la loi, encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements, pour contracter les emprunts et même accorder un privilège fiscal sur ceux-ci. Après une intervention de M. Flubacher (rad-BL), les rapporteurs soulignent que la commission a approuvé la disposition

sans pouvoir déterminer de l'avantage fiscal prévu, de surcroît inapplicable sur le plan cantonal. La proposition de M. Kuenzi doit donc être adoptée, déclare pour sa part M. Brugger. Le Conseil national se range à cet avis par 98 voix contre 14.

Enfin, à l'article 58, consacré aux aides fédérales sous forme de crédit, M. Debétaz (rad-VD) développe une proposition selon laquelle le Conseil fédéral réglerait les conditions auxquelles des compétences pourraient être déléguées à des tiers. Dans les contrats conclus entre la Confédération et les requérants. Il s'agit de favoriser l'activité des affaires de cautionnement.

Les rapporteurs et le représentant du gouvernement étant d'accord, la disposition est adoptée facilement.

Au vote d'ensemble, le projet de loi encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements est approuvé par 116 voix sans opposition.

Décès de la femme du conseiller fédéral Graber

BERNE (ATS). — La femme du vice-président du Conseil fédéral, Mme Pierre Graber, est décédée subitement mercredi après-midi dans un hôpital bernois, à la suite d'une opération. La femme du chef du département politique fédéral, née à Champex, était âgée de 60 ans.

Le Conseil fédéral a appris avec une profonde émotion cette mort inattendue de la femme d'un de ses membres et il présente à M. Pierre Graber ses plus vives condoléances.

Fille d'un hôtelier valaisan, Mme Pierre Graber-Meillard était née le 22 juin 1914 dans la commune de Bagnes. Elle avait eu une activité politique remarquable à Lausanne, pendant les années où son mari fut syndic de la ville, conseiller national et conseiller d'Etat. C'est ainsi qu'elle présida le groupe féminin du parti socialiste lausannois de 1962 à 1965 et siégea au comité du parti socialiste lausannois jusqu'en 1967. Depuis quelques années, elle habitait avec son mari le village de Savigny, sur les hauts de Lavaux.

Conseil des Etats: les annuaires B condamnés

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats, traitant en priorité le poste des budgets des PTT consacré aux annuaires téléphoniques par profession, a décidé de suivre l'avis du Conseil fédéral figurant dans le rapport du 4 mars et de débiter les crédits de façon à faire cesser la publication des volumes B dès le mois d'août.

Les crédits nécessaires pour réaliser cette solution dite de « transformation immédiate » se montent à 7.150.000 francs, après déduction de deux millions au poste « travaux d'impression et de reliure, papier », somme qui était prévue pour la publication ultérieure de trois autres volumes.

La solution retenue prévoit que la série actuelle de volumes de couleur orange, dont 2 volumes A et 2 volumes B doivent encore paraître, serait publiée sans changement jusqu'au mois de mai. A partir du mois d'août, les volumes paraîtraient, sans la partie professionnelle, avec une couverture de couleur verte. Les rubriques professionnelles (branches médicales, hôtels et restaurants) figureraient dans les annuaires téléphoniques refondus. Le Conseil national doit encore se prononcer sur cette question. Les crédits ont été acceptés tacitement. Les deux autres solutions — à moyen terme et à long terme — coûtent plus cher.

CENTRE AC A SPIEZ

Un autre crédit a été ouvert, de 74,2 millions, pour la construction d'un centre d'instruction pour la défense contre les armes atomiques et chimiques (centre

AC) qui devrait être édifié à Spiez. La décision a été prise par 30 voix sans opposition. Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, a justifié cette dépense élevée par la nécessité d'une protection civile efficace. Le danger atomique et chimique, de même que le danger biologique, sont loin d'être conjurés. Les grandes puissances possèdent des armes très meurtrières et on peut encore s'attendre à une évolution dans ce secteur. Actuellement, les tâches d'instructions des cadres AC et de recherches dans ce domaine sont assumées par le laboratoire de Wimmis, aménagé sur le terrain de la poudrière militaire, ce qui n'est pas satisfaisant. « Ce projet typique de défense totale » n'a pas été combattu. Il va dans le sens d'une protection des populations civiles, a dit le socialiste neuchâtelois Aubert.

Dans ce domaine, aucune dépense n'est trop élevée. Le radical neuchâtelois Grosjean a évoqué la possibilité d'une contamination en temps de paix. Des accidents sont possibles. Des bandits pourraient se servir de telles armes, un tyran pourrait menacer l'existence même de l'humanité par le simple fait d'être en possession d'un arsenal atomique. Il y a lieu d'instruire la population dans son ensemble et de tuer le mythe selon lequel toute protection contre l'arme nucléaire est impossible.

POLLUTION DE L'AIR

En fin de séance, le Conseil des Etats a accépté deux motions, dont l'une demande une réglementation sur les seuils autorisés en matière de pollution

de l'air. Le Socialiste saint-gallois Eggenberger a déclaré qu'à la différence d'autres pays voisins, la Suisse ne dispose pas de prescriptions sur les limites de concentration que les émissions et les émanations de gaz polluant l'atmosphère ne doivent pas dépasser. L'autre motion concerne les prestations de diverses assurances sociales qui devraient être mieux coordonnées afin d'éviter la surassurance et les lacunes choquantes.

Enfin, la Chambre haute a discuté des divergences qui subsistent dans le projet de loi sur les rapports entre les deux Conseils. Une ou deux de ces divergences demeurent.

Protestation chinoise

BERNE, (ATS). — L'ambassade de la République populaire de Chine a protesté verbalement auprès du Conseil fédéral contre la projection dans les cinémas suisses du film français « les Chinois à Paris ».

Le département politique fédéral a déclaré à l'ATS qu'il avait été répondu à l'ambassade populaire de Chine que la liberté de presse, d'expression et de commerce existait en Suisse et que pour cette raison le gouvernement suisse ne pouvait pas intervenir.

Les rôles des Chinois dans le film sont joués en grande partie par des étudiants du Laos et du Cambodge. En réalité, seuls deux figurants sont d'origine chinoise: l'un vient de Singapour et l'autre de Formose.

LE CHEF DE LA BANDE « ALFA ROMEO » PRIS AU PIÈGE Tuerie d'Oberriet: arrestation de Carlo Gritti à Strasbourg

De notre correspondant: Carlo Gritti, chef de la « bande Alfa-Romeo », soupçonné d'avoir assassiné le 5 janvier 1974 les deux douaniers suisses Niklaus Mueller et Jakob Zogg

et un ressortissant autrichien, a été arrêté dans un hôtel de Strasbourg, où il logeait sous un faux nom.

Un compatriote qui l'accompagnait a également été incarcéré. On ne connaît pas encore son identité. Selon les renseignements obtenus, l'arrestation n'aurait pas posé de grands problèmes.

Gritti, âgé de 28 ans, a été surpris mercredi matin dans sa chambre d'hôtel. Le tuyau de la police criminelle allemande a donc été le bon. Une surveillance très serrée, opérée ces derniers jours en République fédérale allemande, avait eu un premier succès: Gritti, qui avait été vu à Constance, avait pris le large en direction de la France, après que son portrait eut passé à la télévision, dans le cadre de l'émission TV « XY ».

La trace de Gritti s'arrêta à Strasbourg, où il fut incarcéré. La

police, qui a catégoriquement refusé de donner de plus amples renseignements, recherche encore les frères Sergio (24 ans) et Carlo (28 ans) Bernini, qui ont accompagné Gritti lors de son voyage en Suisse, qui devait se solder par l'attaque à main armée contre la banque de Buchs (butin 200.000 francs) et par le triple meurtre d'Oberriet.

Plus de deux mois se sont donc écoulés depuis ces forfaits. Mais la police n'a pas lâché de lest. Il y a trois jours un fonctionnaire nous confiait encore: « Nous les arrêterons, ces assassins ».

Dans la prison Saint-Galloise sont toujours incarcérés deux hommes appartenant à la bande. Ils avaient été arrêtés à Constance. Dans la cave de l'immeuble qu'ils habitaient avaient eu lieu des exercices de tir avec les armes ayant servi lors du triple meurtre à la frontière autrichienne.

VALAIS

Vague de cambriolages dans le canton

De notre correspondant: Depuis quelque temps, une série de cambriolages sont signalés en Valais. Dans la plupart des cas heureusement, les malfaiteurs sont partis plus ou moins bredouilles.

C'est ainsi que chez René Ginier, à Vouvry, les voleurs ont enfoncé une porte de bureau et se sont emparés de quelques centaines de francs.

D'autres voleurs cambriolèrent l'entreprise de M. François Pot et fils, à Vouvry également. Ici, ils brisèrent trois portes et enfoncèrent plusieurs tiroirs. Ces derniers temps, l'entreprise

Schelling, dans cette même région, reçut la visite de malfaiteurs.

A Troistorrens, le chalet de M. Otto Schütz, de Monthey, fut cambriolé. Les voleurs emportèrent ici plusieurs antiquités.

Plusieurs cambriolages sont signalés à Martigny, notamment chez Schmid et Dirren, articles de bureau, chez André d'Andres, aménagement de cuisines, chez Bagutti-Sports ainsi que dans le magasin de confection Robert Duret.

A Sion, la police de sûreté a dû entreprendre des enquêtes à la suite également de « coups durs » récents dont les auteurs courent toujours après avoir éventré des coffres-forts.



## OFFRES D'EMPLOIS

## DU BOIS JEANRENAUD S.A.

département sanitaire

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

## UN EMPLOYÉ DE COMMERCE

pour travaux de bureau et réception à l'exposition.  
Place d'avenir. Semaine de 5 jours. Caisse de  
retraité.  
Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae,  
au bureau de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.

Bureau d'architecture de Bienne cherche un

DESSINATEUR-  
ARCHITECTE

ayant plusieurs années de pratique et de bonnes  
aptitudes pour le projet. Travail indépendant avec  
responsabilités.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de  
salaire, sous chiffres 80-3102 aux Annonces Suisses  
S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Nous engageons du

personnel féminin  
à temps partiel

pour notre département de conditionnement.

Heures de travail :

8 h - 11 h et 13 h 55 - 16 h 05.

Il s'agit d'un travail propre et facile. Nous vouons  
le soin nécessaire à l'introduction au poste de  
travail.

Entrée : Immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit  
personnellement, pendant les heures de travail de  
la fabrique, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel d'exploitation  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/21 11 55, interne 388

Etes-vous préoccupé  
par votre avenir ?

- Si vous aimez le contact avec votre prochain
- Si vous aspirez à exercer une profession indé-  
pendante
- Si vous avez la ferme volonté de forger vous-  
même votre avenir

nous vous en donnons l'occasion.

Pour compléter notre organisation, nous cherchons un

## collaborateur

auquel nous pourrions confier le service de notre clientèle.

Vous faites-vous une juste idée de la profession de  
conseiller en assurance, des possibilités qu'elle  
offre, de la façon dont on est introduit, instruit et  
soutenu ?

Adressez-nous quelques mots ou téléphonez-nous.  
Nous vous renseignerons volontiers sans aucun  
engagement pour vous.

Patria

Rue du Seyon 2  
2001 Neuchâtel

Agence générale de Neuchâtel Tél. (038) 25 83 06

## URGENT !

Nous cherchons une personne dynamique pour  
occuper le poste

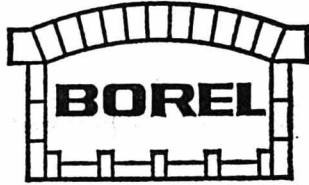
## d'EMPLOYÉ DE GARAGE

Nous offrons une place stable comprenant des  
responsabilités dans les domaines suivants :

- préparation des voitures exposées
- service de livraison des voitures vendues
- service à la station d'essence
- vente d'articles de notre magasin auto-shop.

Semaine de 5 jours. Très bon salaire.

Garages  
Henri Favre  
**Apollo** S.A.  
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212



FABRIQUE DE FOURS INDUSTRIELS

cherche, pour son service de vente,

## EMPLOYÉ DE BUREAU

auquel seront confiées les tâches suivantes :

- établissement des ordres pour les fournitures de rechange
- établissement des documents d'expédition
- surveillance de la facturation.

Langues : français, allemand et, si possible, notions d'anglais.  
Travail intéressant et varié.

Poste autonome pour candidat faisant preuve d'expérience et d'ini-  
tiative.

Horaire mobile.

Faire offres, avec copies de certificats, à la Direction de BOREL S.A.,  
rue de la Gare 4, 2034 Pesoux (NE). Tél. (038) 31 27 83.

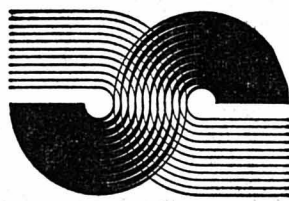
## PROFESSEURS-ANIMATEURS

pour cours du soir, à Neuchâtel et à Bienne, sont recherchés par  
institut spécialisé.

Les personnes pouvant justifier d'une solide formation dans les  
branches :

psychologie  
informatique  
programmation

sont priées de prendre contact au (021) 23 93 65.



radio-suisse sa

télécommunications  
sécurité aérienne

Pour nos services de la sécurité aérienne de Genève-Coltrin, nous  
cherchons plusieurs jeunes filles en vue de les former comme

## télégraphistes / téléxistes

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de tra-  
vail avantageuses, toutes les prestations sociales, bonne rémunération.

Conditions d'engagement :

Nationalité suisse  
Age 16 à 22 ans  
Bonne formation scolaire  
Connaissances d'anglais

Durée de la formation :

1 année

Date d'entrée :

1er mai 1974

Vous obtiendrez une documentation complète et une formule d'inscrip-  
tion en vous adressant à :

RADIO-SUISSE S.A.  
Division d'exploitation  
Case postale  
3000 BERNE 14

Tél. (031) 65 91 11 - Demandez M. Herzog



La Division des usines électriques de la Direction générale des Chemins  
de fer fédéraux, à Berne,

assure la production et la distribution de l'énergie de traction nécessaire  
aux CFF et aux chemins de fer privés raccordés. Les usines électriques,  
convertisseurs de fréquence, lignes de transport et sous-stations sont  
disséminés dans tout le pays et devront être développés ou reconstruits  
dans une large mesure au cours des prochaines années.

Pour l'établissement des nombreux et vastes projets que cela implique,  
nous avons besoin de plusieurs

## dessinateurs - constructeurs

option électrotechnique, construction en acier ou mécanique.

Si vous cherchez une activité intéressante, qui peut gagner en impor-  
tance, et si vous souhaitez coopérer à l'extension d'un des principaux  
réseaux d'alimentation énergétique de la Suisse, nous vous prions de  
remplir le talon ci-dessous.

Adresser les offres de service à :

Division des usines électriques des CFF,  
Schwarztortrasse 59, 3000 Berne.  
Tél. (031) 60 22 82.

Nom et prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :



del  
mod  
INTERNATIONAL

Jeune, soigné et  
intemporel, ce  
manteau d'été  
DELMOD  
SIBYLLE  
pure laine de tonte

**FEMINA S.A.**  
NEUCHÂTEL  
3 rue des Epancheurs

FACOMA S.A.

Rue du Jordil 4, 2022 Bevaix

cherche

## OUVRIÈRE

pour divers travaux en atelier,  
collage, etc. Horaire libre.

Prière de téléphoner  
au (038) 46 19 67.

## MOKA-BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24,  
cherche

## SERVEUSE

Fermé le dimanche.  
Entrée : date à convenir.



On cherche  
**CUISINIER (ÈRE)**

Travail en collaboration avec le  
gérant (cuisinier professionnel).  
Le soir fermeture à 20 h. Condi-  
tions de travail de grandes entre-  
prises.

Entrée Immédiate ou à convenir.  
S'adresser à F. Martin, gérant.  
Tél. (039) 31 46 23, tous les jours  
sauf samedi.

Nous avons besoin d'un  
**MÉCANICIEN**

pour travaux d'entretien de  
notre matériel de production.  
Ambiance de travail agréable  
de petite entreprise.  
ADAX Pesoux.

**ADAX** Décolletages  
CH-2034 Pesoux (NE)  
Tél. 038/31 11 20

Pour nos cultures de champi-  
gnons, nous cherchons des

## OUVRIERS

pour entrée Immédiate ou à con-  
venir.

Adresser offres par écrit ou par  
téléphone au (038) 61 14 16 à  
L. Büttikofer & Cie, culture cham-  
pignons, 2123 Saint-Sulpice (NE).

**Nobellux**

WATCH CO S.A.

cherche  
pour travail en atelier

**1 HORLOGER COMPLET  
1 HORLOGER (ÈRE) RETOUCHEUR**

et

**PERSONNEL FÉMININ**

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A.,  
rue du Seyon 4, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 16 41.

Fabrique de cadrans de moyenne importance, à la  
Chaux-de-Fonds, désire engager un

## chef de bureau

responsable de son service commercial. Celui-ci  
doit être en mesure d'assurer les contacts avec la  
clientèle et les fournisseurs pour toutes les affaires  
courantes, et d'exécuter les travaux administratifs  
tels que facturation, paies, etc.

Prière d'adresser les offres, avec curriculum vitae,  
au secrétariat de l'Association suisse des fabricants  
de cadrans, av. Léopold-Robert 67, 2301 la Chaux-  
de-Fonds.

**FAVAG SA** Neuchâtel

cherche

pour son service des achats

## une aide de bureau

pour des travaux de classement de bureau  
simples, ayant si possible des notions de  
dactylographie et travaillant d'une ma-  
nière consciencieuse.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très éten-  
due permettant de concevoir la journée  
de travail selon les désirs et besoins de  
chacun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter,  
tél. interne 263

**FAVAG S.A.**, Monruz 34  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 11 41





football

# Un week-end «tendu» en championnat suisse



## Zurich-Grasshoppers, match-phare de la seizième journée de ligue A

Tout concourt au bonheur de Zurich, alors que l'encre de la fameuse bouteille s'épaissit pour les petits pages de la cour. La défaite devient malheur, on est en pleine foire à Thomas.

Cinq des six derniers ont glané des points dimanche passé, condamnant La Chaux-de-Fonds à gagner les fameux « matches à quatre points ». Le beau temps revenant, trois parties se dérouleront samedi déjà. Elles seront des plus importantes.

### Zurich - Grasshoppers (1-1)

Le danger rôde autour de Zurich, ne serait-ce qu'en vertu de la loi des nombres. Or, pour tomber, qu'y a-t-il de mieux qu'un derby ?

Dans les affaires de prestige, Grasshoppers est passé maître. Toutefois, il paraît que dans sa maison, tout ne va pas pour le mieux et si l'union sacrée n'est pas réalisée d'ici à samedi, Zurich passera l'obstacle. En cas contraire, pourquoi pas Grasshoppers ? Surtout qu'Ohlhäuser pourrait être rétabli.

### Neuchâtel Xamax - Lugano (0-0)

Les Neuchâtelois marquent le pas, c'est incontestable. Or, il s'agira de battre un Proserpi qui désespéra Bâle et ses avants de luxe ; il faudra faire rendre gorge à un Lugano trempant dans les basses eaux.

Comme Foni n'a pas encore pu reprendre à sa troupe à marquer des buts, les barricades seront érigées. Qui les renversera ?

### Saint-Gall - Chênois (1-1)

Histoire de relégation à l'état pur. Saint-Gall ayant récupéré Weibel et Schneberger, ne voudra pas rater l'occasion d'éviter définitivement la chute. Avec une victoire, il est sauvé. Chênois étonné, mais on demande confirmation.

### Bâle - Sion (2-1)

Bâle, à Saint-Jacques, voudra venger son élimination de la coupe. Il veut

de nouveau y régner en maître et doit se faire pardonner le décevant 0-0 du Cornaredo.

Sion a le handicap, sur les derniers, d'avoir joué déjà quinze fois. Il devrait se surpasser pour prendre un point.

### La Chaux-de-Fonds - Young Boys (2-4)

Les Neuchâtelois ont montré un plaisir visage à la Pontaise. S'ils sont capables de jouer toujours ainsi, les victoires ne devraient pas tarder, pour autant, aussi, que la défense garde son sang-froid.

Attention ! Young Boys est plus dangereux en voyage que dans ses terres.

### Chiasso - Lausanne (0-2)

Mauvais souvenir du premier tour, où Boriani et Caccia étaient expulsés, où Lausanne assurait sa victoire sur penalty. Périlleux voyage pour Maurer, Chiasso ayant besoin de points. Il peut en empêcher un... si tout se termine sans incident.

### Servette - Winterthur (0-2)

L'occasion, pour Servette, de prendre revanche, d'autant plus qu'il n'a plus joué aux Charmilles depuis le 2 décembre. Il tiendra aussi à se rapprocher de la deuxième place.

Il faut prendre en considération que Winterthur n'a perdu aucun des cinq derniers matches chez l'adversaire. Il est donc « mûr »...

A. E.-M.



CONTRASTE. — Cucinotta, de Chênois, et Biaggi, de Neuchâtel Xamax : la joie de l'attaquant victorieux et la déception du gardien vaincu. Que réserve le prochain week-end ? (Interpresse)

### Ces chiffres vous intéressent

#### Ligue A

1. Zurich	15	10	5	—	31	13	25
2. Neuch. X	14	8	3	3	27	14	19
3. Lausanne	14	8	3	3	31	21	19
4. Servette	14	6	5	3	24	17	17
5. Grasshop.	14	6	5	3	22	16	17
6. Winter.	14	6	5	3	20	16	17
7. Bâle	15	6	2	7	28	24	14
8. Young B.	15	5	4	6	27	27	14
9. Saint-Gall	14	4	3	7	19	27	11
10. Sion	15	2	7	6	14	20	11
11. Chênois	13	3	4	6	14	28	10
12. Chiasso	14	2	5	7	11	19	9
13. Lugano	14	1	6	7	9	24	8
14. Chx-de-F.	13	1	5	7	14	25	7

#### La saison dernière

1. Bâle	15	9	3	3	31-21	21
2. Grasshoppers	15	8	3	4	36-22	19
3. Sion	14	7	3	4	21-20	17
4. Lugano	14	6	5	3	15-15	17
5. Winterthur	15	6	5	4	27-17	17
6. Zurich	15	7	3	5	22-18	17
7. Lausanne	15	6	4	5	31-20	16
8. Servette	15	7	2	6	22-17	16
9. Young Boys	15	6	2	7	21-14	16
10. La Chx-de-Fds	14	4	5	5	19-24	13
11. Chiasso	15	5	3	7	12-23	13
12. Fribourg	15	2	5	8	13-22	9
13. Granges	15	3	9	10-25	9	9
14. Saint-Gall	14	3	2	9	17-30	8

#### Classement français

L'équipe qui marque trois buts ou plus est gratifiée d'un point supplémentaire.

1. Zurich	29
2. Lausanne	23
Neuchâtel Xamax	23
4. Servette	21
5. Grasshoppers	20
6. Winterthur	20
7. Bâle	18
8. Young Boys	18
9. Saint-Gall	14
10. Sion	13
11. Chênois	12
12. Chiasso	10
13. Lugano	9
14. La Chaux-de-Fonds	7

#### Penalties

POUR	TOTAL	REUSSIS
Bâle	2	1
Chênois	1	1
Grasshoppers	4	3
Lausanne	2	2
Lugano	3	1
Neuchâtel Xamax	4	3
Saint-Gall	5	3
Servette	1	1
Sion	1	1
Winterthur	1	1
Young Boys	3	3
Zurich	2	1

CONTRE	TOTAL	REUSSIS
Chênois	5	5
Chiasso	4	4
Grasshoppers	4	3
Lausanne	1	—
Lugano	1	1
Neuchâtel Xamax	2	1
Saint-Gall	2	2
Servette	1	—
Sion	3	2
Winterthur	3	—
Young Boys	3	2

#### Les marqueurs

15 buts : Muller (Lausanne).  
11 buts : Elsig (Neuchâtel Xamax), Jean-dupuis (Zurich).  
8 buts : Katic (Zurich).  
7 buts : Barriquand (Servette), Noventa (Grasshoppers), Risi (Winterthur), Petrovic (Servette), Rub (Neuchâtel Xamax).  
6 buts : Rafterer (Saint-Gall), Schild (Young Boys).

#### Expulsés

Boriani (Chiasso), Caccia (Chiasso), Liechi (Chênois), Mathez (Neuchâtel Xamax) 2 fois, Tanner (Bâle).

#### Ligue B

1. Vevey	15	9	4	2	26	13	22
2. Lucerne	15	9	3	3	29	16	21
3. Aarau	15	8	4	3	25	17	20
4. Bellin.	15	8	3	4	28	18	19
5. Granges	14	6	5	3	27	15	17
6. Wettingen	13	4	6	3	23	19	14
7. Fribourg	14	6	2	6	16	18	14
8. Nordstern	14	4	5	5	15	20	13
9. Bienne	14	4	4	6	18	24	12
10. Martigny	14	4	4	6	15	23	12
11. Mendri.	14	4	3	7	10	18	11
12. Young F.	14	4	2	8	21	25	10
13. Carouge	14	2	3	9	12	23	7
14. Tessfeld	13	1	4	8	11	27	6

#### lutte

#### Romands battus à Paris

La sélection romande a subi deux défaites au cours d'un match triangulaire à Paris. Elle s'est inclinée par 3-5 devant l'île de France et par 3-5 également devant Munich.

Les succès suisses ont été obtenus par Chardonnens Jimmy et Etienne Martinetti contre l'île de France par Gehri, Marro et Etienne Martinetti contre Munich.

## BULLETIN DE SANTÉ

**BALE.** 7me. Quatorze points. Première absence de Demarmels. Deuxième match de la saison sans marquer de but.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** 14me. Sept points. Deuxième match dans la même formation. Une seule victoire. N'a récolté que deux points en déplacement.

**CHENOIS.** 11me. Dix points. Retour de Kurz. A cueilli cinq points lors de ses trois derniers matches à domicile. Deux buts pour Cucinotta.

**CHIASO.** 12me. Neuf points. Absence de Cattaneo. Début de Blutsch. Troisième partage d'affilée.

**GRASSHOPPERS.** 4me. Dix-sept points. Absences de Staudenmann et d'Ohlhäuser. Elsener douzième homme. Invaincu depuis six dimanches.

**LAUSANNE.** 2me. Dix-neuf points. Première absence de Loichat. Alvarez titulaire pour la première fois. Muller, un but par match.

**LUGANO.** 13me. Huit points. La plus mauvaise ligne d'avants. Cinq buts réussis lors des treize dernières rencontres.

**NEUCHATEL XAMAX.** 2me. Dix-neuf points. Lors de ses trois défaites, encaisse chaque fois trois buts !

**SAINT-GALL.** 9me. Onze points. Absence de Garrone Hutter, de Perusic et de Bigler. Récolte un point, après six défaites.

**SERVETTE.** 4me. Dix-sept points. Absences de Marti et de Schnyder. Début du gardien Birigolo et de Zapico. Imbattu depuis cinq dimanches ; trois partages sur les trois derniers matches, tous joués chez l'adversaire.

**SION.** 9me. Onze points. Record des partages : sept. Gagne trois points à Tourbillon depuis la reprise. Quentin toujours blessé.

**WINTERTHOUR.** 4me. Dix-sept points. Invaincu depuis cinq tours. Kunzli, un but par match pour les trois derniers.

**YOUNG BOYS.** 7me. Quatorze points. Absences de Bosshard et de Schmocker. Seule équipe au bilan de buts égalisé. Sur huit matches au Wankdorf, deux victoires seulement.

**ZURICH.** Premier. Vingt-cinq points. Imbattu. La meilleure défense. La meilleure attaque avec Lausanne. Première absence de Kuhn. Marque son premier penalty.

A. E.-M.

### PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- Bâle - Sion. — Les Rhénans entendent rester maîtres chez eux et ils retrouveront assez de superbe pour en imposer à Lutrop. 1 1 1
- La Chaux-de-Fonds - Young Boys. — Quand de jeunes gars rencontrent de jeunes gars, tout est possible car l'optimisme de « Coccolet » risque de compenser les faiblesses chaux-de-fonnrières. 1 X 1
- Chiasso - Lausanne. — Dans le guépier tessinois, Vuilleumier et sa troupe n'avanceront qu'à petits pas. X X 2
- Neuchâtel Xamax - Lugano. — Après la gifle de dimanche passé, les Britchons ne tendront sûrement pas l'autre joue ! X 1 1
- Saint-Gall - Chênois. — Les visiteurs déposeront leurs ardoles au vestiaire car, à l'Espenmoos, les Saint-Gallois assurreront mieux leurs arrières que l'ont fait les Neuchâtelois. 1 1 1
- Servette - Winterthur. — L'arrivée du Lion's club à Genève ne passera pas inaperçue. On s'attend à des coups de crocs et des coups de griffes. X 1 X
- Zurich - Grasshoppers. — Encore un derby zuricois où les frères ennemis lutteront à mort pour leur prestige. 2 X 2
- Granges - Mendrisiostar. — Les Soleurois risquent bien de décocher un coup de pied de mule retenu depuis deux semaines. X 1 2
- Martigny - Bienne. — La montre seelandaise a toujours du retard ; peut-être les Valaisans réussiront-ils à la remettre à l'heure... de gloire de l'année passée. X 2 2
- Vevey - Fribourg. — Une seule devise pour Vevey : « J'y suis, j'y reste »... à la tête du classement. 1 1 X
- Wettingen - Lucerne. — Hors de son antre, le Lion aura de la peine à faire pencher la balance. X 2 X
- Young Fellows - Aarau. — Encore une petite devinette. Il vaudrait mieux tirer à la courte paille. 2 X 1

### Dix experts vous proposent

1. Bâle - Sion	8	2	2
2. Chaux-de-Fonds - Young-Boys	3	4	3
3. Chiasso - Lausanne	3	3	4
4. Neuchâtel Xamax - Lugano	6	3	1
5. Saint-Gall - Chênois	5	3	2
6. Servette - Winterthur	4	3	3
7. Zurich - Grasshoppers	4	3	3
8. Granges - Mendrisiostar	4	3	3
9. Martigny - Bienne	5	3	2
10. Vevey - Fribourg	5	3	2
11. Wettingen - Lucerne	3	3	4
12. Young Fellows - Aarau	4	3	3

#### Sélection française

Dix-huit joueurs ont été présélectionnés par Stefan Kovacs, le directeur technique des équipes françaises, pour les prochains matches que la formation « tricolore » va jouer contre la Roumanie — samedi 23 mars à Paris à 20 h — et contre le Luxembourg. Avant ces deux rencontres internationales, un match d'entraînement est prévu à Lille, contre Anderlecht, le mardi 19 mars. Voici les noms des joueurs retenus :

Gardiens : Bertrand-Demanes (Nantes) et Barattelli (Nice). — Défenseurs : Repel-

lini (Saint-Etienne), Grava (Nice), Trésor (Marseille), Adams (Nice), Mercha-dier (Saint-Etienne) et Bracci (Marseille). — Demis : Michel (Nantes), Synaeghel (Saint-Etienne), Guillaou (Angers) et Ravier (Lyon). — Attaquants : Hervé et Patrick Revelli (Saint-Etienne), Dalger (Monaco), Chiasa (Lyon), Molitor (Nice) et Bereta (Saint-Etienne).

#### Celtic - Bâle le 20

Le match retour Celtic Glasgow - Bâle comptant pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des champions aura lieu mercredi 20 mars, en nocturne. Le coup d'envoi sera donné à 20 heures.

### basketball EN PREMIÈRE LIGUE

## Luttes ardentes pour le titre

Les rencontres de la semaine ont permis de résoudre de manière définitive les dernières inconnues, aussi bien en ce qui concerne la tête que la queue du classement. Jouant deux fois à domicile, Auvornier I a retrouvé sa cohésion du premier tour en écrasant la seconde garniture du club et, résultat plus significatif, en déclassant Neuchâtel-Sports II de plus de vingt points. Mais, on ne chôme pas non plus du côté des Terreaux, puisque Union Neuchâtel a également nettement battu un Fleurier fort décevant cette saison.

Opposé aux deux derniers, Neuchâtel-Sports III n'a pas eu de difficulté à s'imposer, tant face à Abeille qu'à Auvornier II, qui paraît maintenant condamné à retrouver la deuxième ligue.

Résultats : Abeille I - Neuchâtel-Sports III 63-61 ; Neuchâtel II - Olympie II 60-41 ; Neuchâtel III - Auvornier II 83-61 ; Auvornier II - Auvornier I 69-107 ;

### Demi-finales de la coupe des champions

Les matches aller des demi-finales de la Coupe d'Europe des champions auront lieu ce soir. Les Italiens d'Ignis Varese, tenants du trophée depuis 1972, vainqueurs de la Coupe intercontinentale, partiront favoris, dans leurs salles, devant les Yougoslaves de Radnicki Belgrade, mais Varese devra l'emporter par une marge suffisante (une vingtaine de points) pour aborder le match retour sans grande inquiétude (21 mars à Belgrade).

Real Madrid, quatre fois victorieux de la Coupe (de 1964 à 1968), trois fois finaliste, partira lui aussi favori devant les Français de Berck. Comme Varese, Real doit s'imposer nettement pour être à l'abri d'une mauvaise surprise, lors du match retour, le 4 avril à Nantes. Dans son Palais des sports, Berck est, en effet, toujours invaincu.

En Coupe d'Europe féminine, les Soviétiques de Daugava Riga, treize fois victorieuses du trophée, ne connaîtront pas de problème devant les Bulgares de Maritza Plovdiv. Les Françaises de Clermont-Ferrand visent, pour leur part, la qualification à la finale pour la troisième fois en quatre ans. Elles devraient l'obtenir face à Politecnica Bucarest.

Vevey résiste. Tenu en échec par Etoile Carouge au premier soir de la reprise, il donnait des signes d'inquiétude. Or, une semaine plus tard, l'équipe genevoise prouvait, face à Granges (5-0), sa volonté de se ressaisir. Avec un recul, il est donc possible de penser que Vevey est peut-être mieux armé qu'on ne le suppose. A en croire le résultat de son expédition tessinoise...

Le voilà donc toujours chef de file d'une meute s'éclaircissant peu à peu, Bienne (étrillé par Wettingen), Granges et Fribourg lâchant du lest (quatre points de perdu depuis la reprise). Seul Wettingen s'accroche alors que Lucerne, Aarau et Bellinzona poursuivent leur progression. Bellinzona surtout, dont la remontée est spectaculaire : invaincu depuis le 14 octobre. L'équipe de Sobotka va-t-elle retrouver sa place en ligue A au soir du 1er juin ?

Pour l'heure, le « onze » tessinois pense surtout au présent. Dimanche, il affronte Nordstern au pays du merlot. L'occasion lui est offerte de prendre deux nouveaux points et d'effacer son échec du premier tour sur les bords du Rhin. Et, qui sait, de franchir un nouveau pas vers l'une des deux premières places, le programme de Vevey, Lucerne et Aarau présentant quelques embûches.

Vevey reçoit Fribourg. Pour les « Pingouins », c'est presque le match de

### boxe

## L'Anglais Conteh conserve aisément le titre européen des mi-lourds

Le « vétéran » danois Tom Bogs n'a pas fait le poids contre le jeune Britannique John Conteh. A l'Empire Pool de Wembley le Britannique (23 ans) a facilement conservé son titre de champion d'Europe des poids mi-lourds en battant le Danois (29 ans) par abandon à l'appel de la septième reprise.

John Conteh qui vise maintenant un combat titre mondial en jeu contre Bob Foster (il est en question pour le 25 juin à Londres) a confirmé que sa force de frappe n'était pas un mythe. C'est alors que son boxeur était véritablement saoulé de coups que le « manager » du Danois a jeté l'éponge, à l'appel du septième round. Bogs, blessé à l'arcade, n'aurait plus pu continuer le combat.

### hockey sur terre

## Le « cas du Lausanne-Sports » liquidé

Le « cas du Lausanne-sports » a été liquidé au cours d'une assemblée extraordinaire de la ligue suisse de hockey sur terre, convoquée à la demande des clubs de Suisse alémanique et qui a réuni 22 clubs masculins (sur 23) et 9 clubs féminins (sur 12). Par 81 voix contre 29, l'assemblée a confirmé la décision prise précédemment et qui avait amené la relégation de Lausanne-sports en ligue nationale b et la démission du président central et du trésorier. C'est cette fois le secrétaire régional Alain Beausire qui a démissionné (il était également membre de la commission technique). La Suisse romande sera toutefois toujours représentée au comité central puisque Michel de Buren (Genève) a été nommé membre à l'unanimité. Adolf Gunstern (Oberendingen) s'est, pour sa part, déclaré prêt à assurer la présidence ad interim.

### Juniors B : Olympic rejoint Auvornier B 1

Les jeunes Chaux-de-Fonniers ont pris revanche de leur mortifiante défaite du premier tour (presque 40 points d'écart !) et relancé l'intérêt de la compétition en battant Auvornier B 1. Quant à Neuchâtel B 2, il a passé la bagatelle de 200 points au cours d'Auvornier B 2, dont on se demande ce qu'ils font dans cette galère.

Résultats : Neuchâtel B 1 - Auvornier B 2 171-14 ; Olympie B - Auvornier B 1 67-52 ; Neuchâtel B 2 - Auvornier B 2 205-26.

Classement : Auvornier B 1 et Olympie B 6 matches - 10 points ; 3. Fleurier B et Neuchâtel B 1 4-4 ; 5. Neuchâtel B 2 6-4 ; Auvornier B 2 6-0.

A. Be.



## OFFRES D'EMPLOIS

## CENTREDOC

centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse  
cherche pour entrée immédiate

## aide de bureau

bonne dactylographe, à mi-temps, pour travaux variés de bureau.  
Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

## Faire offres à :

CENTREDOC,  
rue Breguet 2, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 41 81.

## FABRIQUE D'ÉBAUCHES

en pleine expansion cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un

## fournituriste qualifié

ou  
aide-fournituriste

Place stable pour personne consciencieuse et faisant preuve d'initiative.  
Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

## Atelier d'horlogerie cherche :

**une dame**  
pour travaux faciles ;  
**un(e) décodeur(euse)**  
On cherche pour la fin des classes des

## jeunes gens

Semaine de 4 1/2 jours.  
Tél. (038) 24 05 60.

## On cherche une

## employée de bureau

allemand indispensable.  
Tél. 25 67 40.

## JOWA SA

cherche un bon  
boulangier

JOWA SA  
Allmendstrasse 2  
3052 Zollikofen  
Tél. 031 57 35 11

Places sûres et  
d'avenir =  
boulangerie Migros

## JOWA SA

Nous cherchons,  
pour entrée  
immédiate ou  
à convenir,  
**peintre en  
carrosserie**  
Faire offres ou se  
présenter au Garage  
**M. Bardo  
S.A.**  
Neuchâtel.  
Tél. 24 18 42.

On cherche  
**jeune fille**  
pour aider  
au ménage  
et au magasin.  
Epicierie Trovaz,  
1961 les Haudères  
(VS).

## On cherche

## palefrenier

ou apprenti pour  
s'occuper  
des chevaux.  
Possibilité de monter  
à cheval.  
Manège  
de Colombier,  
Tél. (038) 41 26 88.

Buffet CFF,  
les Hauts-Geneveys,  
cherche

## sommelière

Nourrie, logée ;  
débutante acceptée ;  
deux services ;  
peu de restauration.

Téléphoner entre  
11 h et 12 h  
au (038) 53 34 55.

On cherche, pour  
le 15 mars  
ou le 1er avril,  
**employée de cuisine**  
Congé mercredi  
et dimanche.  
Téléphoner  
au 25 26 65.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journal

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un

## monteur en chauffage

consciencieux. Place stable et bon salaire à candidat capable. Avantages sociaux.

ECUYER S.A., YVERDON.  
Tél. (024) 21 81 79.

## Commerce de vin à Yverdon

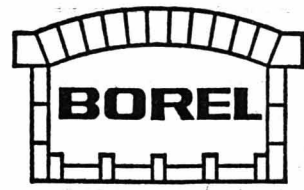
## chauffeur-livreur

permis A (camion) et

## chauffeur-livreur

permis A (camionnette).  
Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres  
22-15282-098, à Publicitas,  
1401 Yverdon.



fabrique de fours industriels, engagerait

## serruriers de construction

pour la fabrication de bâtis de fours.  
Travail varié. Ambiance agréable.  
Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A.,  
2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

## HOPITAL D'ORBE

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,  
**1 assistant(e) technique  
en radiologie**

Place stable, bonnes conditions de travail.  
Salaire selon barème cantonal.  
Semaine de 5 jours.  
Faire offres avec curriculum vitae, à la direction de  
l'hôpital d'Orbe, 1350 Orbe.  
Tél. (024) 41 12 12.

On cherche

**1 ouvrier  
FERBLANTIER-APPAREILLEUR  
ou ferblantier**

S'adresser à Alfred Gross, ferblanterie-appareillage,  
Neuchâtel. Tél. (038) 25 20 58.

## LE CENTRE PÉDAGOGIQUE DE DOMBRESSON

cherche

## un concierge

pour l'entretien de ses bâtiments.

Ce poste conviendrait à personne dynamique,  
capable d'initiative, au bénéfice d'une formation  
professionnelle en rapport avec son activité future.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Traitement : légal, selon barème cantonal.

Appartement de service à disposition.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae,  
à la direction du Centre pédagogique,  
2056 Dombresson. Tél. (038) 53 35 53.



## LESCHOT S. A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

## MÉCANICIEN

pour son département de mécanique. Travaux variés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au 25 84 44.

## CADRAL SA

FABRIQUE DE CADRANS

## HAUTERIVE

cherche

OUVRIERS  
OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la  
demi-journée.  
Formation assurée par nos  
soins.  
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

## Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

AIDE DE BUREAU  
À MI-TEMPS

connaissant la dactylographie.

Présence désirée l'après-midi.

Nous offrons une place stable au sein d'une petite  
équipe jeune et dynamique.

Faire offres détaillées ou se présenter, sur rendez-  
vous exclusivement, à Rouges-Terres 23,  
2068 Hauterive.  
(Arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres.)

Chaussures

## BALLY AROLA

Rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel,

demande une

## VENDEUSE

connaissant, ou s'intéressant à la branche  
chaussures-marochinerie.

Conditions de travail agréables, magasin fermé  
le lundi.

Faire offres ou prendre rendez-vous avec  
M. L. Richner. Tél. 25 16 35.



Pour maintenir et développer  
les contacts avec notre clientèle,  
nous cherchons collaborateur au

## service externe

pour le rayon Seeland, Jura, Neuchâtel et Fribourg.

Nous offrons :

- 25 ans d'expérience
- portefeuille existant
- mise au courant
- fixe, commission, bonification des frais
- appui constant d'une équipe jeune et dynamique

Nous demandons :

- connaissance de la branche du bâtiment
- bilingue, français-allemand
- âge minimum 25 ans
- caractère intègre et persévérant
- si possible quelques notions commerciales.

Si ce poste vous intéresse, vous voudrez bien nous soumettre une brève offre de service ou nous téléphoner.

F.-J. ASCHWANDEN S.A., spécialités pour la construction,  
case postale 114, 3250 LYSS. Tél. (032) 84 47 41.

## R. VALENTINI S.A.

Manufacture de boîtes de montres

L'expansion de notre entreprise et l'augmentation  
de notre production nécessitent le développe-  
ment de notre département exploitation.

Pour renforcer nos services de préparation du  
travail, méthodes et développement, nous cher-  
chons un

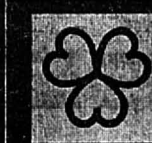
ingénieur technicien  
ETS en mécanique

Nous désirons engager une personne possédant  
de bonnes connaissances des possibilités  
d'utilisation des machines modernes de pro-  
duction, étant capable d'améliorer et de déve-  
lopper nos méthodes de préparation et de  
rationalisation du travail.

Les candidats, faisant preuve d'initiative, auront  
la possibilité de contribuer au développement  
de ces services et d'accéder à la place de  
directeur technique de notre entreprise.

Les intéressés sont priés de bien vouloir faire  
leurs offres de service par écrit, accompagnées  
de leurs certificats et diplômes à :

R. VALENTINI S.A.,  
Le Mennelat  
2892 Courgenay



## MÉTALLIQUE S. A.

FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

Pour notre département VENTES, SERVICE INTERNE boîtes et cadrans, nous  
engageons

## un collaborateur technico-commercial

suisse ou étranger, capable d'initiatives, sachant prendre des responsabilités  
et recherchant de réelles possibilités de développement dans le cadre d'une  
équipe dynamique.

Le travail comporte des relations régulières avec la clientèle, l'établissement  
d'offres et d'échantillonnages, le traitement des commandes, en collaboration  
avec les représentants, les services de production et l'atelier de création.  
L'intéressé devra posséder une certaine expérience de l'habillement de la  
montre.

Langues souhaitées : français - allemand.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites complètes à  
M. E. Hostettler, Métallique S. A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne.  
Tél. (032) 22 03 22.

## Nestlé

Le laboratoire industriel Linor, Orbe, cherche pour son bureau  
administratif

un employé  
de commerce

titulaire du certificat de capacité ou du diplôme d'école de  
commerce. Dans le cadre d'une petite équipe, ce collaborateur  
aura pour tâches principales :

- la vérification et la codification de factures
- la gestion de nouvelles acquisitions (crédits, rapport des dépenses, inventaires généraux)
- le contrôle budgétaire.

Des connaissances d'allemand ou d'anglais seraient souhaitables.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de can-  
didature en téléphonant au No (024) 41 12 81, interne 332, ou  
adresser leurs offres de service à la

Société d'assistance technique pour produits Nestlé S.A.,  
laboratoire industriel Linor, 1350 Orbe.

Nestlé

## ticket de réservation



Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

**MENUISIERS  
DESSINATEURS EN MACHINES  
SERRURIERS**

La réservation vous garantit un salaire en cas de  
non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C,  
appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

Nous cherchons, pour compléter notre personnel :

## UNE VENDEUSE

éventuellement une vendeuse débutante ;

## UNE VENDEUSE AUXILIAIRE

pour deux ou trois après-midi par  
semaine et le samedi toute la  
journée.

Faire offres ou se présenter à  
notre rayon à l'intérieur du Super-  
Centre COOP, Portes-Rouges 55,  
Neuchâtel. Tél. 25 94 21, interne 56.

chaussures  
**mini  
prix**

## TISSOT

CIP-Peseux

Nous engageons, en atelier uniquement,

## PERSONNEL FÉMININ

formation assurée si nécessaire, ainsi que

POSEUSES DE CADRANS  
et EMBOITEUSES

Prenez contact avec  
CIP  
Av. de Beauregard 3  
2034 Peseux  
Tél. 038 31 57 31  
(Vis-à-vis  
de la gare CFF)



Membre de la  
Société Suisse pour  
l'Industrie Horlogère SA







## OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel des Platanes,  
2025 Chez-le-Bart.

Nous cherchons, pour entrée im-  
médiate ou à convenir :

sommelier  
garçon de maison

Tél. (038) 55 29 29.

## LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire  
des places vacantes de la Confédération.  
Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour  
des places qui deviendront libres. Demandez  
à cet effet la formule d'offre de services  
(tél. 031 / 61 62 53)

## Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription  
au Registre suisse des ingénieurs ou des  
architectes

## Adjoint scientifique

Médecin du travail  
Activité au sein du service médical  
du travail, le service fédéral respon-  
sable des questions de médecine du  
travail. Traitement de questions fon-  
damentales en la matière, éducation  
des cas d'espèce et examens en série  
du personnel d'entreprises. Surveil-  
lance des mesures prises par les  
entreprises pour protéger la vie et la  
santé des travailleurs. Diplôme fédéral  
de médecin.

Office fédéral de l'industrie, des arts  
et métiers et du travail, Bundesgasse 8,  
3003 Berne, tél. (031) 61 29 30

## Economiste d'entreprise ou économiste

Etre capable de procéder, d'une ma-  
nière indépendante, à des analyses  
complexes et difficiles concernant les  
coûts et les entreprises en relation  
avec la surveillance des prix, des sa-  
laires et des bénéfices. Activité in-  
téressante au sein d'une équipe jeune  
et dynamique. Avoir de l'intérêt pour  
la politique économique. Habile négo-  
ciateur. Langue: le français ou l'alle-  
mand; connaissance de l'autre langue.  
Département fédéral de l'économie  
publique, service du personnel et de  
l'organisation, 3003 Berne  
tél. (031) 61 20 15

## Professions administratives

a) Formation commerciale supérieure, appren-  
tissage complet d'employé de commerce  
ou formation équivalente  
b) Formation sommaire (personnel semi-quali-  
fié) ou activité pratique

## Chef de bureau, évtl. chef de service

Le titulaire sera chargé de la comp-  
tabilité d'exploitation, de la facturation  
et des opérations de paiement. Con-  
trôle des coûts, compte d'exploitation;  
établissement et surveillance du bud-  
get annuel. Etude de questions de per-  
sonnel et de sécurité sociale. Entren-  
t, bonne connaissance d'une se-  
conde langue officielle.

Monnaie fédérale, Bernastrasse 28,  
3003 Berne, tél. (031) 61 64 81

Assistant(e)-statisticien(ne),  
évtl. réviseur-statisticien(ne)

Collaborer à l'exécution et au dépouil-  
lement d'enquêtes en matière de sta-  
tistique sociale et économique. Sens  
des chiffres.

Office fédéral de l'industrie, des arts  
et métiers et du travail, Bundesgasse 8,  
3003 Berne, tél. (031) 61 29 30

## Fonctionnaire d'administration

Secrétaire d'un chef de division, char-  
gée de gérer le secrétariat de division,  
de préparer des pourparlers et confé-  
rences, de traiter des travaux de cor-  
respondance, etc. Langues: le fran-  
çais, l'allemand et l'anglais.

Groupe de l'armement, div. or-  
ganisation, statistique et personnel,  
Kasernenstrasse 19, 3000 Berne 25  
tél. (031) 67 56 90

## Fonctionnaire d'administration

Exécuter la correspondance française  
et allemande et administrer la biblio-  
thèque au secrétariat du Conseil suisse  
de la science. Avoir de l'intérêt pour  
une collaboration dans un petit groupe  
de travail. Langue: le français ou l'alle-  
mand; bonne connaissance de l'autre  
langue.

Office de la science et de la recherche,  
Wildhainweg 9, case postale 2732  
3001 Berne, tél. (031) 61 96 79

## Sans apprentissage

(travaux de bureau simples)

Employé, évtl. fonctionnaire  
d'administration

Exécution de travaux de bureau de  
façon indépendante; dactylographie.  
Service du central téléphonique et du  
télé. Ecole de commerce ou expé-  
rience de bureau. Etre capable d'exé-  
cuter des travaux courants de bureau.  
Habile dactylographe. Langue: le fran-  
çais; connaissance de l'allemand dési-  
rée.

Direction du Ve arrondissement des  
douanes, 1001 Lausanne  
tél. (021) 20 25 51

Les services susmentionnés donneront  
volontiers tous renseignements com-  
plémentaires.

Office fédéral du personnel  
Service de placement  
3003 Berne

Importante entreprise des arts graphiques  
de Sulesse romande cherche

## REPRÉSENTANT

afin de compléter son équipe de vente.

Connaissances techniques de la branche  
souhaitées.

La formation d'un débutant dans la vente serait  
éventuellement assurée par nos soins.

La préférence sera accordée à un candidat ayant  
de bonnes notions d'allemand.

Ambiance de travail agréable avec tous les  
avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et  
photo, sous chiffres 267-16, Publicitas,  
1000 Lausanne.



Nos cherchons pour entrée immé-  
diate ou à convenir

VENDEUSE  
CONSEILLÈRE  
PARFUMERIE

responsable de la vente des pro-  
duits de beauté de marques.  
Situation intéressante avec tous les  
avantages sociaux d'une grande  
entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner au chef du  
personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins  
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

Entreprise de mécanique à Neuchâtel cherche pour  
date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU  
QUALIFIÉE

pour son département importation-exportation,  
facturation et quelques travaux comptables.  
Nous offrons, dans un cadre de travail agréable :  
— un travail varié et indépendant  
— une rémunération en rapport avec capacité  
— l'horaire libre  
— la semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certi-  
ficats, sous chiffres 28-900058, Publicitas, Neuchâtel.

Pour plusieurs secteurs de

## PRODUCTION

nos engageons du

personnel masculin  
et féminin

Vous aurez la possibilité de vous spécialiser, selon  
vos capacités individuelles, en vue d'occuper par la  
suite des postes à responsabilité dans nos  
différents ateliers.

Introduction au poste de travail assurée par les  
soins de l'entreprise.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit per-  
sonnellement pendant les heures de travail de la  
fabrique, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel d'exploitation  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/21 11 55, interne 388

## SODECO-SAIA

appareils électroniques et électromécaniques  
(à Genève).

Nous désirons engager

chef du bureau d'étude  
du travail et des temps

Les tâches principales de ce bureau sont les  
suivantes :

responsabilité de l'application des méthodes ;  
étude des places de travail ;  
étude des données standard selon diverses  
méthodes, notamment MTM.

Le collaborateur que nous engagerons aura la  
charge de diriger et de coordonner l'activité du  
bureau, tant sur le plan technique que sur celui du  
personnel.

Nous désirons nous assurer les services d'une per-  
sonne au bénéfice d'une bonne formation technique  
et d'une certaine expérience dans les domaines des  
temps et des méthodes.

Conditions de travail en rapport avec les exigences  
du poste. Horaire variable.

Les personnes intéressées sont invitées à faire  
leurs offres de service manuscrites, avec curriculum  
vitae, copies de certificats, sous référence 102, à  
SODECO-SAIA, 70, rue du Grand-Pré,  
1211 Genève 16, tél. 33 55 00.

Boîtes de montres Bouille S.A.,  
Monruz 17, Neuchâtel, engage :

mécaniciens-outilleurs  
mécaniciens-  
faiseurs d'étampes  
aides-mécaniciens

Faire offres ou prendre rendez-  
vous.  
Tél. (038) 25 77 33.

Paul Racine, empierrage de mou-  
vements d'horlogerie, cherche

## OUVRIÈRES

Horaire normal ou partiel.  
Boîte 20. Tél. 25 66 76.

Auriez-vous du plaisir à travailler

quelques heures  
par semaine  
à un kiosque?

Pour notre kiosque à journaux,  
université, à Neuchâtel,  
nous cherchons une remplaçante  
pour un service de 15 h par se-  
maine.

Il s'agirait de remplacer notre gé-  
rante pendant ses temps libres.  
Nous nous chargeons de vous  
former sérieusement, pour vous  
permettre de remplir avec succès  
cette activité intéressante et va-  
riée.

Les Intéressées sont priées de se  
présenter à la gérante du kiosque,  
Mme Hanselmann.  
Société Anonyme, le Kiosque,  
3001 Berne.

Nous cherchons

## peintre sur autos

sachant travailler seul.  
Salaire au-dessus de la moyenne,  
à personne capable.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Garage-Carrosserie Mario Bardo,  
Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

## APPRENTISSAGES

On cherche

1 apprenti  
ferblantier-  
installateur sanitaire

Entrée mi-août.  
S'adresser à Alfred Gross,  
ferblanterie-appareillage,  
Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 20 56.

Haute coiffure Stähli Neuchâtel  
cherche

## apprentie coiffeuse

Entrée à convenir.  
Tél. 24 20 21.

## DEMANDES D'EMPLOIS

## COMPTABILITÉ

Comptable cherche à s'occuper  
de :  
tenue, organisation, situation  
mensuelle, bouclage de comp-  
tabilité, gestion d'immeubles.  
Mme C. Favre, le Landeron,  
tél. (038) 51 28 25.

Je cherche une activité stable et  
vivante à caractère

## HUMANITAIRE

en milieu ouvert ou non, par  
exemple auprès d'adolescents,  
délinquants ou pas, de débilés  
légers, d'infirmes, de cas sociaux,  
etc.

Mise à part une certaine expé-  
rience dans ce domaine, j'ai,  
entre autres, de larges connais-  
sances d'ordre médical (travail  
dans office social accepté).  
Je suis disponible rapidement.  
Adresser offres écrites à BP 700  
au bureau du journal.

## Employée de bureau

25 ans, langue maternelle alle-  
mande, diplômée d'école de com-  
merce, cherche place dans petite  
ou moyenne société des cantons  
de Neuchâtel ou Vaud. Pratique  
bancaire 15 mois, bonnes con-  
naissances d'anglais, travaille  
consciencieusement, dactylo.  
Almerait se perfectionner en  
français ainsi que dans les tra-  
vaux administratifs de bureau.  
Date d'entrée à convenir.  
Faire offres sous chiffres  
44-400805 à Publicitas,  
8021 Zurich.

## Technicien-géomètre

(Italien) 8 ans d'expérience en  
Suisse allemande, 2 ans en Suisse  
romande, dans secteur génie  
civil, cherche emploi dans bureau  
d'ingénieur ou entreprise.

Adresser offres écrites à PG 728  
au bureau du journal.

## COUPLE FRANÇAIS

dans la cinquantaine, très com-  
merçant, capable en tous com-  
merces sauf alimentation, cherche  
emploi avec responsabilités, tou-  
tes grâces appréciées, maga-  
sins de meubles de préférence ou  
souvenirs.  
Adresser offres écrites à KB 723  
au bureau du journal.

Employé de commerce  
diplômé

24 ans, actuellement caissier de  
banque en Suisse alémanique,  
langue maternelle française, très  
bonnes connaissances d'allemand  
et d'anglais, cherche place à res-  
ponsabilité. Date à convenir.  
Région : Neuchâtel - Bienne.  
Faire offres sous chiffres MD 725  
au bureau du journal.

## AVIS DIVERS

038  
24 46 86

PÂQUES

Quelques jours de détente  
à Paris, Amsterdam, Venise,  
Tessin, Camargue, Riviera,  
Athènes, Istanbul, Rhénanie,  
Egypte.  
Demandez notre brochure  
spéciale.

Neuchâtel 9, rue des Moulins  
VOYAGES  
AVV

## FEUILLES D'IMPOTS

Ne vous en souciez pas. On est  
là pour vous les remplir. Feuilles  
écrites à la machine, prêtes à  
signer avec double pour vous :  
Salarisés : Fr. 20.— (sans compli-  
cations).  
Indépendants :  
à partir de Fr. 50.—.  
Etat de titres (contenant 1 écri-  
ture) Fr. 10.—.  
Suppléments modestes pour cha-  
que écriture supplémentaire !  
Dr B. Weck, conseiller fiscal,  
secrétariat Neuchâtel.  
Tél. 33 56 08.

## LE FROID

à des prix très bas  
FRIGOS

140 l \*\* Notre prix Fr. 298.—  
160 l \*\*\* Notre prix Fr. 438.—  
275 l \*\*\* 2 portes Notre prix Fr. 698.—  
CONGÉLATEURS (bahut)

385 l Notre prix Fr. 798.—

(case de précongélation)

Autres modèles dès Fr. 330.—

Service après-vente assuré

## CRETEGNY &amp; CIE

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21



Pour le printemps,  
très belle collection

JUPES  
et  
PANTALONS  
JUTZELER  
Hôpital 3 — Neuchâtel

## VÉHICULES À MOTEUR

ET ACCESSOIRES

## RENAULT 16

A vendre  
2 CV 6  
modèle 1972-1973,  
expertisée, 3800 fr.  
Tél. (038) 41 21 89.

SIMCA  
1100 Spécial

A vendre très belle  
Renault R 4  
export

rouge, 61.000 km,  
expertisée mars 1974,  
2900 fr.  
Tél. (038) 47 15 18,  
dès 19 heures.

## Garages

Schenker

2068

Hauterive

Tél. (038)

33 13 45.

## Particulier vend

Opel

Kapitän

modèle 1967,

très bon état,

90.000 km.

Expertisée, 2500 fr.

Tél. 33 44 03.

## A vendre

2 CV 6

modèle 1972-1973,

expertisée, 3800 fr.

Tél. (038) 41 21 89.

## A vendre très belle

Renault R 4

export

rouge, 61.000 km,

expertisée mars 1974,

2900 fr.

Tél. (038) 47 15 18,

dès 19 heures.

## A vendre

Fiat 850

coupé

modèle 1968,

80.000 km.

Expertisée, 1500 fr.

Tél. 25 33 41,

entre 18

et 20 heures.

## A vendre

bus VW

1800 fr. ;

Florett

450 fr.

Tél. 46 16 31.

Vente  
achat  
échange

Reprise au plus haut prix de  
votre voiture neuve de  
toutes marques

## Mercedes

230 SL ;

Mercedes

220 S 65 ;

Mercedes

220 S, automatique ;

Mercedes

220 S ;

Porsche

911 S, révisée ;

DS 21

1972, 5 vitesses,

voiture impeccable ;

D Super 5

1972 ;

VW 1200

1900 fr. ;

VW 1300

2800 fr. ;

VW 1600

3400 fr. ;

R 16

1967, impeccable,

3400 fr. ;

Fiat 850

40.000 km,

3000 fr. ;

Opel Kadett

1971, 30.000 km,

5400 fr. ;

Vauxhall

Viva

6 CV, 2800 fr. ;

Austin 1100

2500 fr. ;

Fiat 125

52.000 km,

3400 fr. ;

Valiant



# TENNIS

## UN MOT SUR LE CORDAGE

Le boyau de mouton reste à la base de la meilleure corde qui soit. Malheureusement, il y a pénurie et les fabricants livrent du boyau trop frais qui s'use rapidement. Nous avons été prévoyants en achetant double en 1973.

Notre boyau est mûr et les cordages que nos clients font préparer maintenant vont résister plus longtemps.

## UNE RAQUETTE BIEN CORDÉE

C'est :

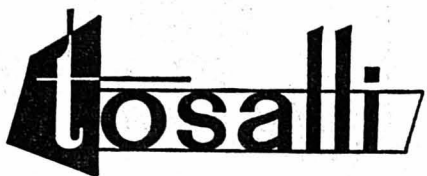
- un boyau stocké 12 mois à 5° et 55 % d'humidité
- le tour de main du cordeur expérimenté
- un appareil de tension ultra-sensible

Tout cela

**TOSALLI SPORT**

vous le garantit.

Apportez maintenant, avant la saison, vos raquettes à corder ou à réparer.



Sport - Colombier - Tél. 41 23 12  
Tout pour le tennis



**institut international**

pour l'enseignement



**de la gestion**

d'entreprises commerciales

Cours du soir de

## STÉNOACTYLO

pour débutantes.

Tous les lundis soir dès le 25 mars 1974.

Renseignements et inscriptions à :

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION D'ENTREPRISES COMMERCIALES, FAUSSES-BRAYES 3, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 33 73.

# Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail* *oui/non	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salairé mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

**Banque Rohner SA**

1211 Genève 1 31, rue du Rhône Tél. 022 24 13 28  
9001 St-Gall Neugasse 26 Tél. 071-23 39 22  
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

# La maison du tricot

Neuchâtel:  
20, rue de l'Hôpital

magasins à Lausanne - Genève - Neuchâtel - Bâle -

La Chaux-de-Fonds - Fribourg



## FOIRE DE MILAN

un rendez-vous annuel mille occasions pour de bonnes affaires

12 JOURS DE FOIRE GÉNÉRALE □ 297 JOURS D'EXPOSITIONS SPÉCIALISÉES □ PLUS DE 29.000 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 76 PAYS REPRÉSENTÉS OFFICIELLEMENT

CALENDRIER MARS-JUIN 1974

52<sup>e</sup> Foire Internationale de Milan: 14-25 avril

15<sup>e</sup> Exposition-Congrès Internationale Chauffage - Climatization - Réfrigération - Appareils Sanitaires - Salons du Carrelage Céramique: 1-7 mars

1<sup>er</sup> EUROPEL - Marché de la Production Européenne des Sacs à Main: 7-9 mars

MIAS 74 - Marché International de l'Article de Sport et du Camping: 9-12 mars

1<sup>er</sup> EUROCUCCINA - Biennale Internationale des Meubles de Cuisine: 9-12 mars

Salon de l'Enfance: 12-19 mars

10<sup>e</sup> COMIS/PEL - Salon International de la Fourrure: 21-25 mars

29<sup>e</sup> MIFED - Marché International du Film, du Film TV et du Documentaire: 18-25 avril

35<sup>e</sup> MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement: 5-8 mai

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement. Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1<sup>er</sup> février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, anglais, allemand et espagnol.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier seraient modifiées par les Organisateurs des Expositions.

MI-DO 74 - Exposition Internationale d'Optique, Optométrie et Ophtalmologie: 10-14 mai

INTERBIMALL 1974 - 4<sup>e</sup> Biennale Internationale des Machines pour le Travail du Bois: 18-25 mai

4<sup>e</sup> SASMIL - Salon des Semi-ouvrés et des Accessoires pour la Fabrication et le Finissage des Meubles, des Capitonnages et pour la Menuiserie en général: 18-25 mai

MITAM/STAR 74 - Marché International du Tapis et du Textile pour l'Ameublement: 23-27 mai

4<sup>e</sup> FLUID - Salon Italien des Equipements Hydrauliques, Pneumatiques et de Graissage

3<sup>e</sup> EleMac - Salon des Eléments de Machines: 5-10 juin

25<sup>e</sup> MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie (Exposition Internationale): 7-11 juin

22<sup>e</sup> COMIS/EUROTRICOT - Salon Européen de la Bonneterie: 18-21 juin

Renseignements, Cartes de légitimation et "Catalogue Pré-Foire": Fiera di Milano, Largo Domodossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Vigilia, c/o Chambre de Commerce Italienne, Schiffliandplatz 26, 8022 Zürich ☎ 471080.

## DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

**Jet VOYAGES SA**  
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation!

**VIENNE EGYPTE**

PAQUES

du 11 au 15 avril  
4 jours en avion  
dès Genève

A partir de Fr. 595.-

PAQUES

du 11 au 21 avril  
11 jours dès Genève  
en avion

A partir de Fr. 690.-

☎ 038 25 44 25

## FONTAINEMELON

HALLE DE GYMNASTIQUE

Samedi 16 mars, à 20 h 15

Parc à voitures

# GRAND LOTO

de la Société de gymnastique

Abonnements (avec tirage au sort) 60 tours Fr. 25.—, 30 tours Fr. 14.—. Quins sensationnels : valeur minimum Fr. 6.—  
2 cartes = 3me gratuite

FOUR A RACLETTE — TRANSISTOR ENREGISTREUR — TÉLÉVISEUR PORTATIF JAMBONS A L'OS — SAC DE SUCRE VINS — ESTAGNONS D'HUILE, etc.

HORS ABONNEMENTS : 1 carton.





**Au Restaurant Beau-Rivage - Neuchâtel**  
Nouvelle direction : Pierre Mühlemann  
Samedi 16 mars, à 20 h 30

## Défilé de mode printemps - été 1974

Nos mannequins défilent au son de l'orchestre  
**VITTORIO PERLA**  
Présentation : Gil Pidoux  
Dès 19 h : Dîner d'ambiance.

Avec la participation des maisons :  
Haute Coiffure **BERNARD**  
Bijoux **LA TOQUADE**  
Chaussures **AU CENTRE** Jean Cuanillon  
Chapeaux **HAUTE MODE** Yves Roses  
Fleurs **DURNER**

**HOLLANDE WITTEW** VOYAGES

12-15 avril (Pâques)  
4 jours Fr. 420.—  
6-11 mai Fr. 660.—  
23-26 mai (Ascension)  
4 jours Fr. 420.—  
3-8 juin Fr. 660.—  
7-13 juillet Fr. 780.—

Programmes et inscriptions : **WITTEW CARS**  
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82  
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

**LONDON THE HOLIDAY CAPITAL**

Londres, Capitale des Vacances.  
Un week-end prolongé du jeudi au dimanche, un séjour sur semaine du dimanche au jeudi une, ou deux semaines de vacances quelle que soit la durée de votre séjour vous aurez l'occasion d'apprécier les mille et une merveilles de Londres.

Départs réguliers deux fois par semaine toute l'année.

**SÉJOUR A LONDRES dès Fr. 198.—**  
(logement en chambres à 3 lits)  
Hôtel 2e catégorie: dès Fr. 245.—  
Hôtel 1re catégorie: dès Fr. 325.—  
y compris vol par Jet - transferts - hôtel - petit-déj. Choix d'excursions en sus.

Une exclusivité

**BLUE BIRD TOURS - LONDON AIR TOURS**  
Follow the London Blue Bird.  
64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève  
Tél. 31 74 66 - 31 44 96

Vous trouverez également nos programmes chez votre agent de voyages habituel.

**Prêts**  
immédiatement  
remboursement par  
petits acomptes  
plus avantageux

Depuis 1912  
une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038 - 24'63'63

X Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

# RESTES

40% moins cher		50% moins cher			
Prix normal	Notre prix	Prix normal	Notre prix		
420 x 470	789.—	473.—	400 x 430	1100.—	550.—
300 x 400	576.—	345.—	212 x 565	540.—	270.—
325 x 420	518.—	310.—	215 x 420	496.—	248.—
420 x 420	1128.—	676.—	200 x 596	867.—	432.—
420 x 480	725.—	431.—	192 x 420	432.—	216.—
290 x 520	678.—	406.—	200 x 984	1660.—	830.—
420 x 825	2252.—	1350.—	210 x 222	225.—	112.—
425 x 630	1980.—	1188.—	205 x 420	473.—	235.—
450 x 550	1178.—	706.—	208 x 430	495.—	247.—
290 x 420	511.—	306.—	177 x 400	300.—	150.—
420 x 470	789.—	473.—	135 x 422	268.—	134.—
420 x 500	1050.—	630.—	145 x 460	433.—	216.—
420 x 494	1037.—	622.—	140 x 520	502.—	250.—
420 x 500	819.—	490.—	155 x 750	662.—	330.—
330 x 420	500.—	300.—	134 x 567	546.—	273.—
425 x 560	1309.—	785.—	342 x 420	771.—	385.—
325 x 400	695.—	425.—	260 x 258	320.—	160.—
340 x 370	987.—	605.—	310 x 420	1131.—	565.—
307 x 420	650.—	380.—	340 x 405	468.—	234.—
315 x 400	617.—	370.—	258 x 780	1307.—	653.—
400 x 400	672.—	405.—	400 x 430	1100.—	550.—
320 x 420	564.—	338.—	305 x 370	500.—	250.—

# RESTES

Plus qu'à moitié prix meilleur marché

Prix normal	Notre prix	Prix normal	Notre prix		
63 x 357	70.—	15.—	390 x 420	638.—	280.—
51 x 280	80.—	20.—	180 x 425	298.—	130.—
50 x 400	106.—	30.—	220 x 220	125.—	49.—
65 x 300	101.—	32.—	214 x 420	300.—	140.—
76 x 540	320.—	70.—	210 x 600	623.—	280.—
76 x 420	224.—	80.—	210 x 230	240.—	105.—
62 x 505	169.—	45.—			
67 x 400	107.—	40.—			
75 x 385	98.—	30.—			
65 x 850	270.—	85.—			
80 x 540	224.—	80.—			
68 x 344	116.—	34.—			
197 x 277	212.—	90.—			

**ACTION**  
Plaques autocollantes  
en 9 couleurs  
seulement **Fr. 12.— le m<sup>2</sup>**

## Tapis-discount BURGNER + KÜNG

BIENNE — rue de Morat 7 (derrière la Banque Cantonale)  
Téléphone (032) 22 44 58

Jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures      Lundi fermé

Poissons frais recommandés cette semaine

### Filets de carrelets

**COLIN** entier ou en tranches

**Lehnherr frères**

le magasin spécialisé  
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire: le lundi

Gagnez une Elan Duett\*

Vous avez maintenant le moyen de gagner notre nouvelle machine à laver et à sécher 100% automatique. Nouvelle électrique tire en effet au sort 5 machines à laver et à sécher entièrement automatiques le 15 avril 1974. Pour être de la partie, il vous suffit de répondre à une seule question: « Pourquoi l'Elan Duett vous offre-t-elle davantage de loisirs? »

Parce qu'elle \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ à la fois. Vous trouverez des bulletins de participation dans notre magasin spécialisé Elan. Ou écrivez votre réponse simplement sur une carte postale. (Date limite des envois: 30 mars 1974, date du timbre postal.)

\* Passez une fois chez nous

**FLÜCKIGER** électricité S. A.  
Grand-Rue 1, SAINT-BLAISE ☎ 33 33 40

Electricité **PERROT & Cie** S. A.  
Place-d'Armes 1, NEUCHÂTEL ☎ 25 18 36

## OFFRES SPÉCIALES

**Voncafé\*\*\***  
le café "in"

Voncafé est l'extrait de café soluble et lyophilisé de Migros. Qualité Migros, à prix Migros.

Bocal de 200 g

**6.—**  
au lieu de 7.50

**Prix MIGROS**

toujours plus appréciés

Pour la pause café...  
**Cake truffé**  
fourré d'une succulente crème au chocolat.

**Offre spéciale de 3 jours**  
14, 15 et 16 mars

Cake de 330 g

**2.—**  
(100 g = -.60,6)  
au lieu de 2.50



*Savoie-Petitpierre s.a.*

**TRÈS BELLES COLLECTIONS DE LINGERIE - CORSETERIE**

SEYON 1

NEUCHÂTEL

Réservez aujourd'hui encore votre exemplaire du dernier livre

**d'ALEXANDRE SOLJENITSYNE L'ARCHIPEL DU GOULAG**

Soljenitsyne, avec sa seule plume, joue contre le Kremlin une redoutable partie d'échecs. C'est une situation unique dans l'Histoire.

Cet ouvrage bouleversant est une immense fresque du système concentrationnaire en URSS de 1918 à 1956.

Des chapitres autobiographiques alternent avec de vastes aperçus historiques; des dizaines de destins tragiques revivent aux yeux du lecteur, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hauts dignitaires du pays.

Un des livres les plus importants jamais écrits sur l'URSS. Broché, 600 pages environ Fr. 30.—

L'édition en langue française, actuellement en préparation, sortira de presse dans le courant du mois de mai.

En remplissant le bon ci-après, vous recevrez le livre de Soljenitsyne à domicile, dès sa parution.

A découper  
Je désire recevoir, à parution (courant mai):  
..... ex. du livre de Soljenitsyne: L'ARCHIPEL DU GOULAG au prix d'environ Fr. 30.—  
Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

BON à retourner à la librairie

**Reymond**  
5, rue Saint-Honoré, 2000 NEUCHÂTEL

**EXPOSITION DES HANDICAPÉS**  
Musée d'histoire naturelle - 3, place Numa-Droz, Neuchâtel  
**PLUS QUE TROIS JOURS**

**COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS**  
couleurs & vernis  
Seyon 15

Dépositaire des produits  
**SIKKENS ET CAPAROL**  
Tél. (038) 25 40 50

**Réparations de machines à laver**  
27 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

**TANNER**  
Neuchâtel  
Portes-Rouges 149 ☎ (038) 25 51 31  
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

**PLÂTRE - PEINTURE PAPIER**  
**W. von BURG**  
MAÎTRE PEINTRE  
MARIN (NE) ☎ 33 13 52

**Hôpital cantonal de Genève**  
Ecole de sages-femmes

Les personnes désireuses d'obtenir un diplôme suisse de sage-femme ont la possibilité d'acquiescer, à l'ECOLE DE SAGES-FEMMES DE LA MATERNITÉ DE GENÈVE (hôpital cantonal), la formation requise.

Durée de la formation: 3 ans. Age d'admission: dès 18 ans. Début des études: octobre 1974.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 30 avril 1974 auprès de la Direction de l'hôpital cantonal, 46, bd de la Cluse, 1211 Genève 4, qui fournira sur demande tous les renseignements utiles. Téléphone No 46 92 11, interne 2162 ou 2676.

**VACANCES DIVERTISSANTES**  
grâce aux voyages Marti en avion dans de lointains pays

Accompagnez-nous à l'étranger. Participez à un voyage vous offrant le maximum de plaisir et de détente.

**La Perse**  
Voyage fabuleux en Orient. Un pays fascinant et ancien berceau de la culture orientale. Un pays féérique et plein de contrastes. Dates: 25 mai-8 juin, 8-22 juin, 15 jours. Prix forfaitaire 2990.—  
18 mai-1er juin, 15 jours. Prix forfaitaire 2780.—

**Afghanistan**  
Aventure inexplorée d'un pays féérique. Dates: 25 mai-8 juin, 8-22 juin, 15 jours. Prix forfaitaire 2990.—  
Augmentation du prix du carburant réservée. Renseignements, programmes, inscriptions:

**MARTI**  
Faubourg de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 25 80 44

**Spécialité:**  
Un régal, le **filet au poivre vert et à la crème**  
Fr. 19.— par personne Service compris.  
ET CELA JUSQU'À MINUIT  
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

**AVEZ-VOUS LE DON**

de radiesthésiste?  
Pour le savoir gratuitement, écrivez quelques lignes à  
A.R., case postale 819,  
1001 Lausanne.

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A vendre**

**MATERIEL DE VARAPPE**: 1 radio; 1 jeu électronique; 1 circuit de voiture électrique; 1 collection de timbres. Tél. 31 25 18, aux heures des repas.

**GRAND PORTE-BAGAGES**, pour Opel Caravan ou Peugeot Caravan. Tél. 53 27 55.

**COMMODE** Louis-Philippe, petite; bureau, commode, noyer; petit banc d'angle. Téléphone 36 33 41.

**TAILLES 42, 44, 46**: costumes, deux-pièces, robes. Tél. 24 57 36.

**POUR MONSIEUR**, grande taille, veste et chemise modernes, état neuf, valeur neuves 200 fr., cédées à 90 fr.; pour dame, 3 robes tailles 38-40, 30 fr. Tél. (038) 46 14 72.

**CUISINIÈRE** électrique Le Réve, 3 feux, état de neuf; prix: 350 fr. Téléphoner après 19 heures au (038) 33 57 95.

**TAPIS** milieu, très bon état. Tél. 25 52 88.

**4 PNEUS D'ETE** sur jantes, 580 x 13 - 90° prix 120 fr. Tél. 33 56 52, heures des repas.

**DIVAN** 4 places, en bon état + 2 fauteuils usagés, pour 150 fr. Tél. 31 22 82.

**PROJECTEUR** Bolex Lytar, bifformat (8 et super 8), 16-24 images-seconde, lampe halogène, état de neuf. Tél. 24 63 93.

**MANTEAU**, robes, deux-pièces, etc., taille 38-40; bas prix. Tél. 24 10 92, après-midi.

**CHAMBRE A COUCHER** comprenant: 2 lits, 2 matelas Superba, 2 tables de nuit, 2 bahuts pour la lingerie, 1 armoire 5 portes. Prix neuf: 4500 fr. Prix actuel: 1800 fr. Téléphone (038) 41 14 16.

**ATTACHE POUR CARAVANE** et accessoires pour Fiat 124. Tél. 33 21 82.

**CHAMBRE A COUCHER**, bas prix. Téléphone 42 29 13, heures des repas.

**POUSSETTE** Wisa-Gloria et pousse-pousse pour poupée. Tél. 31 43 23.

**SALON** usagé, 120 fr.; table de salon teck, 50 fr. Tél. 24 10 92, après-midi.

**LIT LOUIS XVI** en noyer, table et 4 chaises, style anglais, 300 fr.; poupée ancienne 1930. Tél. 51 21 62, après-midi seulement.

**BUFFET DE SERVICE** en noyer comprenant: secrétaire, vitrine, trois tiroirs, finitions parfaites; prix très bas. Téléphone 31 36 05.

**LUSTRE CRISTAL** 55 fr.; parc bébé, en bois, 45 fr.; siège bébé se fixant à table 35 fr.; baignoire bébé, plastique, 10 fr.; youpala 20 fr.; pousse-pousse 50 fr. Téléphone 42 27 17.

**LONGUE ROBE TAILLE** 38-40, perruque châtain foncé, costume jeune homme, bleu. Prix à discuter. Tél. 24 66 19, dès 19 heures.

**MACHINE A DESSINER** Pro Signa-Media + règles et étui. Tél. (037) 71 44 28, dès 19 heures.

**APPAREIL DE PHOTO** Reflex Cosina Hi-Lite, objectif 1,4/55 mm. Tél. (037) 71 44 28, dès 19 heures.

**POUR PEUGEOT 404**, 4 roues montées, pneus X, bon état. Prix à discuter. Téléphone 51 36 22, après 17 heures.

**MANTEAU CUIR NOIR**, taille 44-46, état neuf, bas prix. Tél. 24 12 75.

**MOBIL-HOME**, 8 places, état de neuf, eau courante, W.-C., frigo, etc. Tél. 41 11 72.

**CUISINIÈRE** à gaz avec four vitré et divers accessoires. G. Hunziker, Poudrières 20, Neuchâtel.

**PROJECTEUR** 8 mm, caméra 8 mm, écran, spots, table, 3 albums disques jazz; collection livres, 19 pièces. Tél. 25 33 03, dès 19 heures.

**PORTES** diverses, fourneaux, cuisinière électrique, 1 pompe pour fourneau à mazout. Tél. 42 18 04.

**JE VENDS BILLETS DE BANQUE** anciens, étrangers, collection de 1921. Adresser offres écrites à FW 718 au bureau du journal.

**CHAMBRE A COUCHER** complète, un grand lit 2 places, 1 coiffeuse ancienne, machine à laver Riber, 1 guitare. Tél. 24 72 89, dès 20 heures.

**AMPLIFICATEUR WEM** 80 watts, guitare, orgue, ampli et colonne 850 fr.; pédale distortion, 70 fr.; guitare électrique imitation Gibson 250 fr. Tél. 25 25 93, heures des repas.

**CANAPE-LIT** plus 2 fauteuils, bon état. Téléphone 31 68 35, après 18 h 30.

**JEUNE EMPLOYEE** de physiothérapie cherche appartement meublé de deux ou trois pièces. Adresser offres écrites à HY 720 au bureau du journal.

**STUDIO** ou petit appartement (douche, cuisine) non meublé. Proximité Cadolles. Adresser offres écrites à DT 716 au bureau du journal.

membre du plus grand groupe d'achat pour la mode féminine  
**Herzog**  
chic et pas cher

**PARQUET SOL**  
Philippin & Rognon  
**PARQUET LINOLÉUMS PLASTIQUES**  
Ponçage Imprégnation Réparation  
**TAPIS DE FONDS**  
tendus ou collés  
Moquette - Bouclé - Tufting  
Tapisom - Siflor - Stammflor, etc.  
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel  
Tél. 25 52 64

**A louer**  
**LOGEMENT** de 4 pièces, loyer modéré, ou éventuellement échange contre un de 3 pièces avec chauffage. Tél. 25 69 08.  
**PRES DU CENTRE** et de la gare, belle chambre avec part à la cuisine et salle de bains, eau chaude et chauffage général. Tél. 25 53 87.  
**PRES DU CENTRE**, chambre meublée, cuisine, bain, à employée. Tél. 24 21 74.  
**APPARTEMENT** de 3 pièces, confort, près du centre. Adresser offres écrites à NE 728 au bureau du journal.  
**APPARTEMENT 6 PIÈCES**, rue de la Serre, chauffage général, douche, 550 fr. + charges. Dès avril ou mai. Adresser offres écrites à AP 713 au bureau du journal.  
**POUR BUREAUX OU CABINET MEDICAL**, 180 m2 dans ancien immeuble, près du centre, place de parc. Adresser offres écrites à BR 714 au bureau du journal.  
**CERNIER**, appartements 3 éventuellement 4 pièces, avec véranda, chauffage et bloc cuisine. Tél. 42 18 04.  
**PESEUX, APPARTEMENT** 3 pièces, tout confort, libre 24 avril. Tél. 31 25 33, entre 12 et 14 heures.  
**STUDIO MEUBLE**, cuisinette et douche. Téléphone 42 13 03.  
**MONTMOLLIN**, appartement 2 pièces, cuisine agencée, dans villa, 390 fr. charges comprises, dès le 1er mai. Tél. 31 60 46, heures des repas.  
**AU PAQUIER**, studio non meublé, cuisine, douche, cave, libre dès le 1er mai 1974. Tél. (038) 53 19 86.  
**TOUT DE SUITE** ou pour date à convenir, appartement 4 pièces, tout confort, 550 fr., charges comprises, à Boudry. Tél. 42 24 04.  
**CHAMBRES** mansardées, meublées, sans confort, av. du Premier-Mars. Tél. 25 63 89.

**Offres d'emplois**

**AIDE DE MENAGE**, quelques heures par semaine, quartier Maillefer. Tél. 24 44 85.

**A PARTIR DU 1er AVRIL** et pour 2 mois femme de ménage, quartier Cadolles, salaire exceptionnel, horaire à convenir; étrangère acceptée. Tél. 24 37 04, jeudi matin et heures des repas.

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**EMPLOYEE DE BUREAU** possédant auto cherche travail à domicile (facturation, adresses, etc.) ou autre. Adresser offres écrites à OF 727 au bureau du journal.  
**EMPLOYEE DE BUREAU** nationalité allemande (permis C) cherche place à mi-temps. Adresser offres écrites à LC 724 au bureau du journal.  
**GYMNASIEN** cherche travail divers pour vacances de Pâques. Alain Neunschwander, Charles-Knapp 1, 2000 Neuchâtel.  
**JEUNE FILLE** désirerait garder enfants le soir et éventuellement quelques après-midi par semaine. Tél. 25 14 91, heures des repas.  
**MAMAN GARDERAIT** enfants et bébés, quartier rue des Parcs. Tél. 25 93 40.  
**DAME**, connaissance dactylo et comptabilité, cherche emploi à mi-temps. Date à convenir. Adresser offres écrites à CP 692 au bureau du journal.  
**JEUNE DAME** cherche travail à domicile, horlogerie ou autres travaux manuels. Adresser offres écrites à EN 637 au bureau du journal.  
**2 ETUDIANTS** suisses, 21 ans, permis conduire A, cherchent travail, période 18 mars - 18 avril. Tél. (038) 24 68 05 (matin), chambre 309.  
**Divers**  
**DAME, BONNE SITUATION, CHERCHE MONSIEUR** dans la soixantaine, éventuellement avec voiture, pour sorties et amitié. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à CS 715 au bureau du journal.  
**Demandes à acheter**  
**MOTEUR** pour Toyota Corona 1900. Téléphone (038) 42 25 03, heures des repas.  
**VELOMOTEUR** d'occasion. Tél. 53 39 57.  
**MARMITE A VAPEUR** marque Plusvite; machine à coudre à pied Barnina, meuble avec tiroirs. Tél. 53 27 55.  
**NICHE** pour chien berger allemand. Téléphone (038) 53 37 94, heures de repas.  
**JE CHERCHE** une commode à langer. Téléphone 41 13 77.  
**PNEUS** grandeur 725 x 13, pour Mercedes. Tél. (038) 25 89 89.  
**TOUTES LES POUPEES ET TOUS LES JOUETS** de plus de 40 ans, même en mauvais état ou incomplets. Bon prix. Je me déplace. Tél. (039) 23 86 07.

**PRIX HYPER**

**YVERDON = PRIX MOINS CHERS**

	Prix conseillé	Prix Hyper
SALVAGNIN, domaine de Valmont, 70 cl	4.40	4.40
Rapid maïs MAGGI, 240 g	1.10	0.75
Pâtisserie Jalousie BELIN, 308 g	4.25	2.95
HELIOFIT Cacao, 400 g	4.10	2.95
Papier W.-C. METEOR, 4 roul.	1.60	1.15
TISSUES FAY, 150 pces	2.80	1.60

**Samedi 16 mars**: un café crème et un croissant gratuit à tous les visiteurs de notre Cafétéria, et un cadeau à tous les enfants

**HYPER**  
YVERDON

lutte contre la vie chère et à quelques minutes seulement de chez vous...

**CO-PILOT ELECTRONIC**  
HUGI

Salon de l'Auto: Stand 733 - Galerie.  
Contre envoi de cette annonce, plus 30 c. en timbre-poste, vous recevrez:

**1 BON d'achat valeur 40 fr.**  
**1 documentation CO-PILOT**  
**1 autocollant**  
**pour votre voiture**

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Envoyez ce bon avant le 24 mars 1974 à:  
Appareils électroniques  
Emile HUGI, 2606 Corgémont.  
Valable seulement pendant le Salon de l'Auto.

**GODET VINS**  
Auvernier

VOYEZ DANS NOS VITRINES NOTRE OCCASION

Facilité avec pyramide lave-sèche Miele

CHARLES WAAG  
successeur  
WALTER STEIGER  
appareils ménagers

Pierre-à-Mazel 4-6  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 29 14.

**Antiquités**  
anglaises et rustiques, prix raisonnable; vient de s'installer à Grandson.  
F. JAMPEN,  
rue Haute 28,  
tél. (024) 24 20 16,  
à 100 m de la place du Château,  
direction de l'église.

Je fais exécuter mes  
**lettres-circulaires**  
par le procédé de la photocopie car il est très rapide et bon marché, chez  
Reymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

Venez déguster une bonne bière  
**CARDINAL "AU RIO"**  
M. Béguin  
Cassard 34

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

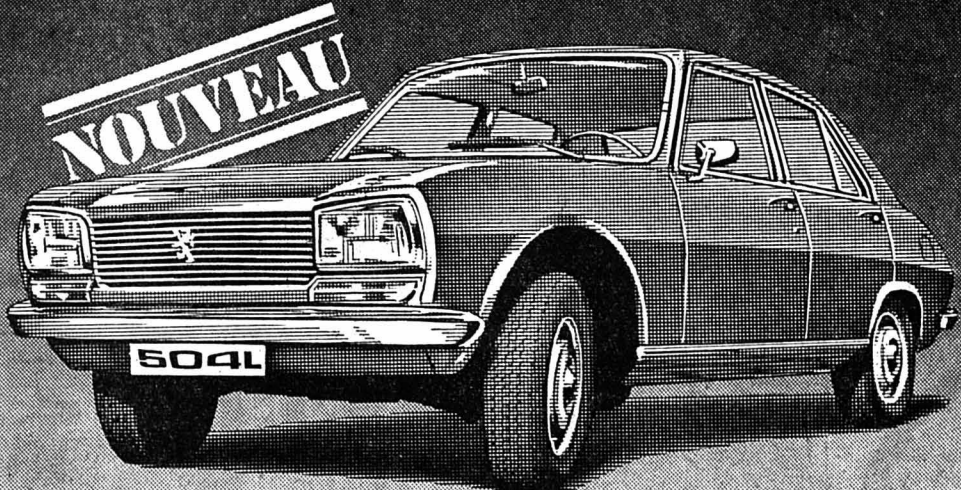
**chedel**  
**PRÊT-A-PORTER**

2, rue Saint-Honoré  
2<sup>e</sup> étage Neuchâtel  
038 25 43 46



# La nouvelle Peugeot 504 L pour 13550 francs.

C'est la version la plus économique au moteur 1,8 litre et dotée de qualités supérieures dans la classe moyenne.



Avec un confort raffiné elle offre l'intérieur spacieux et la sécurité des modèles à succès 504 deux litres GL et TI. Son moteur robuste de 1800 cm<sup>3</sup> (il se contente d'essence normale), les frais réduits d'acquisition et d'utilisation ainsi que les caractéristiques de longévité dues à la technique Peugeot sont garants d'une grande économie.

Ses avantages confèrent une position nettement particulière à la nouvelle 504 L dans la catégorie des 1800. Elle convaincra notamment le cercle étendu d'automobilistes qui ont sans équivoque accordé leur préférence à la Peugeot 404. Découvrez lors d'un essai tout ce que vous offrent les nouvelles 504 L et 504 L Automatiques étonnantes d'économie et de confort!

## PEUGEOT 504 L



Concessionnaires : **M.+J.-J. Segessemann & Cie**  
Garage du Littoral  
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel - Tél. (038) 25 99 91

Agents : **Garage de la Place-d'Armes, P. Joss, Fleurier**  
**E. Richard & Fils, la Neuveville**  
**A. Germond, Garage, Dombresson**  
**R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles (NE)**  
**J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry**

Prestige mondial de qualité



**Tranches de bœuf**  
1er et 2me choix  
les 100 g à partir de **170**

**Rôti de porc**  
les 100 g à partir de **130**  
**Rôti haché préparé** **-.65**  
les 100 g

**Dans tous nos magasins:**  
**SALADE DE VIANDE HONGROISE**  
les 100 g **-.90**

# BOUCHERIES MIGROS

musique  
**hug**  
présente  
Salle des conférences, Neuchâtel  
Vendredi 15 mars 1974, à 20 h 15

## Christian Ferras

violon

## Pierre Barbizet

piano

Œuvres de : Beethoven, Debussy, Schumann.  
Prix des places : Fr. 20.—; 16.—; 12.—; 10.— (réduction pour étudiants).  
Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Mieux  
**VOIR**  
c'est  
**VOIR**  
**RABUS**

**3 bonnes spécialités fraîches**  
du pays  
**CANETONS - CABRIS**  
**Jeunes PIGEONS**  
**LEHNHERR frères**  
le magasin spécialisé gros et détail  
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Excursions  
**FISCHER**

Dimanche 17 mars 1974  
**SIGNAL-DE-BOUGY**  
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS Fr. 19.50)  
**AUTOCARS FISCHER**  
MARIN-NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Particulier cherche  
**Fr. 50.000.—**  
Sérieuses garanties à disposition, intérêts et amortissement à convenir.  
Adresser offres écrites à JA 722 au bureau du journal.

**CFE**

Neuchâtel-Gare  
Tél. 24 45 15  
ou 25 79 01

**Nos beaux voyages**  
Dimanche 17 mars 1974  
**SAN-BERNARDINO**  
en hiver  
Fr. 62.— avec abt. 1/2 billets Fr. 51.—

**PARIS — Voyages forfaitaires qui valent de l'or**  
Demandez la brochure « sans soucis à Paris ». Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

**Pour les heureux événements...**

Services de tables  
CHRISTOFLE  
Etain

Alliances, bagues, brillants, colliers et autres bijoux appréciés

Agent officiel : LONGINES - MONDIA  
ZENITH pendules et montres  
BOREL - DOXA - CYMA

**Horlogerie-Bijouterie WERNER MARTIN & CO**  
Centre commercial MODERNA  
PESEUX - Neuchâtel  
Tél. (038) 31 74 88

**DISCOUNT ALIMENTAIRE CERNIER**

marché **DIGA** CERNIER

Fermé le lundi matin  
Tél. 53 11 44

OFFRE EXTRAORDINAIRE

Prix DIGA

<b>Bière Cardinal</b> . . . . . la bouteille 6 dl	— .95	<b>C.65</b>
<b>Côtes-du-Rhône A.C.</b> . . . . . la bout.	4.40	<b>2.95</b>
<b>Côtes-du-Rhône A.C.</b> . . . . . litre	4.35	<b>3.15</b>
<b>Caprice Kambly</b> . . . . . le paquet	3.10	<b>2.20</b>
<b>Pomme pure 40°</b> . . . . . litre		<b>14.90</b>

NOTRE FEUILLETON 14

## L'ENNEMI BIEN-AIME

par LEE MARNER

Le corps de Wendy se raidit, pourtant son visage ne révélait rien de ses sentiments; et Clare, pleine d'admiration pour Rob, poursuivait en souriant doucement:  
— Vous avez de la chance d'avoir un frère si doué!  
Quand elle fut partie, Wendy — accablée — se prit la tête dans les mains. Si Clare Falconer pensait aux possibilités qu'avait Rob de faire de l'argent, les choses étaient plus graves qu'elle ne l'avait imaginé. Ne possédant aucune connaissance artistique, une fois devenue l'épouse de Rob, Clare lui dicterait ce qu'il devrait peindre; et si les portraits rapportaient plus que les autres toiles, Rob deviendrait portraitiste, et rien d'autre. Et si la belle blonde ne pouvait conquérir Alan, elle se rabattrait sur Rob. Quelle calamité!  
Wendy réfléchissait et ne voyait aucun moyen de rétablir la situation. Le bourdonnement du standard la rappela à la routine des devoirs journaliers. L'appel venait d'Alan Stuart qui la priait de se rendre immédiatement dans son bureau.  
Légerement inquiète, car cette journée avait été une succession d'ennuis, elle prit son carnet de notes, espérant qu'il la convoquait pour une question de travail. Il l'accueillit avec amabilité, mais Wendy pensa que son changement d'humeur était dû à la présence de Clare, une Clare fort satisfaite d'elle-même, assise souriante dans un fauteuil près du bureau.  
— Cette conversation est officieuse en réalité, Wendy, expliqua-t-il en lui désignant un siège tandis que dans ses

yeux d'ambre brillait une lueur bienveillante. Je suis heureux que, Clare et vous, vous vous entendiez si bien.  
Stupéfaite, Wendy se laissa tomber sur sa chaise en dévisageant le jeune directeur. Comment était-il parvenu à une si extraordinaire conclusion? Clare semblait partager son opinion et, de l'autre côté du meuble, souriait affectueusement à la sœur de Rob.  
— Votre frère et vous avez une bonne alliée en Clare, dit Alan.  
Clare croisa ses jambes élégamment gainées de nylon, son ravissant visage illuminé par un sourire enchanteur.  
— J'ai dit à Wendy que je désirais être son amie, affirmait-elle avec une moue gracieuse.  
Elle ressemble à un chat qui se poudrèche, se dit Wendy en se méfiant de cette amitié, car elle n'oubliait pas la suggestion de Clare au sujet des projets d'avenir de Rob. Le plus surprenant c'est qu'elle soit parvenue à apaiser la jalousie d'Alan. Elle était habile, car le directeur paraissait d'humeur charmante.  
Il sourit d'un air énigmatique...  
— Vous voyez, je vous avais dit de laisser la chose en suspens, qu'elle se résoudre peut-être d'elle-même. Eh! bien, il semble que c'est le cas.  
Intriguée et alertée à la fois, Wendy écoutait, envisageant instinctivement avec suspicion toute suggestion émanant de Clare.  
— Si Rob accepte de repeindre l'hôtel le soir, le problème de son entretien sera résolu, continua-t-il doucement. Nous pourrions même lui donner un peu d'argent de poche.  
Le menton de Wendy se redressa, ses yeux étincelèrent; avant qu'elle puisse proférer un mot, Clare déclara:  
— Je viens d'avoir cette idée et n'en ai pas encore parlé à Rob, mais...  
— Rob est un artiste, pas un peintre en bâtiment! coupa sèchement Wendy.  
Pris de court par cette attaque, Alan Stuart garda le silence tandis que Clare demeurait bouche bée, ne sachant plus ce qu'elle voulait dire.  
Wendy se rendit compte trop tard qu'elle avait repoussé brusquement une tentative de leur venir en aide, quelque

désagréable qu'elle parût. A sa grande confusion, son visage s'enflamma.  
Clare rompit le silence la première.  
— Ne soyez pas ridicule, Wendy; des quantités d'étudiants font n'importe quel travail pour se tirer d'affaire. Je suis certaine que Rob ne verra aucune objection à notre projet.  
Wendy regarda le gouvernante dans les yeux; l'écarlate de ses joues gagna son front, couvrit ses tempes.  
— Je sais que vous essayez de nous aider, dit-elle lentement, mais je préférerais discuter la chose en tête à tête avec Mr Stuart.  
La petite bouche de Clare forma une ligne droite, son expression fut celle de quelqu'un qui vient de recevoir une gifflée; mais se penchant en avant, Alan Stuart déclara:  
— Oui, je crois préférable que vous nous laissiez discuter de cela, Wendy et moi.  
Très pâle, Clare se leva, traversa la pièce; sur le seuil, elle s'arrêta et se retourna pour lancer:  
— Vous êtes non seulement ridicule, mais snob!  
— Ça va, Clare! dit Alan d'un ton tranchant.  
Quand la porte se fut refermée, il se tourna vers Wendy, ses traits exprimant une étrange expression.  
— Elle a raison, c'est du snobisme.  
— Sans doute; mais n'oubliez pas que nous avons passé toute notre vie dans cet hôtel... Si cela avait été ailleurs... n'importe où...  
— Je comprends vos sentiments, reprit-il gentiment; mais Rob peut être d'un autre avis.  
— Je désire qu'il consacre tout son temps à son art.  
— Soyez pratique; votre frère devra, d'une manière ou d'une autre, payer son entretien.  
— Je le paierai pour lui, objecta Wendy. Il ne faut pas que Rob gaspille son temps à exécuter d'autres travaux.  
— Je croyais que nous avions déjà examiné cette question, dit-il en la regardant pensivement. Votre père vous a-t-il laissé quelque chose?  
Wendy se rappela toutes les dépenses occasionnées par la maladie de leur père et la somme versée pour les droits de

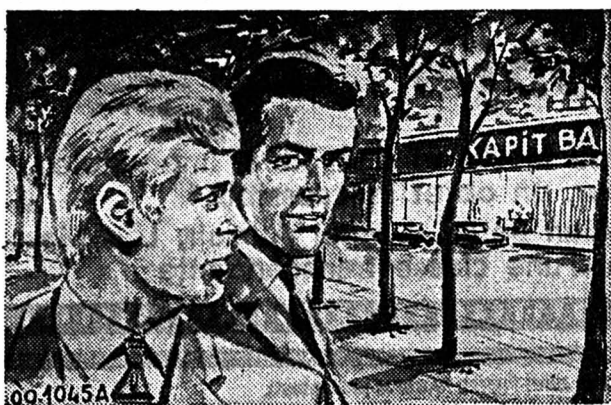
pêche qui, si minime qu'elle fût, avait creusé une brèche dans leur modeste capital.  
— Peu de chose. Mais j'ai pensé que la location des droits de pêche résoudreait le problème de l'entretien de Rob. Les yeux d'Alan se rétrécirent.  
— Je croyais qu'ils appartenaient aux Varn?  
— Jusqu'à hier, oui; mais les Varn désirant vendre la forêt, j'ai acquis les droits de pêche.  
— Vous les avez acquis?... La voix d'Alan était celle d'un homme d'affaires; il dévisagea un instant la jeune fille avant de se lever et de marcher vers la fenêtre pour contempler la rivière.  
— Si le geste manque d'élégance, il n'en est pas moins habile. Votre intimité avec les Varn vous l'a facilité.  
Son mécontentement apparent surprit Wendy. Quelle objection pouvait-il voir à ce qu'elle ait accepté ce qui était pratiquement un cadeau, et que voulait-il dire par « votre intimité avec les Varn »?  
D'un bond, il se retourna vers l'intérieur de la pièce, le visage glacé, impassible.  
— Très astucieux, en vérité, miss Gray; mais guère loyal à mon égard et à l'égard de la firme qui vous emploie!  
Chapitre V  
Les paroles d'Alan Stuart firent sur Wendy l'effet d'un vent dévastateur qui la laissa un long moment incapable de prononcer un mot. Quand elle parla enfin, sa voix n'était plus qu'un murmure.  
— Je... je ne comprends pas! Qu'ai-je fait de déloyal? L'expression de dégoût non déguisée du jeune homme la choqua, son accusation la stupéfiait, et elle s'efforçait vainement de voir de quoi elle était coupable. Comment aurait-elle eu tort d'accepter les droits de pêche au prix auquel ils lui étaient offerts puisque, en réalité, c'était un cadeau de vieux amis.  
— Vous êtes une adversaire de taille, miss Gray, dit-il avec un plissement cynique des lèvres, une actrice consommée jouant à la perfection les ingénues. Vous irez loin!  
Cette injustice, cette grossièreté délibérée allumèrent la colère de la jeune fille, qui demanda pourtant froidement:  
— Ne pourriez-vous pas être plus explicite? (A suivre)



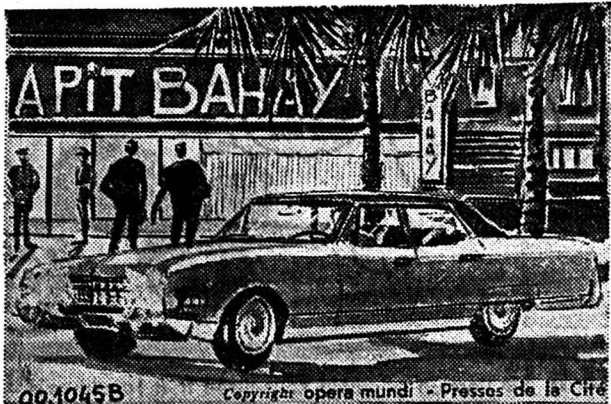
# Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath dit à Douglas Hillard ce qu'il attend de lui.

## LE « KAPIT BAHAY »



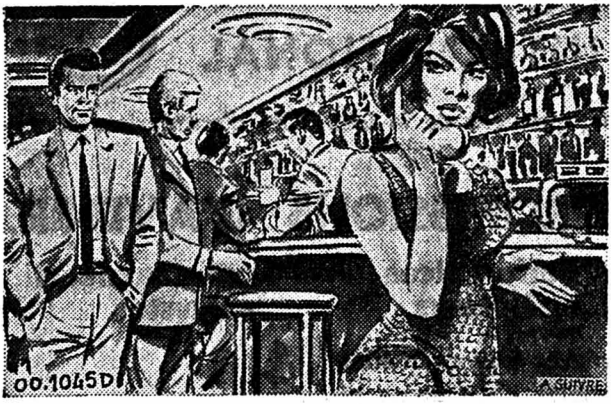
Hubert stoppa sa voiture derrière la De Soto de Hillard. De l'autre côté du mur bas, les vagues déferlaient avec fracas sur la grève. Tournant le dos à l'océan, Hubert examina la façade illuminée du « Kapit Bahay », qui s'ouvrait sur l'autre côté du boulevard Dewey, puis se tourna vers Hillard. « Vous connaissez votre leçon ? » s'enquit-il. « Oui », dit Hillard. « Répétez une nouvelle fois. » Hillard s'exécuta de mauvaise grâce. « C'est bon, dit Hubert. Maintenant, prenez un air souriant. »



Les deux hommes traversèrent la chaussée. Une Oldsmobile approchait, toute semblable à celle d'Hubert. Enrichie pilotait, ayant pour instructions de l'amener à proximité et de procéder à quelques installations accessoires, étant entendu qu'en repartant Hubert se tromperait volontairement de voiture. O.S.S 117 estimait que l'emploi d'un matériel spécialisé était préférable à celui d'un personnel de second ordre.



Les deux portiers de la boîte de nuit le saluèrent comme s'il avait été le président des Philippines en personne, puis il entra en compagnie de Hillard dans un vaste hall en forme de harpe. Devant une porte vitrée était une pancarte qui invitait la clientèle à déposer ses armes au vestiaire. Ayant laissé son Colt dans sa voiture, en joignant le pistolet récupéré sur Hillard, Hubert n'eut pas à se soumettre à cette formalité, et poussa la porte.



« On s'assoit ici ? » demanda Hubert en désignant le bar, où une taxi-girl qu'il jugea assez jolie était en train de téléphoner. « Oui », dit Hillard en tirant vers lui un tabouret. Brillamment éclairé, le bar précédait la grande salle où brillaient des coupelles dans une quasi-obscurité, que les lumières qui entouraient la scène où se tenait l'orchestre ne parvenaient pas à dissiper. Hubert commanda deux whiskies, et Hillard avala le sien d'un trait.

Demain : Une partie de quitta ou double

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 30, Réclit chant et piano.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.

Musée d'ethnographie.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle.

Musée d'art et d'histoire: Cartes à jouer et tarots.

Galerie des Amis des arts: Exposition Pierre Michel, peintures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Place Numé-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, L'Impossible objet. 16 ans.

Blo: 18 h 40 et 20 h 45, Touche pas à la femme blanche. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Maintenant on l'appelle Plata. 7 ans. 2me semaine. 17 h 45, L'Ange bleu. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Les Chinois à Paris. 16 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, Salut l'artiste. 16 ans.

Rox: 15 h et 20 h 45, Le Train. 16 ans. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commencée à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - de la Côte. Pharmacie J.-D. Bonhôte, à Boudry, téléphone 42 18 12.

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, César et Rosalie.

LE LANDERON Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, La Brigade en folle.

# HOROSCOPE

Des Influences nerveuses gouverneront l'ensemble de cette journée. Atmosphère plus détendue le soir.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront fermes mais violents, très secrets et généreux.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Dérèglement des fonctions thyroïdiennes. Amour: Surmontez vos hésitations. Affaires: Étudiez une affaire proposée.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Votre cœur est très fragile. Amour: Très agréable surprise dans la soirée. Affaires: Ne révélez pas vos intentions secrètes.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Votre gorge est vulnérable. Amour: Modérez vos impulsions. Affaires: Ne vous lancez pas tête baissée.

## CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Prenez le temps de constituer vos aliments. Amour: Vos propositions seront bien accueillies. Affaires: Des difficultés peuvent se présenter.

## LION (23/7 - 23/8)

Santé: Surveillez votre taux d'urée. Amour: Jolies familles partagées. Affaires: Suivez les conseils que l'on vous donne.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Dérèglement de vos fonctions rénales. Amour: Votre timidité passe pour de l'indifférence. Affaires: Vous réussirez une excellente transaction.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Inflammation des gencives. Amour: Une rivalité vous sera profitable. Affaires: Allez droit au but.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Vous vous surmenez trop. Amour: Vos proches ne vous aldront guère. Affaires: Les innovations et initiatives seront favorisées.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Évitez les matras grasses et l'alcool. Amour: Vos bons sentiments doivent convaincre vos proches. Affaires: Nette reprise des affaires.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Pratiquez un sport qui vous décontracte. Amour: Réagissez contre une tendance déprimante. Affaires: Retard dans vos projets immédiats.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Portez des chaussures souples. Amour: Soyez plus diplomate avec l'être cher. Affaires: Réussite dans une opération financière.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Amélioration de vos affections pulmonaires. Amour: Petit désaccord passager. Affaires: Continuez sur votre lancée.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Radis au sel  
Branquette de veau  
Riz  
Pommes fourrées au caramel

## LE PLAT DU JOUR:

### Pommes fourrées au caramel

4 belles pommes (reinettes de préférence) bien mûres, 4 bonnes cuillerées à soupe de raisins secs, 4 cuillerées à café de sucre vanillé — pour le caramel: 10 morceaux de sucre.

Laver et faire tremper les raisins dans un peu d'eau plusieurs heures d'avance. Laver les pommes sans les peler. Creuser largement le cœur. Mettre dans le creux de chaque pomme une cuillerée de raisins secs. Bien tasser et ajouter une cuillerée de sucre vanillé. Ranger dans un plat à gratin. Faire un caramel, en napper les pommes, ajouter une ou deux cuillerées à soupe d'eau dans le fond du plat. Enfourner à four doux (4 au thermostat) pendant une heure environ. Vérifier la cuisson en enfonçant une lame de couteau dans une pomme. Servir froid.

Quelques recommandations: — Ne laissez pas séjourner le riz dans l'eau froide, si vous le lavez avant de le cuire, ne le laissez pas non plus dans l'eau de cuisson; il doit être égoutté dès qu'il est cuit afin qu'il ne soit pas collant.

— Les grains se détacheront mieux les uns des autres si vous ajoutez quelques gouttes de jus de citron dans l'eau de cuisson.

— Pour conserver un riz cuit moelleux, recouvrez la casserole d'un linge blanc. Si vous voulez le réchauffer le lendemain, placez-le dans une passoire que vous placerez au-dessus de la vapeur pendant 10 minutes.

— Retenez que d'une façon générale, il est préférable de ne pas remuer le riz durant sa cuisson.

## Votre beauté

Pour modifier le dessin de vos lèvres, servez-vous d'un crayon traceur, un peu plus foncé que la teinte de votre rouge, dessinez la forme souhaitable. Puis appliquez votre rouge à lèvres avec un pinceau de préférence.

Si vos lèvres sont trop petites ou trop minces: dessinez un V très ouvert au centre de la lèvre supérieure. Chaque extrémité sera prolongée par un trait courbe, légèrement renflé vers le haut, situé au-dessus de la ligne naturelle des lèvres (procéder de même pour la lèvre inférieure).

Si vous avez les terminaisons combantes: votre trait se terminera au coin de la lèvre supérieure par un mouvement légèrement remontant.

Si vos lèvres sont trop importantes: il est très difficile de les diminuer, cependant voici un « truc » qui donne de bons résultats: avec le crayon traceur, vous dessinez la forme souhaitée, plus ou moins à l'intérieur du dessin naturel de vos lèvres. Puis vous prenez un pinceau imprégné de fond de teint ou de masque cerne et recouvrez la partie qui dépasse.

## Comment nettoyer l'huile de friture?

— La faire chauffer à feu vif mais avec précaution. Lorsqu'elle dégage de la fumée y plonger un morceau de pain humide pendant quelques minutes, puis quelques branches de persil lavé mais bien sec. Passer l'huile au tamis elle est prête à servir à nouveau.

— Faire chauffer l'huile, y jeter un blanc d'œuf, lorsqu'il sera cuit il aura retenu toutes les particules en suspension dans l'huile et provenant de précédentes fritures.

Comment enlever des taches de résine sur un vêtement? Avec un coton imbibé d'acétone.

## Le saviez-vous?

La plupart des oiseaux migrateurs réalistes des proses étonnantes: les grues franchissent l'Himalaya à 7000 mètres d'altitude, la pie grièche met 11 jours à venir d'Abyssinie et le pluvier doré, qui ne se pose sur l'eau et ne fait guère que 45 km à l'heure, s'étend de l'Alaska pour Hawaii, soit 4000 km sans escale.

## A méditer

Il y a de la force d'âme à subir héroïquement une discipline cruelle. Il peut y en avoir aussi, dans certaines conditions, à en secouer le fardeau.

Charles MAURRAS

# De tout pour faire un monde

## Progression des maladies mentales

Une brochure, que vient de publier l'Organisation mondiale de la santé à Genève, rend compte d'une augmentation véritablement inquiétante du nombre des maladies mentales et troubles psychiques dans le monde entier. Les chiffres de la statistique parlent un langage terriblement clair: 10% de tous les hommes souffrent à un moment de leur vie de troubles mentaux; un tiers de toutes les maladies a des fondements psychiques; au moins 1% de la population mondiale souffre de troubles mentaux graves; en outre, 1 à 3% sont à considérer comme des arriérés mentaux. Le nombre des épileptiques représente 1%. On évalue à 1% le nombre des décès par suicide.

Comme le risque de maladies mentales augmente avec l'âge, et surtout après 65 ans, l'allongement de la durée moyenne de la vie entraîne une augmentation sans précédent de ces troubles. Dans les pays hautement civilisés, la moitié de tous les lits d'hôpitaux est aujourd'hui déjà occupée par de tels patients; ils ne constituent cependant que 2% des entrées, mais ils séjournent dans les hôpitaux beaucoup plus longtemps que les autres malades. Aux Etats-Unis, le secteur psychopathologique représente pas moins de la moitié de l'ensemble des dépenses de santé.

Ces dernières années justement, la recherche pharmaceutique a mis à la disposition de la psychiatrie pratique des médicaments très efficaces dans le traitement de troubles mentaux. C'est en grande partie grâce à ces médicaments que la durée d'hospitalisation moyenne dans les cliniques psychiatriques suisses a passé de 305 jours en 1968 à 253 en 1971. Il reste donc à former systématiquement un personnel spécialisé en psychiatrie afin de recueillir les fruits de ces importants progrès. (FE)

## Le Collège soigné par des herbicides suisses

Depuis quelques mois, des spécialistes de Milan ont traité successivement la plupart des monuments de la Rome antique au moyen d'herbicides spécifiques dont la formulation a été mise au point par une entreprise de l'industrie chimique suisse.

Au vu des résultats obtenus, les autorités romaines ont maintenant donné mandat à cette entreprise de commencer à « soigner » les façades du Collège dont l'enceinte avait déjà été traitée avec succès. Les ruines grandioses du fameux amphithéâtre, achevé en 80 après Jésus-Christ, sont victimes d'une végétation sauvage dont les racines disloquent dangereusement les pierres. L'emploi de ces herbicides doit tuer ces plantes folles sans endommager les matériaux du monument. (IC)

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Feu vert  
18.30 (C) Courrier romand  
18.50 (C) L'ours Colargol  
19.15 (C) La folle des bêtes  
19.30 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Temps présent  
21.35 (C) La voix au chapitre  
22.05 Explorateurs en folle  
22.45 (C) Téléjournal

## SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo  
17.00 L'heure des enfants  
17.30 The Mystery on the Moor  
18.10 TV culturelle pour adultes  
18.40 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 44me Salon International de l'Automobile à Genève  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.15 (C) Ici Berne  
20.25 Wer gwünnt?  
21.25 Films d'aujourd'hui  
22.25 Téléjournal

## FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
14.05 TV scolaire  
18.30 Cyclisme  
18.20 TV scolaire  
17.20 Au-delà des faits  
18.45 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 A dossiers ouverts  
20.35 Les femmes ont aussi perdu la guerre  
22.15 Basketball  
22.45 24 heures dernière

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.15 (C) Arsène Lupin  
16.05 Fin  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales

## FRANCE III

18.45 (C) Les Enfants des autres  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Domino  
21.40 (C) Le soleil se lève à l'est  
22.40 (C) I.N.F. 2 dernière

## SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola  
10.20 (C) Telescuola  
10.50 Fine  
17.00 (C) Telescuola  
18.00 (C) Per i piccoli  
18.55 (C) Off we go  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Qui Berna  
20.10 (C) Cittadini e contadini  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 Reporter  
22.00 (C) Le Jour de nocces  
23.15 (C) Telegiornale

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Elle et Lui. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, pour ou contre. 21 h, Cannon. 21.45, les grandes migrations. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Schrott, le boucher.

## ALLEMAGNE II

16.30, la mort d'une planète. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.45, plaque tournante. 18.25, Alexandre et les filles. 19 h, téléjournal. 19.30, 3 x 9. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, impulsions. 22.30, téléjournal.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, spécial-salon. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, tout dire. 16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, à l'Opéra. L'Elisir d'amour, opéra de G. Donizetti. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, des histoires suisses. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollaire, voyages musicaux. 10.45, rencontre à la Maison de l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, les instruments musicaux africains. 11.30, l'art lyrique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, de vive voix. 20.30, la femme et la création artistique. 22.15, cette Europe. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, consultation, droit. 9.30, disques demandés. 10.20, radiocollaire. 10.50, musique du XVIIe siècle. 11.05, Les Biches, suite de ballet. Poulenc; Catalania, Albeniz; Jour de fête suisse, Honnegger. 12 h, Peacock et la Combo Fernando-Vicente. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique populaire russe et hongroise. 15.05, de maison en maison. 16.05, université radiophonique internationale. 16.30, musique pour le thé. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, musique champêtre. 20.45, mélodies de Boccaca, Suppé. 21.30, le cinéma suisse. 22.25, orchestre de musique légère DRS. 23.20, pop 74.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

# MOTS CROISÉS

## Problème No 253

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

## VERTICALEMENT

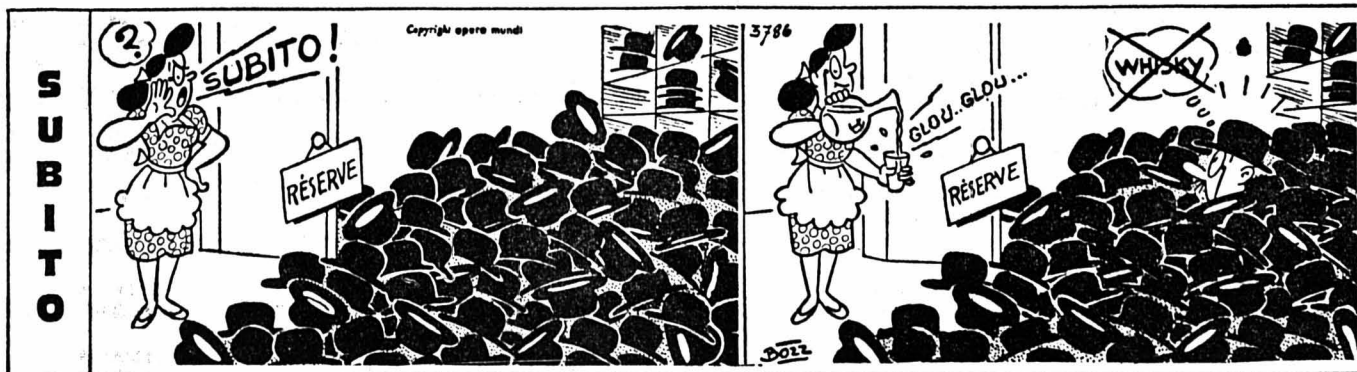
1. Fenêtre en saillie sur le parement d'un mur de façade (mot composé). 2. Unité de travail. — Feras tort. 3. Particule. — Ingénieur français. — Initiates d'un célèbre écrivain russe. 4. Oiseau d'Amérique du Sud. — Pronom. 5. Endroit aride. — Poche à parois épaisses et musculeuses. 6. Abats. — Oiseau d'Amérique du Sud. 7. Sur la Tille. — Greffa. — Éléments de sondage. 8. Fait fumer. — Symbole d'unité. 9. Ajustera. 10. Donne un coup de fusil. — Ville de Belgique.

## Solution du No 252

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
F	L	O	T	T	A	N	T	A	N	T
O	E	A	O	A	R	E	O	L	E	
U	N	S	E	T	T	E	L			
T	A	E	L	S	B	A	C			
A	U	R	E	M	A	L	T	E		
I	F	A	R	A	D	R	R			
S	T	R	E	F	R	A	I	N		
E	U	T	N	F	U	S	E			
R	A	C	O	L	A	G	E			
A	C	C	U	M	U	L	E	T		

## HORIZONTALEMENT

1. Près d'Avignon. 2. Houleuse. 3. Initiales du plus illustre des écrivains allemands. — Opère. — Entrait dans le vilif du sujet. 4. Abréviation. — Sa couche est froide. 5. Digne d'un don. 6. Qui a tout quitté. — Vit. — Adverbe. 7. Allégations. — Courbures. 8. Conjonction. — Belle-sœur d'Esau — Valentien de faire le point. 9. Près de Permettens. — Note. 10. Unité d'angle solide.





### ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30  
JEUDI - LUNDI -  
MERCREDI 15 h  
SAMEDI - DIMANCHE  
14 h 45

Humour, esprit,  
finesse!

La vie trépidante et folle  
de deux comédiens au visage connu,  
mais au nom ignoré...

Ils sont des milliers à attendre leur  
chance... mais le talent ne garantit pas  
toujours le succès!

### Un film d'Yves Robert

En l'honneur des  
« seconds plans »,  
sans le talent de qui,  
le spectacle ne serait  
pas ce qu'il est!

MARCELLO MASTROIANNI  
FRANÇOISE FABIAN  
JEAN ROCHEFORT



16 ans

### STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30  
JEUDI - MERCREDI 15 h  
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

Un film insolite et fascinant  
de JOHN FRANKENHEIMER

## l'impossible objet

A la poursuite de la vie et d'un idéal impossible...  
L'amour, un objet inaccessible!  
Dominique Sanda, Alan Bates, Michel Auclair, Léa Massari  
Un film d'une classe transcendante



16 ans

### NOUVEAU 2<sup>me</sup> semaine



1<sup>re</sup> VISION  
En couleurs  
16 ANS

Tous les soirs  
20 h 45

Matinées:  
jeudi 15 h

Samedi -  
dimanche  
15 h - 17 h 30

Tél. 25 55 55 Mercredi 15 h

### Le film qu'il faut voir!

un couple ROMY une histoire GEORGES des dialogues PASCAL le nouveau film de PIERRE  
TRINTIGNANT/SCHNEIDER SIMENON JARDIN GRANIER DEFERRE

## LE TRAIN

### bio

27, fbg du Lac  
Téléphone 25 88 88

1<sup>re</sup> VISION  
Parlé en français  
EN COULEURS

16 ans

Jeudi, vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45  
Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45  
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

TOUTE L'ÉQUIPE DE  
« LA GRANDE BOUFFE »  
dans un ÉNORME CANULAR

Une suite ininterrompue  
d'anachronismes comiques

JEAN YANNE et JEAN-PIERRE RASSAM présentent:  
CATHERINE DENEUVE — MARCELLO MASTROIANNI  
MICHEL PICCOLI — UGO TOGNAZZI — PHILIPPE NOIRET  
SERGE REGGIANI — DARRY COWL — ALAIN CUNY

### DANS TOUCHE PAS A LA FEMME BLANCHE!

UN FILM DE MARCO FERRERI

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 Version originale sous-titrée fr.-it. | couleurs | 20 ans  
CE QUE LES JEUNES FILLES N'OSENT PAS DIRE DERNIERS JOURS 1<sup>re</sup> VISION

## PALACE

COULEURS 25 56 66 COULEURS

Le nouveau  
JEAN YANNE

### LES CHINOIS A PARIS



AVEC JEAN YANNE • NICOLE CALFAN • MICHEL SERRAULT  
BERNARD BLIER dans le rôle de Président de la République  
KYOZO NAGATSUKA • MACHA MERIL • GEORGES WILSON • FERNAND LEDOUX  
DANIEL PREVOST • PAUL PREBOIST • JACQUES FRANÇOIS  
Musique MICHEL MAGNE  
Production - Cinéquanon Productions 2000 Distribution: Majesté Films SA

Tous les soirs à 20 h 30 - Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 heures  
16 ANS - FAVEURS SUSPENDUES

TRANSFORMATION  
ET RETOUCHE  
de vestons -  
pantalons - man-  
teaux - robes -  
costumes.  
RÉPARATION  
de poches et fer-  
metures éclair à  
pantalons  
SUR MESURE  
costumes - man-  
teaux et robes  
R. POFLET  
Tailleur  
Ecluse 10,  
Neuchâtel  
Tél. 25 90 17

COUTURE  
retouches de tous  
vêtements dames

DAIM-CUIR  
retouchés, réparés,  
etc. par spécialiste  
Veston-Pantalon  
Toutes retouches  
Pittetoud, couture  
Temple-Neuf 4,  
Neuchâtel.  
Tél. 26 41 23.

### APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR  
15 h + 20 h 30  
SCOPE - COULEURS

Vu le succès... 2<sup>me</sup> SEMAINE  
du grand film de famille,  
truffé d'humour,  
plein d'actions et  
d'aventures  
hilarantes!



TERENCE  
HILL  
BUD  
SPENCER

inséparables dans...

En réédition  
Jeudi - Vendredi  
Lundi - Mardi  
Mercredi  
17h45 ENGEL  
16 ANS  
Deutsch gesprochen

MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA

Marlene Dietrich  
Emil Jannings  
Hans Albers

Le chef-d'œuvre qui fut  
à l'origine du mythe de  
Marlene DIETRICH  
L'ANGE BLEU  
V. o., texte français

Dès demain  
BOUTIQUE ARTIS  
Grand-Rue 13 a, 2034 PESEUX  
LIQUIDATION TOTALE 20 à 50 %  
du 15 mars au 15 juin.  
Autorisation du département de police.  
Grand choix de:  
VÊTEMENTS, bibelots, gadgets, bijoux fantaisie,  
foulards, écharpes, étoles.  
Tél. 31 77 76.

ADOC NETTOYAGE  
ENTRETIEN  
Tél. 038 / 51 37 56

contribue à améliorer  
votre environnement privé  
et professionnel

Beau choix  
de cartes de visite  
à l'imprimerie  
de ce journal

GODET  
VINS  
Auvonnier

### Hôtel Marbach 3652 Hilterfingen

Oberland bernois  
70 ANNÉES D'ACTIVITÉ  
et de réputation mondiale  
Service soigné et de qualité  
Réouverture le 2 avril 1974  
Direction : F.-J. Weber,  
tél. (033) 43 16 41

### CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Au programme de mars  
De la grande illusion avec  
HAROLD et PIN-UP  
et, comme toujours, 5 jolies filles  
Sandra - Dalian - Tiny - Rosy  
et Suady et le fameux  
TRIO WILLIAM'S

VIENT DE PARAÎTRE

P.-L. BOREL

## ORGIES PHILOSOPHIQUES

Tome III de La Symphonie intérieure Fr. 18.-  
Déjà parus: Tome I La Façade dorée Fr. 15.-  
Tome II Sous l'œil de nos maîtres Fr. 15.-

En vente chez votre libraire ou aux Editions Messeiller, 11, Saint-Nicolas,  
Neuchâtel.

## COMPTABILITÉ

Une solution moderne et facile pour votre

Vous tenez vos livres de caisse, chèques postaux et  
banque...

Nous enregistrons vos données sur ordinateur et  
vous livrons dans des délais rapides des situations  
comptables complètes, mensuelles ou trimestrielles.

Demandez-nous une information détaillée en écri-  
vant sous chiffres 80-18836 aux Annonces Suisses  
S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

### POUR VOS BRICOLES, 25 35 81

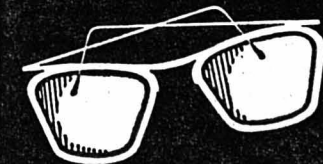
Réparations de vannes, de robinets,  
d'appareils, détartrage de boilers, ainsi  
que leur entretien, seront exécutés  
avec autant de soins que des travaux  
importants.  
Notre main-d'œuvre spécialisée vous  
donnera certainement satisfaction.  
Essayez-la

NAGEL - Neuchâtel  
CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE



Au volant,  
la vue c'est la vie  
La vue c'est...

## CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi  
toute  
la journée

Bassin 8  
Portes-Rouges 149

Tél. (038) 24 07 22  
Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien



Informations suisses

Un demi-million de francs valaisans... pour Lucerne ?

De notre correspondant :

L'objet le moins contesté de la votation de dimanche prochain en Valais c'est bien celui touchant l'adhésion du Valais au concordat intercantonal liant les cantons de la Suisse centrale.

un total de près de quatre millions et demi pour les cantons autres que Lucerne.

Les cantons mentionnés contribuent aux frais d'exploitation du technicum « de la Suisse centrale » par le versement d'une participation basée sur le déficit d'exploitation et le nombre d'étudiants.

La première répartition prévue est la suivante : 65.000 francs pour Uri, 68.000 pour Schwytz, 24.000 pour Obwald, 53.000 pour Nidwald, 122.000 pour Zoug et 36.000 pour le Valais soit un total annuel de 368.000 francs.

Les cantons concordataires peuvent s'entendre entre eux pour modifier la clé de répartition. Cette première répartition est basée sur le déficit d'exploitation établi selon le budget de 1972.

Ce concordat peut être dénoncé par le 31 décembre de chaque année moyennant un délai de douze mois mais, pour la première fois, le 31 décembre 1982 seulement.

Pose de la première pierre de la nouvelle école hôtelière de Lausanne

De notre correspondant :

Fondée en 1893, l'Ecole hôtelière de Lausanne, école officielle de la Société suisse des hôteliers, qui est aussi la plus ancienne école hôtelière du monde, se trouvait un peu à l'étroit dans ses bâtiments de l'avenue de Cour où sont groupés actuellement 360 élèves de 38 pays.

Aussi devenait-il urgent de trouver de nouveaux locaux ou d'en construire. La commune de Lausanne possède au Chalet-à-Gobet, au-dessus de la ville, une campagne avec ferme dénommée Gojonnex. C'est sur cet emplacement que sera édifiée la future école hôtelière qui ouvrira ses portes en septembre 1975.

construction de 2 millions de francs et le canton de Vaud, un subside d'exploitation de 4 millions.

La nouvelle école dont la première pierre a été posée hier pourra accueillir 400 étudiants. Elle sera dotée de 25 classes d'enseignement, d'un auditorium de 100 places, d'une maison des étudiants avec 153 studios, d'une maison pour le personnel et d'un garage souterrain.

Quant à la vieille ferme de Gojonnex, elle sera pieusement conservée et servira de centre de loisirs.

Vladimir Maximov à Berne

BERNE (ATS). — L'écrivain soviétique Vladimir Maximov a donné mercredi à Berne une conférence de presse en présence de sa femme et de son éditeur suisse alémanique pour présenter l'édition allemande de son livre « Les sept jours de la création ».

« Le romancier qui est arrivé à Paris le 1er mars a précisé que si « bonne conduite » veut dire modérer ses propos ou taire la vérité, il passe la route. Tout ce qu'il dit et écrit est conditionné par sa conception des choses et il ne déviara pas de la ligne tracée par l'honnêteté intellectuelle pour obtenir un passeport.

Ce que coûte un fonctionnaire fédéral

BERNE (ATS). — Selon sa classe de traitement, un fonctionnaire coûte à la Confédération entre 76 et 25 centimes la minute ou entre 45 fr. 70 et 14 fr. 70 l'heure.

D'autre part, les experts financiers de onze des douze nations membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réunis à Vienne seraient tombés d'accord mercredi pour estimer que le renchérissement des prix des produits industriels depuis janvier justifiait une nouvelle majoration des prix du pétrole.

Les experts présenteront leur proposition de hausse aux ministres du pétrole de l'OPEP à l'occasion de la réunion de ces derniers samedi prochain à Vienne.

On sait en effet que l'OPEP est divisée sur la question des prix tant pour des raisons économiques que politiques.

Enfin, à l'instar des compagnies BP et Petrofina, Esso-Belgique a informé le gouvernement de Bruxelles qu'elle suspendra, dès le début de la semaine prochaine, l'approvisionnement du marché belge en produits pétroliers.

En raison de la pénurie de matières premières, les raffineries de la région ont déjà diminué leur production d'environ 50 %.

LA CHAUX-DE-FONDS

Teiko Maehashi et Urs Voegelin

De l'un de nos correspondants :

La violoniste japonaise et le pianiste suisse ont donné un programme captivant : Beethoven, Debussy, Paganini et Prokofiev. Les trois caprices du « Sorcier » (ou de « L'Ange », ou du « Démon » comme l'appelaient indifféremment les contemporains), démontrent que Paganini a touché le plafond de la virtuosité ; en jouant ces pièces de haute voltige, Teiko Maehashi a démontré qu'elle maîtrisait tous les moyens de la technique : staccato volant, mélange des sons produits par l'archet avec le pizzicato de la main gauche, emploi des sons harmoniques simples ou doubles, doubles cordes.

« Le chant du cygne » de Claude Debussy, la Sonate en sol mineur, nous a procuré un plaisir esthétique ; certains considèrent cette œuvre comme un adieu passionné à la vie.

Le final fut avec Teiko Maehashi une galopade éfrénée ; la seconde partie apparut fantasmagorique. C'est donc constater que le style préoccupe l'artiste japonaise qui sait placer les œuvres dans leur rayonnement. Beethoven et Prokofiev n'ont aucune parenté ; la grande violoniste établit une différence entre les compositeurs classiques et modernes. Elle trouva en Urs Voegelin un collaborateur précieux qui, lui aussi, ne conçoit pas le lyrisme des premiers avec la même intensité que l'exaspération des seconds (Prokofiev possède en plus — ainsi que La Palice l'aurait dit — cet aspect motorisé qui fait complètement défaut chez Beethoven).

DANS LE CANTON

Voitures abandonnées et déchets. Les communes sont tenues de surveiller leur propre territoire

Par 95 voix sans opposition, le Grand conseil neuchâtelois a adopté le 18 octobre 1971 un projet de loi concernant l'élimination des véhicules automobiles abandonnés et autres déchets, projet de loi faisant suite à une motion Roger Payot et consorts. Le 8 mars dernier, le Conseil d'Etat a pris un arrêté aux termes duquel chaque commune est tenue d'organiser un service de surveillance de son territoire et de faire évacuer tout autre véhicule automobile ou objet abandonné sur une place désignée par elle-même ou par l'Etat.

Un assemblée de la paroisse réformée de Fribur, réunie le 15 février, avait désigné neuf candidats. Cette liste ne comprenait pas le nom d'une conseillère sortante qui était ainsi évincée. Des amis de cette dernière la placèrent donc sur une autre liste où seul son nom figurait, liste qui fut déposée conformément à la loi.

Ouvrier blessé à Neuchâtel

Alors qu'il était occupé au montage d'une grue sur le chantier des Vignolles à Neuchâtel, M. Virgilio Reguera, 32 ans, domicilié en ville, a glissé d'une plateforme et fait une chute de deux mètres. Blessé, il a été transporté à l'hôpital de la Providence.

Les électeurs et électrices de 102 paroisses n'auront pas à se déplacer dimanche 17 mars, pour élire les conseillers paroissiaux. Ceux-ci, dans toutes ces paroisses, sont élus tacitement. C'est le cas dans la plupart des paroisses importantes, sauf à Saint-Nicolas (Fribourgville et à Romont). On signale un cas particulier, celui de la paroisse réformée de Fribur, où un recours a été déposé.

Une assemblée de la paroisse réformée de Fribur, réunie le 15 février, avait désigné neuf candidats. Cette liste ne comprenait pas le nom d'une conseillère sortante qui était ainsi évincée. Des amis de cette dernière la placèrent donc sur une autre liste où seul son nom figurait, liste qui fut déposée conformément à la loi.

Un recours, toutefois, a été déposé par les tenants de la liste qu'on avait omis de déposer. Le Conseil d'Etat l'a transmis au ministère public qui a accordé l'effet suspensif. L'élection aura donc lieu à une date ultérieure dans la paroisse réformée de Fribur, lorsque le Conseil d'Etat aura statué au vu des conclusions du ministère public.

On voit, pour l'heure, deux issues possibles. Si le Conseil d'Etat admet que la liste « officielle » peut être considérée comme ayant été déposée, l'élection se déroulera avec les deux listes. Si au contraire, le Conseil d'Etat retient que seule la liste portant le nom de la candidate « évincée » a été valablement déposée, celle-ci serait déclarée élue tacitement. Et une élection complémentaire (sans dépôt de liste normale) serait alors organisée.

Il semble bien que cette dernière solution doive être retenue, à moins qu'une quelconque manœuvre déloyale ait été à l'origine de l'« oubli » de déposer la liste élaborée par l'assemblée paroissiale...

FRIBOURG

Elections tacites dans 102 paroisses

On voit, pour l'heure, deux issues possibles. Si le Conseil d'Etat admet que la liste « officielle » peut être considérée comme ayant été déposée, l'élection se déroulera avec les deux listes. Si au contraire, le Conseil d'Etat retient que seule la liste portant le nom de la candidate « évincée » a été valablement déposée, celle-ci serait déclarée élue tacitement. Et une élection complémentaire (sans dépôt de liste normale) serait alors organisée.

Collecte pour l'université : Diminution de 6,3 %

(c) Le Conseil d'Etat a pris connaissance du résultat de la collecte organisée en 1973 auprès des catholiques de Suisse et du Liechtenstein, en faveur de l'université de Fribourg. Une somme de 1.086.870 fr. 15 a été récoltée. Il adresse ses remerciements aux évêques et à tous ceux qui ont œuvré pour le succès de cette collecte.

JURA

Un circuit interne de télévision pour débattre du plébiscite à Moutier ?

Dans une question écrite déposée cette semaine sur le bureau du Conseil de ville de Moutier, un conseiller, M. Pierre Montavon (rad), demande s'il n'y aurait pas possibilité « de prévoir, pour autant que son coût ne soit pas trop onéreux, un circuit interne de télévision au cours des semaines qui précéderont le plébiscite ».

Le conseiller de ville motive sa question en relevant notamment que, « de par sa situation démographique et géographique, Moutier et la région qui l'entoure ont un très grand rôle à jouer dans la perspective du plébiscite du 23 juin prochain ». M. P. Montavon note en substance qu'il n'est guère possible de dire actuellement dans quel camp, même après les votes « par cascades », basculera Moutier. Il indique que « ces temps derniers, il a beaucoup été question de forum, de table ouverte ou ronde, d'émissions de télévision, au cours desquelles chacune des parties fera abondamment valoir ses arguments les plus frappants. Mais dans tout cela, ajoutait-il, la position propre de Moutier, vue sous ses aspects économiques, culturels, etc., sera-t-elle suffisamment mise en évidence ? »

Passante renversée par une voiture à Choindex

(c) Mercredi à 6 h 45, un automobiliste de Grandval qui circulait en direction de Delémont s'est soudain trouvé en présence d'un piéton à l'entrée du village de Choindex. Ce piéton qui traversait la route obliquement, a été happé par la voiture, projeté sur le capot et est retombé sur le bord gauche de la route où il est resté étendu. Il s'agit de Mme Maria Curto, de Delémont, qui a été hospitalisée souffrant de fracture du bassin et d'une commotion cérébrale. Les dégâts sont estimés à 600 francs.

Incertitude quant à l'avenir de la « Phoenix Airways »

BALE (ATS). — La société bâloise de vols à la demande, la compagnie « Phoenix-Airways » a confirmé mercredi qu'elle s'efforçait d'augmenter son capital actions de 2 à 12 millions de francs afin de pouvoir poursuivre ses activités. Il est prévu d'amortir partiellement l'ancien capital et d'éponger une partie des pertes. La décision à ce sujet doit être prise à l'occasion d'une assemblée générale qui doit être convoquée dans le courant de la semaine prochaine.

La « Phoenix-Airways », fondée en 1970, a réalisé des gains d'exploitation, comme l'a indiqué la direction à l'ATS. Mais, les comptes de la compagnie ont cependant révélé des déficits du fait des amortissements importants en usage dans le secteur, en ce qui concerne les deux gros appareils qu'elle possède. Les difficultés ont encore augmenté à cause de la prescription de l'Office fédéral de l'air selon laquelle l'autorisation de voler, qui vient à échéance le 30 avril ne peut à nouveau être accordée que si une amélioration entre les fonds propres et les fonds étrangers est réalisée. La crise de l'énergie a également posé des problèmes. Il n'a pas été possible de répercuter complètement les augmentations des prix du carburant sur ceux des titres de transport.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Tripoli : les Arabes auraient décidé de lever l'embargo sur le pétrole

TRIPOLI, (AP-REINTER-DFA). — La conférence des ministres arabes du pétrole a ajourné sa rencontre cruciale mercredi soir à Tripoli sans annoncer la décision sur l'embargo à l'encontre des Etats-Unis.

Un haut fonctionnaire libyen a déclaré que la décision de lever l'embargo a déjà été prise mais que les ministres ont décidé de ne pas l'annoncer à Tripoli, et que la rencontre reprendra à Vienne dimanche.

Inculpations en Irlande

DUBLIN (AFP). — Cinq hommes ont été inculpés mercredi devant le tribunal criminel spécial de Dublin, en relation avec le meurtre du sénateur protestant sud-irlandais, M. Billy Fox, retrouvé tué d'une balle dans la tête mardi près de la ferme de Clones (comté de Monaghan) où il avait été enlevé lundi soir.

Deux d'entre eux ont été accusés d'appartenance à l'I.R.A. — interdite en Eire — deux autres d'avoir mis le feu délibérément à la ferme de Clones où le sénateur a été enlevé. Le cinquième a été inculpé en raison de son incapacité à fournir un emploi du temps du jour de l'enlèvement. Les cinq inculpés sont originaires de République d'Irlande.

Rançon record en Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — On a appris mercredi à Buenos-Aires de sources bien informées que la société « Esso-Argentine » a versé une rançon record de 14,2 millions de dollars pour obtenir la libération de son directeur, M. Victor Samuelson, enlevé le 6 décembre dernier.

Table of financial data and exchange rates for various cities including Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, BALE, and LONDRES. Includes columns for dates (12 mars, 13 mars) and various market indicators.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones index values for industrial, chemical, and public services sectors.

La tendance

Une faible hausse a été enregistrée mercredi à la clôture de la Bourse de New-York où l'on attendait les résultats de la conférence des ministres arabes du pétrole à Tripoli.

Table of bank exchange rates (Cours des billets de banque) for various countries and currencies.

Table of gold prices (Cours des devises) for various countries and currencies.

Table of commodity prices (Cours des devises) for various goods like oil, sugar, and other commodities.



# Pompidou a refusé de céder aux pressions russes relatives à la conférence européenne de sécurité

PITSOUNDA (AP). — Le président Pompidou s'est refusé à céder aux pressions soviétiques et n'a pas voulu s'engager à un sommet international pour couronner la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

S'adressant aux journalistes, à l'issue de ses entretiens avec M. Brejnev, il a déclaré que la tenue d'un sommet dépendra de la nature des décisions prises par les 35 participants à la conférence de Genève.

Les Soviétiques insistent pour que les participants au sommet s'engagent à se réunir au niveau des chefs d'Etat pour mettre fin à la conférence.

Après 24 heures d'entretiens avec M. Brejnev, M. Pompidou, bavardant avec les journalistes sur le porche de la datcha où il résidait depuis son arrivée, a déclaré que la majeure partie des en-

tretiens franco-soviétiques a porté sur la conférence sur la sécurité européenne.

« Nous avons été tous deux d'accord pour estimer que les choses traînent en longueur à Genève. Nous ne pensons pas que la conférence puisse régler tous les détails », a-t-il déclaré.

Puis, avec une note d'optimisme, il a ajouté : « Nous pensons qu'il y a lieu de dégager la route ».

### DEUX SOLUTIONS

M. Pompidou a déclaré que chacun des deux pays s'est proposé d'œuvrer en ce sens, mais il n'a pas fait état des moyens qu'ils emploieraient pour y parvenir.

« La position française n'est pas obstinément négative », a-t-il dit en expliquant que la France n'accepte pas immédiatement la réunion d'un sommet.

La France prendra sa décision sur la base des résultats de la conférence. Il y a deux solutions possibles, a déclaré le président de la République française. La première est que les documents finaux représentent « une simple ouverture vers une certaine coopération ». La seconde « au contraire, serait quelque chose de décisif et d'important, ou en tout cas d'important pour l'histoire de l'Europe ».

### PAS DE REFUS MAIS...

Il a clairement laissé entendre qu'il n'accepterait la réunion d'un sommet que dans cette dernière éventualité.

Dans la déclaration commune publiée après le sommet, les deux parties expriment leur « satisfaction » quant à l'état actuel de leurs relations mais M. Pompidou a déclaré que ce sujet n'a été

qu'à peine évoqué et il n'a rien proposé pour approfondir ces relations.

Au cours de sa brève déclaration aux journalistes, il a souligné l'attachement de la France à l'Occident. En rencontrant M. Brejnev, a-t-il dit « j'ai parlé pour la France, uniquement pour la France, mais avec le souci de rester fidèle à nos amitiés, européennes et autres ».

M. Pompidou a révélé que M. Brejnev l'a invité à faire une nouvelle visite officielle en Union soviétique. Il n'a pas refusé « mais il n'est pas possible en ce moment de fixer une date ».



Brejnev - Pompidou : deux sourires qui n'étaient pas de façade.

(Téléphoto AP)

# Quand les Allemagnes se « reconnaissent »

BONN (AP). — Le gouvernement ouest-allemand a annoncé qu'il signera aujourd'hui l'accord avec l'Allemagne de l'Est qui permettra le premier échange

de représentants permanents entre les deux Etats.

M. Franke, ministre des affaires allemandes, a déclaré au parlement que le gouvernement avait approuvé le texte d'un protocole sur la représentation « quasi-diplomatique » entre les deux Allemagnes.

Le gouvernement a également approuvé un projet de document sur le statut quasi-diplomatique sur lequel reposeront les relations futures entre les deux Etats allemands.

« Les points à l'étude ont été réglés d'une manière satisfaisante », a déclaré M. Franke au Bundestag, au terme de longues négociations entre M. Gaus, collaborateur du chancelier Brandt, et M. Nier, ministre-adjoint des affaires étrangères d'Allemagne de l'Est à Berlin-Est.

M. Gaus, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Spiegel » devenu le 5 juillet dernier secrétaire d'Etat à la chancellerie deviendra le premier représentant légal de Bonn à Berlin-Est. M. Nier représentera la R.D.A. à Bonn. Bonn refusait un échange d'ambas-

sadeurs, conformément à sa thèse selon laquelle les deux Etats allemands font partie d'une même nation allemande.

Le compromis du statut « quasi-diplomatique » contenu dans le protocole signifie que les deux représentants ne recevront pas d'accréditation des chefs d'Etat, bien que leurs fonctions seront identiques à celles d'ambassadeurs.

M. Franke a déclaré au Bundestag que le protocole sera rendu public aujourd'hui.

« Outre les autres solutions satisfaisantes apportées à des points naguère contestés, la représentation des intérêts de Berlin-Ouest, par la représentation permanente du gouvernement fédéral d'Allemagne a été pleinement garantie », a déclaré M. Franke.

La signature du protocole devrait donner une nouvelle impulsion à la politique de normalisation du chancelier Brandt, qui était en perte de vitesse.



# Les humiliations de Dubcek

ROME (AP). — « L'Unità » a publié mercredi des extraits d'une lettre de M. Dubcek à la veuve de Joseph Smrkovsky dans laquelle il rappelle les humiliations que sa femme et lui-même ont subies depuis l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie en 1968.

« Nous avons été déshonorés et laissés sans défense », écrit-il. Il rappelle les

difficultés auxquelles il s'est heurté pour les obsèques de sa mère, il y a 18 mois.

« Quand j'ai voulu enterrement l'urne funéraire contenant ses cendres dans mon village natal d'Uhrovec, on m'a demandé de le faire secrètement et sans publicité. »

M. Dubcek écrit que sa femme a également été expulsée du P.C.

# Encore des nuages sur le Golan

TEL-AVIV (AP). — « Nous ferons tous les efforts possibles pour parvenir à un désengagement de nos forces avec celles de la Syrie », a déclaré mardi Mme Golda Meir quelques heures après un violent duel d'artillerie sur le front du Golan.

Le premier ministre, qui défendait sa politique d'implantation de communautés israéliennes dans les territoires occupés devant une assemblée houleuse de délégués travaillistes, a poursuivi : « Mais si nous échouons, ce ne sera pas de notre faute. Ce sera parce que les termes exigés par la Syrie sont impossibles à accepter et que nous ne devons pas les accepter. »

Des dizaines de militants de l'aile gauche du parti travailliste ont protesté contre la création d'établissements juifs sur le Golan aux cris de « annexion du territoire d'un autre pays ».

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que ces incidents ne modifieront pas la décision d'Israël de participer dans le courant du mois à Washington aux négociations sur le désengagement. Il n'a cependant pas exclu la possibilité que ces négocia-

tions soient affectées par la poursuite de tels incidents.

### LES NEGOCIATIONS

Selon des informations en provenance de Washington, l'ouverture de ces négociations a été retardée de deux semaines environ, par rapport à ce que M. Kissinger avait initialement prévu. Aucune raison n'a été fournie pour expliquer ce retard.

Les forces israéliennes demeurent en état d'alerte avancée et sont prêtes à répondre à une attaque syrienne a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

L'armée syrienne serait concentrée entre la ligne de cessez-le-feu et Damas comme depuis la guerre du Kippour et selon le porte-parole « la décision d'attaquer pourrait être prise à tout moment ».

Il s'en ont la capacité mais nous ne sommes pas certains de leurs intentions » a-t-il dit.

M. Yigal Allon, vice-président du conseil, a déclaré que ces incidents pouvaient compromettre les pourparlers de Washington sur la séparation des forces.

# CETTE FEMME EST-ELLE COUPABLE ?

DUBLIN (AP). — Après l'assassinat du sénateur Billy Fox, la police irlandaise a procédé à l'arrestation de Mme Marie Drumm, l'une des principales sympathisantes de l'I.R.A., l'armée républicaine illégale.

Mme Drumm est vice-présidente du Sinn-Fein provisoire, branche politique de l'I.R.A. provisoire. Elle a été interpellée en vertu de la loi d'urgence qui permet de garder une personne en détention pendant 48 heures sans inculper.

La police irlandaise pense que l'I.R.A. est responsable du meurtre du sénateur, abattu près de la frontière de l'Irlande du Nord. L'I.R.A. a nié toute participation dans cette affaire et un groupe terroriste extrémiste protestant d'Irlande du Nord, les combattants libres de l'Ulster, a revendiqué cet assassinat, affirmant que M. Fox a été abattu parce qu'il refusait de se soumettre à un interrogatoire.

M. Fox, âgé de 36 ans, était l'un des rares parlementaires protestants d'Irlande du Sud. Il avait fréquemment critiqué les actions de l'armée britannique contre l'I.R.A. dans les régions frontalières et les combattants libres de l'Ulster lui reprochaient d'entretenir des rapports avec l'I.R.A.

Le premier ministre a pris l'engagement devant le parlement, quelques heures après le meurtre, de tout mettre en œuvre pour retrouver ses assassins. Il a clairement laissé entendre qu'il pense que l'I.R.A. est responsable.

Mme Drumm, qui demeure à Belfast, avait été arrêtée puis relâchée il y a 18 mois, dans des circonstances identiques. (Téléphoto AP)



# SUITE Ethiopie

Une menace de grève venant des prêtres représente une véritable révolution. Sans l'appui de l'Eglise, contestée uniquement par une poignée d'étudiants, le gouvernement aura beaucoup de mal à contrôler les forces qui le pressent de toutes parts.

Par ailleurs aucune compagnie étrangère n'est pour le moment autorisée à atterrir en Ethiopie, bien que les « Ethiopian airlines » aient repris mercredi matin leurs vols nationaux et internationaux.

La grève dans l'aviation civile n'est en effet pas terminée, les aiguilleurs du ciel, les techniciens de la météo et ceux des services radio continuent à négocier avec le gouvernement pour obtenir satisfaction à leurs revendications.

# Limogeages en Chine

HONG-KONG (AFP). — Deux des plus importants dirigeants du P.C. chinois de Shanghai, MM. Chang Chung-chiao et Wang Hung-wen nommés lors du 10ème congrès du P.C. chinois qui s'est tenu en août 1973, respectivement secrétaire général du parti et numéro trois du praesidium du parti, ont disparu de la vie politique chinoise depuis quelque temps notent les observateurs à Hong-kong. C'est probablement à la suite des derniers remous qu'ont provoqués les campagnes contre la philosophie de Confucius et l'action de l'ancien dauphin présumé de Mao Tsé-toung, le maréchal Lin-piao, que les deux dirigeants de Shanghai auraient quitté la scène politique, estimant certains observateurs.

# Wilson à l'heure des grandes manœuvres

LONDRES (AP). — M. Wilson paraît décidé à mener à la tête du gouvernement minoritaire travailliste une stratégie politique subtile qui fera courir le risque aux partis de l'opposition s'ils renversent son cabinet, de provoquer, du même coup, le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun.

Quoi que fasse l'opposition, il semble assuré de l'emporter. Ou bien il restera au pouvoir, ou bien il retournera devant le pays avec le seul atout qui l'assure d'obtenir la majorité dans de nouvelles élections : l'opposition au Marché commun européen.

Cette stratégie est devenue évidente dans les discours prononcés à l'ouverture du parlement par la reine, qui, dans l'exposé du programme du cabinet travailliste, en a exclu toutes les promesses radicales formulées durant la cam-

pagne électorale à l'exception de celle concernant une révision fondamentale de la participation à la C.E.E.

### L'ALTERNATIVE

Parmi les engagements passés sous silence, figure, notamment la nationalisation des cinquante plus importantes entreprises de Grande-Bretagne.

Les travaillistes, avec 301 sièges seulement à la Chambre des communes, n'avaient aucune chance de faire voter cette mesure.

Les partis d'opposition, en joignant leurs forces, peuvent renverser le cabinet travailliste et le contraindre à de nouvelles élections.

Mais, il est improbable qu'ils le fassent et cela à cause de la question de la participation à la C.E.E. Parmi les principaux partis, seul le labour met en

question l'appartenance à la Communauté européenne, et les sondages d'opinion montrent que 60 % des électeurs lui sont hostiles.

### PRUDENCE

Dans ces conditions, le cabinet Wilson pourrait demeurer au pouvoir pendant des mois s'il ne soumet pas à la Chambre des communes de projet de réformes radicales n'ayant rien à voir avec le Marché commun. S'il était alors mis en échec, il pourrait s'ensuivre de nouvelles élections, à moins que la reine ne demande aux dirigeants politiques de tenter de former un gouvernement de coalition.

La plupart des observateurs sont persuadés qu'une coalition serait impossible à réaliser. M. Wilson a déjà exclu la participation des travaillistes à un tel gouvernement.

# AUTOUR DU MONDE

### EUROPE

#### Stop non respecté : un jeune homme est tué

ALICANTE (Reuter). — On apprend mercredi à Alicante qu'un policier des environs de cette cité du sud de l'Espagne a abattu mardi un jeune homme de 16 ans pour infraction à la loi sur la circulation routière. Dans les milieux de la police, on précise qu'une voiture, à bord de laquelle avaient pris place quatre jeunes gens, n'avait pas respecté un signal de « stop ». Le policier a tiré. Les trois autres jeunes gens ont été arrêtés.

#### L'aéroport De Gaulle est ouvert

ROISSY-EN-FRANCE (AFP). — Le nouvel aéroport parisien Charles-de-Gaulle a été officiellement ouvert mercredi matin par l'atterrissage d'un « Boeing 747 » de la T.W.A. en provenance de New-York avec à son bord une centaine de personnes.

#### Paul VI : non à l'avortement

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI au cours de son audience générale hebdomadaire a réaffirmé l'hostilité de l'Eglise catholique à l'avortement et à la régulation artificielle des naissances.

#### 130 km/h sur les autoroutes en RFA

BONN (AFP). — Le gouvernement de Bonn s'est prononcé définitivement, mercredi, pour une « vitesse maximale recommandée » à 130 km/h sur les autoroutes de la R.F.A. La limitation sur le reste du réseau routier reste fixée à 100 km/h, comme avant la crise du pétrole. Le nouveau train de mesures entrera probablement en vigueur vendredi.

nomie aux Kurdes dans les provinces du nord de l'Irak riches en pétrole. Selon un correspondant en Irak de l'Agence arabe d'information à Beyrouth, l'armée régulière irakienne est prête à intervenir contre les Kurdes, dont le chef, Moustapha Barani, aurait, selon des sources non confirmées, demandé l'aide militaire du shah d'Iran.

#### Le chancelier Kreisky en Israël

TEL-AVIV (AFP). — Le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, est arrivé en Israël mercredi soir, à la tête d'une délégation de personnalités de l'Internationale socialiste venue en mission d'étude au Proche-Orient.

« Nous sommes en faveur d'une paix juste qui tienne compte des droits légitimes des adversaires », a-t-il déclaré.

#### L'affaire Kahane

JÉRUSALEM (AP). — Le rabbin américain Meir Kahane, président de la « Ligue de défense juive », a refusé de se présenter à son procès, et a vivement attaqué Mme Golda Meir. Il est inculpé de complot pour avoir souhaité des actes de violence lors de la visite que M. Brejnev, chef du P.C. soviétique, a faite l'an dernier aux Etats-Unis.

### ASIE

#### Vingt ans de prison à un pirate de l'air

TOKIO (Reuter). — Tatsuji Nakakoa, qui avait détourné un appareil des « Japan airlines » le 6 novembre 1972, a été condamné à vingt ans de prison. La peine minimale qu'il encourait était de sept ans, le ministère public avait requis une peine à perpétuité.

### UN FAIT PAR JOUR

## La querelle

Alors « dear », on boude ? On fait la tête ? On ne sourit plus à personne ? Sauf à Brejnev et à Mao ? Ce n'est pas gentil, cela, « dear ». Pas gentil du tout pour les petits cousins de la vieille Europe. « Dear », vous voyagez trop. C'est fatiguant, les voyages, les cocktails, les aventures. Reposez-vous, « dear ». Après, tout ira bien mieux. Du moins, je l'espère.

Kissinger, en effet, ne nous avait pas habitués à cela. La poignée de main facile, le regard mouillé de sympathie permanente, on le voyait partout, prêt à tomber dans les bras de n'importe qui, à propos de n'importe quoi. De Brest à l'Oural. De jour comme de nuit. Et puis, imperceptiblement, ce fut l'automne. Voic l'hiver. Que vous a donc fait l'Europe cher Kissinger ? Et quelle mouche soudain, vient-elle de vous piquer ? Tout de même « dear », vous m'étonnez. Pourquoi ces scènes de ménage, après tant de billets doux ? Du Nixon-round à l'année de l'Europe en passant par le « nouvelle charte atlantique », permettez que nous nous reposions un brin. Votre éloquence, votre dynamisme nous coupent le souffle. Heureusement, il nous reste encore un peu de mémoire. Elle va nous aider. Comme vous allez le voir.

Je sais bien, « dear », que vous n'avez pas participé aux temps héroïques de la grande Amérique. Et peut-être vous souvient-il un moment pour vous souvenir comment débuta et comment finit la fameuse « tea party » de Boston. Certes, on y but beaucoup de madère. Et vous n'aimez que le whisky. On y fonda pourtant les Etats-Unis. Et l'on y dit bien des choses que, peut-être, vous me permettrez de vous rappeler. Ainsi, John Hancock, ancien étudiant de Harvard où jadis, il vous arriva d'enseigner avait des points communs avec vous. Son biographe devait dire de lui : « Si la modestie est un défaut, Hancock en était innocent ». « Dear », il faut que je vous le dise : bien des gens, aujourd'hui, pourtant vrais amis de l'Amérique, pensent que cette réflexion vous va exactement comme un gant. C'est dommage. Pour vous.

On disait aussi de Hancock : « Sa passion dominante était incontestablement le besoin de popularité ». On dit aussi cela de vous, « dear ». D'un bout à l'autre du Vieux-Monde. Et j'en suis fort contrarié. Cela m'ennuie d'autant plus que tous autant que nous étions, nous vous prenions pour un véritable « old fellow », pour un vieux camarade de cette si vieille Europe à laquelle, malgré certains événements, il serait vain de dire que vous n'appartenez pas encore un peu. Mais, je crains de vous ennuyer, « dear ». Je sais que vos héros sont Metternich et Machiavel, moi voyez-vous, je préfère Marshall. Marshall ? Je suis sûr que vous connaissez ! Marshall qui conduisit les troupes alliées à la victoire. Marshall, le ministre de Truman. Marshall qui, comme vous, s'occupa de l'Europe. Mais d'une tout autre façon.

« Dear », j'ai près de moi vos beaux discours d'antan. Quand vous parliez d'amour d'une capitale à l'autre. J'ai aussi ceux d'hier d'où montait déjà un parfum de divorce. J'ai ceux d'aujourd'hui où vous avez la syntaxe abusive, et l'adjectif vindicatif. A quel bon remuer ces papéras, « dear » ? Nous aurions l'air de deux amoureux se jetant à la tête leurs serments d'autrefois. J'en reviens à Marshall. C'est mieux. Et cela fait du bien au cœur. Pour tant encore un souvenir. Il y a des moments, « dear », où vous me rappelez le roi George III d'Angleterre. Celui qui voulut imposer à une nation naissante ce que l'histoire appelle « The Intolerable Acts ». Celui qui, oubliant que quelque chose venait de naître, continuait à dire : « Les colonies doivent maintenant se soumettre. Tant que nous serons des agneaux, ils seront des lions ». Croyez, dear, que je regrette beaucoup de vous dire toutes ces choses. Tenez, revenons à Marshall...

(à suivre) L. GRANGER.